

THÈSE DE MAÎTRISE

Montréal parmi les grands de l'organisation C40 Cities Climate Leadership Group: analyse du processus de mise à l'agenda décisionnel de son adhésion

Afin de remplir les exigences du programme

Maîtrise ès arts en Science politique

Directrice: Professeure Anne Mévellec

Par

Brandon Bolduc

École d'études politiques

Faculté des sciences sociales

Université d'Ottawa

Table des matières

Résumé.....	v
Introduction.....	1
1. Revue de la littérature	4
1.1. Les <i>global cities</i>	4
1.2. Organisations transnationales municipales	8
1.3. Raisons/facteurs d'adhésion.....	11
2. Question de recherche.....	17
3. Cadre théorique: modèle d' <i>agenda setting</i> de John W. Kingdon	18
3.1. Politiques publiques	18
3.2. Genèse des politiques publiques: mise à l'agenda	23
3.3. Modèles de mise à l'agenda	25
3.3.1. Expansion de l'audience et accès à l'agenda	26
3.3.2. Les initiateurs d'enjeux.....	28
3.3.3. Les modèles de Garraud (1990).....	30
3.3.4. Modèle d'équilibre ponctué	32
3.4. Modèle de Kingdon.....	34
3.4.1. Courant des problèmes.....	36
3.4.2. Courant des solutions	37
3.4.3. Courant politique.....	38
3.4.4. Entrepreneurs politiques	39
3.4.5. Fenêtre d'opportunité.....	40
4. Hypothèse de recherche	43
5. Méthodologie	44
6. Étude de cas: présentation de C40 et de la Ville de Montréal	51
6.1. C40 Cities Climate Leadership Group	52
6.2. Ville de Montréal	53
7. Analyse et interprétation des données.....	60
7.1. Courant des problèmes: les changements climatiques	60
7.2. Courant des solutions: adhésion à C40	64
7.3. Courant politique: nouveau élu à la tête de Montréal	68
7.4. Entrepreneur politique: le maire de Montréal	74
7.5. Fenêtre d'opportunité : le contexte international	86

8. Conclusion	94
Bibliographie.....	99
Annexe	110
Annexe 1 - Demande officielle d'adhésion de Montréal à C40	110
Annexe 2 – Recherche <i>Eureka</i>	111
Annexe 3 – Système de codage: contenu médiatique	113
Annexe 4 – Système de codage: conférences	116
Annexe 5 – Guide d'entrevue	118
Annexe 6 – Document envoyé conjointement à la demande officielle d'adhésion à C40	120
Annexe 7 - Lettres de soutien à la candidature de Montréal à C40	125
Annexe 8 - Déclaration du Sommet des élus locaux pour le climat	130

Liste des figures

Figure 1 – Cycle d’une politique publique de James E. Anderson (1975)	22
Figure 2 – Modèle de Cobb et Elder (1972: 151)	26
Figure 3 – Modèle de Kingdon (2003)	36
Figure 4 – Synthèse des résultats de recherche.....	95

Liste des tableaux

Tableau 1 – Codage du courant des problèmes (contenu médiatique)	62
Tableau 2 – Codage du courant des problèmes (conférences)	62
Tableau 3 – Codage du contenu médiatique: relation entre le code « C40 » et tous les autres... 62	
Tableau 4 – Codage de l’entrepreneur politique (contenu médiatique)	81
Tableau 5 – Codage de l’entrepreneur politique (conférences)	81
Tableau 6 – Relation entre le rôle des villes et le courant des problèmes (codage du contenu médiatique)	83
Tableau 7 – Codage de la fenêtre d’opportunité (contenu médiatique)	87

Liste des abréviations

Abréviation	Signification
C40	C40 Cities Climate Leadership Group
CMM	Communauté métropolitaine de Montréal
COP21	Conférence de Paris sur les changements climatiques
CORIM	Conseil des relations internationales de Montréal
GES	Gaz à effet de serre
ICLEI	International Council for Local Environmental Initiatives
ONU	Organisation des Nations Unies
RI	Relations internationales
UN-Habitat	Programme des Nations Unies pour les établissements humains

Résumé

Confrontées à l'inaction des États et à la sévérité de la crise environnementale, plusieurs grandes villes choisissent non seulement d'agir localement, mais aussi sur la scène internationale dans le but de trouver des solutions et s'adapter au défi climatique. Longtemps considérées comme étant nuisibles à l'environnement de par leur consommation de diverses ressources, les autorités locales constituent aussi des acteurs stratégiques dans la lutte aux changements climatiques, puisqu'elles exercent une influence considérable sur les émissions de gaz à effet de serre. Afin d'avoir un effet agrégé à l'échelle mondiale, plusieurs métropoles participent au sein d'organisations transnationales municipales. C'est d'ailleurs le cas de la Ville de Montréal qui après avoir soumis une demande officielle d'adhésion en novembre 2015, est devenu membre du réseau *C40 Cities Climate Leadership Group* (C40) à la fin de 2016. Ce dernier regroupe plus 90 métropoles et cherche notamment à adopter un plan d'action commun pour répondre au réchauffement planétaire.

Compte tenu du fait qu'il existe une variation importante au niveau de la participation des villes à l'international, que les facteurs plutôt objectifs, tels que la vulnérabilité, les capacités et la connectivité d'une ville ne semblent pas justifier cette différenciation, nous proposons d'étudier l'influence du maire dans la mise à l'agenda d'une telle option. Plus spécifiquement, cette recherche vise à répondre à la question suivante: comment le maire de Montréal, Denis Coderre, a-t-il influencé le processus de mise à l'agenda décisionnel de l'adhésion de sa ville à l'organisation C40 Cities Climate Leadership Group en 2015? Pour répondre à cette question, nous adoptons l'approche théorique de l'*agenda setting* proposée par John W. Kingdon dans son livre intitulé *Agendas, Alternatives and Public Policies* (2003). Ce travail séminal en politique publique permet de poser comme hypothèse de travail que Denis Coderre a agi comme un entrepreneur politique. Grâce aux données collectées, par l'entremise d'entrevues et d'analyse de divers types de contenus, ce projet vise à apporter une contribution à la fois empirique et théorique à la littérature sur les politiques publiques, les études urbaines et les relations internationales.

Mots-clés

TMN, John W. Kingdon, Mise à l'agenda, Agenda décisionnel, Organisations transnationales municipales, Études urbaines, Politique publique, Relations internationales, Ville de Montréal, C40, Changements climatiques, Environnement, Multiple streams approach, Entrepreneur politique, Politique municipale canadienne, Agenda setting.

Remerciements

Je tiens d'abord à remercier ma superviseure, la professeure Anne Mévellec, pour son soutien, ses nombreux conseils, son aide et ses commentaires tout au long de cette recherche.

Merci beaucoup au professeur Guy Chiasson pour ses importants commentaires lors de la soutenance du projet de thèse.

Merci à tous mes collègues qui m'ont supporté tout au long de cette aventure. Je ne peux pas continuer sans remercier spécialement ma collègue et amie de longue date Kathleen Durocher pour ses relectures et commentaires me permettant de présenter une thèse de plus grande qualité. Il va toujours avoir un vide à l'Université d'Ottawa sans ta présence dans les années à venir.

Merci à toute ma famille d'avoir enduré mon absence à de nombreuses occasions et de m'avoir encouragé pendant cette étape de ma vie!

Cette recherche a été financée par le Conseil de recherches en sciences humaines



Conseil de recherches en
sciences humaines du Canada

Social Sciences and Humanities
Research Council of Canada

Canada

Introduction

Depuis les années 1990, les villes sont devenues des acteurs incontournables pour lutter contre les changements climatiques. Sur la scène internationale, leur importance est évoquée dans divers documents clés de l'Organisation des Nations Unies (ONU), comme le rapport *Our Common Future* (1987) et l'*Agenda 21* (1992). Au niveau local, les autorités municipales adoptent diverses mesures d'adaptation et d'atténuation des effets du réchauffement climatique, soit des projets d'urbanisme, de transport collectif, d'énergie renouvelable, ainsi que plusieurs autres travaux s'inscrivant dans leur champ de compétences. Toutefois, face à la complexité de la question environnementale, certaines métropoles choisissent de participer au sein d'organisations transnationales municipales en vue d'échanger diverses ressources (matérielles et immatérielles) et de collaborer sur nombreux projets.

En novembre 2015, la Ville de Montréal a soumis formellement sa candidature (voir Annexe 1) pour devenir membre de l'organisation *C40 Cities Climate leadership Group* (C40), soit un regroupement principalement constitué de grandes villes, même si des acteurs non étatiques et des organisations internationales y participent aussi. Elle a pour objectif d'adopter un plan d'action commun pour lutter contre les changements climatiques. Cette volonté de joindre ce réseau s'est concrétisée en décembre 2016 lorsque le maire de Montréal, Denis Coderre, en a fait l'annonce lors d'un sommet à Mexico (Ville de Montréal, 2016a). Toronto (2005) et Vancouver (2012) sont les deux seuls autres membres canadiens de C40. Les autorités montréalaises ont choisi de se joindre à ce réseau après d'autres villes ayant des caractéristiques inférieures à Montréal, telles que leur population, leur budget, leur niveau de connectivité, etc. Ce « retard » ne s'explique pas par des indicateurs quantitatifs, car ces derniers suggèrent plutôt le contraire, à savoir la participation de Montréal à C40 avant ces métropoles.

Compte tenu de ce qui précède, dans ce travail de recherche, notre question de départ est la suivante: **comment expliquer que la Ville de Montréal a choisi d'adhérer à l'organisation C40 en 2015?** Nous soutenons ici que parmi les conditions favorisant la participation de ces villes à un réseau, le rôle du maire est décisif. En fait, la volonté du maire à mettre l'adhésion de sa ville à de telles organisations sur l'agenda décisionnel constitue un élément important pouvant expliquer la concrétisation de cette option politique.

Ce questionnement nous semble pertinent pour l'avancement des connaissances en études urbaines et en relations internationales. Dans un premier temps, comparativement aux États-Unis, les études urbaines canadiennes occupent une place plutôt marginale en science politique. Selon Gabriel Eidelman et Zack Taylor (2010: 310), plusieurs facteurs peuvent expliquer cet état de fait, entre autres parce que l'histoire politique canadienne est marquée par de multiples débats identitaires, nationalistes et souverainistes dont les points culminants s'avèrent les deux référendums sur la souveraineté du Québec. Par conséquent, les chercheurs canadiens se sont davantage concentrés sur les questions nationales. Parallèlement, tandis que les Américains ont connu la crise urbaine (sociale et fiscale) des années 1960 et 1970, une telle expérience d'une même ampleur ne s'est pas manifestée au Canada (Eidelman et Taylor, 2010: 314-315). Ainsi, alors que ce phénomène a marqué le contexte social et politique des recherches aux États-Unis, les universitaires canadiens ne ressentent pas le même engouement pour les enjeux urbains.

Dans un deuxième temps, en ce qui a trait au sous-champ d'études des Relations internationales (RI), l'État-nation constitue l'objet référent privilégié par les chercheurs s'inscrivant dans les approches traditionnelles des RI. Dès lors, la place des villes à l'échelle internationale est restée peu étudiée, surtout quant à leur participation au sein d'organisations transnationales municipales (Acuto, 2010; Curtis, 2014; Curtis, 2016a; Tavares, 2016).

Lorsqu'elle s'y intéresse, la littérature en RI porte en général sur les grandes métropoles et leur contribution dans l'économie mondiale. En somme, cette recherche a pour but d'approfondir nos connaissances sur les particularités de la politique urbaine canadienne, plus spécifiquement en contexte québécois (Chiasson et Mévellec, 2014), ainsi que sur la place des villes canadiennes dans la gouvernance globale sur l'environnement (Gore, 2010; Gordon, 2013; Gordon, 2016).

Dans l'intention de répondre à la question soulevée précédemment, nous allons d'abord présenter une revue de la littérature, expliquant la place des villes dans le monde, leur importance par rapport aux enjeux environnementaux, les organisations transnationales municipales, ainsi que les facteurs identifiés dans la littérature permettant d'expliquer l'adhésion des villes à ces réseaux. Cet exercice nous conduit à nous intéresser au rôle des élus municipaux dans l'émergence d'une telle option sur l'agenda politique. Par la suite, notre cadre théorique est exposé, soit le modèle de Kingdon (2003) de l'*agenda setting*, afin d'appréhender l'influence du maire dans le processus de mise à l'agenda décisionnel de l'adhésion de sa ville à un tel type de réseau. Nous présentons par la suite notre démarche méthodologique, ainsi que notre cas à l'étude, soit l'adhésion de la Ville de Montréal à C40 en 2016. Enfin, l'analyse de ce dernier a non seulement pour but de mettre en application le modèle théorique privilégié, mais constitue aussi un point de départ pour notre réflexion théorique et empirique.

1. Revue de la littérature

Cette récession des écrits a surtout pour but d'alimenter notre question de recherche (Séguin, 2016: 77). En présentant les connaissances académiques sur le sujet à l'étude, à savoir la participation des villes aux réseaux internationaux, nous pouvons identifier certains éléments marquants permettant de mieux appréhender ce phénomène. Dès lors, dans les lignes qui suivent, les objets de référent étudiés, c'est-à-dire les *global cities* et les organisations transnationales municipales, sont présentés afin de saisir leur importance, leur relation et leur évolution. Par la suite, nous avançons les déterminants soulevés dans la littérature qui cherchent à expliquer pourquoi certaines villes choisissent d'adhérer à de tels regroupements municipaux. Grâce à cet exercice, le rôle du maire dans le processus de mise à l'agenda émerge comme étant un facteur majeur nécessitant davantage de recherches.

1.1. Les *global cities*

Traditionnellement perçues comme étant des « créatures des provinces » et subordonnées aux gouvernements nationaux (Mévellec et al., 2017), les grandes villes canadiennes reflètent pourtant les changements encourus par la transformation de l'économie mondiale. S'inspirant du texte de John Friedmann (1986), *The World City Hypothesis*, dans lequel il expose une nouvelle organisation spatiale de la division du travail, Saskia Sassen (2001) présente le concept de « global city » (ville mondiale) pour désigner les villes (New York, Londres, Tokyo, etc.) qui occupent une place prépondérante dans l'économie internationale. Depuis les années 1980, avec la privatisation, la dérégulation et l'ouverture des économies nationales aux entreprises étrangères, la mondialisation de l'économie a provoqué deux mouvements contradictoires (Sassen, 2002: 13). D'une part, il y a eu une dispersion territoriale des activités économiques nécessitant une certaine

coordination (Sassen, 2001: 4). D'autre part, les mécanismes de contrôle et de gestion sont de plus en plus concentrés au sein de quelques grandes villes qualifiées de *global city* (Sassen, 2001: 5).

L'internationalisation de la production complexifie plusieurs activités administratives nécessaires à la gestion de celle-ci. Ces entreprises requièrent donc des services hautement spécialisés (comptabilité, juridique, financière, informatique, etc.) concentrés dans ces villes mondiales (Sassen, 2001: 96-102; Taylor et Derudder, 2016: 26). C'est ainsi que les multinationales choisissent de se localiser dans ces métropoles puisqu'elles offrent certains avantages comparatifs, tels que des infrastructures techniques (communication, transport, etc.) et sociales (services, population active et qualifiée, etc.) (Sassen, 2001: 120; Veltz, 2014: 220-221). Les firmes qui fournissent ces produits techniques forment des réseaux à l'international afin de répondre aux besoins de leurs clients (Taylor et Derudder, 2016). Les *global cities* occupent donc la fonction de nœuds au sein de réseaux traversés par divers flux économiques (Ljungkvist, 2014: 33; Taylor et Derudder, 2016: 27). Dès lors, Michele Acuto soutient que ces villes « aggregate much of the command and control functions of globalizing economic [and] financial [...] processes » (Acuto, 2010: 430), à savoir qu'elles incarnent la territorialisation du capitalisme financier.

Les villes mondiales ne sont pas seulement des emplacements stratégiques pour les grandes multinationales et les firmes offrant des services hautement spécialisés, elles accueillent aussi un bassin de population grandissant. En fait, la majorité des pays connaissent, à des degrés divers, une urbanisation croissante. Selon le *Programme des Nations Unies pour les établissements humains* (UN-Habitat), alors que plus 50% de la population mondiale est considérée comme étant urbaine en 2008, environ 70% de celle-ci habitera en ville d'ici 2050 (UN-Habitat, 2009: XXII). Les gens se déplacent vers les régions urbaines puisqu'elles offrent non seulement davantage

d'opportunités, notamment en termes d'emplois, mais aussi un ensemble de services. Le Canada est quant à lui un pays fortement urbanisé puisque 83% de ses citoyens vit dans des métropoles. Plus précisément, environ 12 millions d'habitants résident dans les trois plus grandes régions métropolitaines de recensement, soit Toronto, Montréal et Vancouver (Statistique Canada, 2017).

À la lumière de ce qui précède, les *global cities* sont des entités urbaines connectées entretenant des liens économiques, financiers, culturels et politiques à l'échelle mondiale entre elles, mais aussi avec d'autres acteurs publics et privés (Curtis, 2016b: 458; Ljungkvist, 2014; Taylor et Derudder, 2016). Dès lors, elles dépassent le cadre d'analyse traditionnel des RI (interne et externe) en s'inscrivant plutôt dans le référent « glocal », soit la rencontre entre les forces globales et locales (Acuto, 2010: 429; Lee, 2015: 3). Certains enjeux globaux et locaux s'avèrent ainsi interconnectés puisqu'ils sont transnationaux par nature, comme le terrorisme, les crises économiques et les changements climatiques (Lee, 2015: 4). Selon Amy M. Hochadel (2018 : 42), dans son livre *Local Leadership in a Global Era*, les élus municipaux utilisent le modèle d'interdépendance des *global cities* décrit entre autres par Taylor et Derudder (2016) pour stimuler de l'action sur des défis globaux affectant les villes. Au sujet de la crise environnementale, plusieurs auteurs (Acuto, 2013: 484; Barber, 2013; Betsill et Bulkeley, 2004; Bouteligier, 2014a; Bulkeley, 2013; Gordon, 2013; Gore, 2010; Gore et Robinson, 2009; Sassen, 2015; Toly, 2008) soutiennent que les autorités locales constituent des acteurs stratégiques pour lutter contre les effets négatifs liés au réchauffement climatique.

Les métropoles ont longtemps été considérées comme étant nuisibles à l'environnement. Selon UN-Habitat (2011: 91), les villes produisent jusqu'à 70% des gaz à effet de serre (GES) dans la mesure où une partie importante des activités économiques et sociales y sont concentrées. Représentant seulement 2% de la surface terrestre, ces régions urbaines consomment environ 75%

de l'énergie mondiale (Nations Unies, 2007, cité dans Dodman, 2009: 186). À cet égard, il est important de mentionner que les villes ne doivent pas être perçues comme un bloc homogène, car les grands centres urbains dans les pays développés émettent davantage de GES (Bulkeley, 2013: 59). Toutefois, les populations urbaines génèrent moins d'émissions par habitant que celles situées en région rurale (Dodman, 2009: 186). Les villes constituent donc des emplacements idéaux pour adopter des mesures permettant de diminuer les émissions de GES.

Deux éléments concernant l'importance des municipalités dans la lutte aux changements climatiques sont évoqués par les divers auteurs. D'une part, les villes exercent une influence considérable sur plusieurs activités émettrices de GES situées dans leur champ de compétences, comme la planification urbaine (zonage), le transport collectif, les infrastructures municipales, la gestion des ordures, le traitement des eaux usées, les équipements municipaux, etc. (Acuto, 2014: 78; Betsill et Bulkeley, 2004: 477; Betsill et Bulkeley, 2006: 141; Gore, 2010: 31; Gore et Robinson, 2005: 105; Gore et Robinson, 2009: 139; Román, 2010: 75). C'est ainsi que les autorités locales peuvent agir directement et indirectement sur environ 50% des gaz à effet de serre produits (Gore, 2010: 28). D'autre part, puisqu'une grande partie de la population habite dans les métropoles, David Dodman (2009) prétend que cette concentration facilite l'implantation de diverses mesures. La densité urbaine occasionne des économies d'échelle favorisant le développement de nouvelles technologies (énergie, moyens de transport collectif, etc.) et la propagation rapide de celles-ci (Dodman, 2009: 198). En somme, selon les auteurs étudiés, la ville offre un lieu stratégique pour adopter des mesures durables contre les causes et les effets du réchauffement climatique.

Tout comme pour d'autres enjeux transnationaux (le terrorisme, l'économie, les conflits, etc.), ces métropoles collaborent à l'échelle internationale « afin d'obtenir des effets agrégés

significatifs » (Gordon, 2013: 289, traduction libre). Puisque le problème des changements climatiques ne reconnaît pas les démarcations territoriales municipales ou étatiques, les autorités locales doivent adopter des mesures communes et coordonner leurs actions afin de répondre à ce défi environnemental. C'est ainsi que certaines grandes villes choisissent d'agir au sein d'organisations transnationales municipales qui favorisent l'échange de ressources matérielles (finances, technologies, personnelles, etc.) et immatérielles (connaissances, expériences, etc.) nécessaires pour répondre à de tels enjeux. Toutefois, mentionnons que l'émergence des *global cities* sur la scène internationale ne s'effectue pas au détriment de la place occupée par les États, mais symbolise plutôt l'adaptation de ces derniers à de nouveaux enjeux mondiaux. Selon Simon Curtis (2016b: 457), les gouvernements nationaux délaissent certaines responsabilités aux autorités locales puisque cela leur permet d'atteindre leurs objectifs en matière de gouvernance climatique mondiale.

1.2. Organisations transnationales municipales

Le nombre de réseaux municipaux internationaux a crû significativement depuis le début des années 1990, passant d'un peu plus de 60 organisations à environ 200 aujourd'hui d'après les estimations de Michele Acuto et Steve Rayner (2016: 1156). Environ un quart de ces associations ont une portée internationale et 29% d'entre elles se concentrent sur des enjeux environnementaux (Acuto et Rayner, 2016: 1152-1154). Il existe de multiples réseaux sur l'environnement, dont l'organisation *C40 Cities Climate Leadership Group* qui regroupe plus de 90 *global cities* représentant environ 650 millions d'individus et 25% du PIB mondial (C40, 2018a). Noah J. Toly soutient que les villes partagent un intérêt commun dû à leur vulnérabilité aux effets négatifs des changements climatiques (pollution atmosphérique, îlots de chaleur, qualité et accès à l'eau, inondations, etc.) favorisant ainsi un esprit collaboratif (Toly, 2008: 347).

Alors que certains réseaux municipaux existent depuis plusieurs décennies, les années 1990 sont caractérisées par une transformation au niveau de leur structure. Comparativement à la première génération d'organisations transnationales municipales qui ont plutôt privilégié des relations bilatérales entre les villes, les nouvelles associations peuvent être qualifiées de multiniveaux. En effet, ces dernières regroupent des acteurs de différents échelons (local, régional, national et international) et du secteur privé (Acuto et Rayner, 2016: 1156-1157; Betsill et Bulkeley, 2006: 151; Gore, 2010: 30). Les acteurs non gouvernementaux offrent des ressources matérielles et immatérielles considérables aux municipalités participantes, leur permettant d'adopter des mesures d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques (Betsill et Bulkeley, 2004). Par exemple, l'organisation C40 rassemble plusieurs entreprises et fondations privées, comme le *Clinton Foundation*, *Arup*, la *Banque mondiale*, *L'Oréal*, *MasterCard*, etc. (C40, 2018b). Celles-ci leur accordent des ressources financières, du soutien technique pour des projets ciblés, de l'expertise scientifique, de la légitimité et de la crédibilité, etc. (Gore et Robinson, 2009: 141; Román, 2010). Ces réseaux sont ainsi « collaboratifs, non hiérarchiques, flexibles et potentiellement inclusifs » (Gore, 2010: 35, traduction libre).

Outre les bénéfices liés à la participation des acteurs non étatiques, Sofie Bouteligier (2014b) prétend que ces réseaux offrent notamment deux autres avantages à leurs membres. D'abord, au sein de ces organisations, les villes s'échangent des connaissances (techniques pour mesurer les GES, expertise sur la résilience et l'adaptation au réchauffement climatique, etc.), des expériences pratiques et des technologies (Betsill et Bulkeley, 2004: 479; Bouteligier, 2014b: 63; Gore et Robinson, 2009: 141). Puisque les municipalités n'ont pas toujours les moyens nécessaires pour répondre adéquatement à un enjeu aussi technique que celui du réchauffement climatique, elles peuvent apprendre des actions entreprises par les autres métropoles participantes et éviter de

« réinventer la roue ». Par exemple, une municipalité voulant investir dans un projet de transport en commun peut tirer des leçons (coûts, aspects techniques, faisabilité, durabilité, etc.) de ceux réalisés par leurs homologues à l'international.

Ces organisations permettent ensuite à leurs membres d'agir ensemble et plus rapidement (Bouteligier, 2014b). Cela évoque l'exemple présenté par Mikael Román (2010: 76) dans lequel, avec C40, les villes participantes ont pu créer un programme d'approvisionnement international (*Energy Efficiency Building Retrofit Program*) dans le but de réduire les coûts associés à la rénovation de bâtiments municipaux et de favoriser des standards environnementaux de construction plus élevés. Grâce à leurs capacités d'action accrue, elles peuvent devenir des leaders en matière de gouvernance environnementale et montrer l'exemple à d'autres municipalités. Dès lors, selon Noah J. Toly (2008: 345-346), ces organisations permettent à leurs membres d'agir comme des entrepreneurs normatifs (« norm entrepreneurs »), à savoir qu'ils exercent une certaine influence normative sur les pratiques des États, ainsi que sur ceux de plusieurs autres acteurs (organisations internationales, entreprises privées, organisations non gouvernementales, municipalités, etc.). Dans le cas de C40, même si ce réseau sélectionne principalement de grandes métropoles pour s'y joindre, il encourage ces dernières à agir sur leur zone d'influence régionale.

Selon certains auteurs (Bouteligier, 2014a: 124-125; Gordon, 2013; Gore, 2010), ces organisations n'ont pas encore eu l'impact escompté par rapport à la réduction des émissions de GES. Puisqu'elles favorisent la participation sur une base volontaire, la coordination des membres reste difficile sans mesure coercitive ou autorité interne (Gordon, 2013: 297). Cela dit, ces réseaux ont su être créatifs, notamment en faisant la promotion de mesures co-bénéfiques, à savoir que les membres perçoivent des bénéfices directs et immédiats de leurs actions (Gore et Robinson, 2009:

141). Par exemple, plusieurs villes choisissent de changer le type d'éclairage des rues pour diminuer leur consommation d'énergie et leur facture d'électricité.

Compte tenu de ce qui précède, les organisations transnationales municipales constituent des lieux stratégiques et politiques pour certaines grandes villes. Toutefois, une partie importante des villes ne participe pas au sein de ces regroupements (Lee, 2015: 93). Dès lors, la question suivante doit être soulevée: pourquoi certaines municipalités choisissent-elles d'adhérer à un réseau quelconque et pas d'autres?

1.3. Raisons/facteurs d'adhésion

Dans l'introduction de cette recherche, nous avons soulevé le cas intéressant de la Ville de Montréal qui a pris la décision d'envoyer une demande officielle d'adhésion à C40 après d'autres métropoles. La taille de la population d'une ville ne semble donc pas être un facteur permettant de comprendre l'ordre auquel les membres de C40 se sont joints à ce regroupement. En fait, lorsqu'on regarde les municipalités qui participent à cette organisation depuis sa création en 2005, trois d'entre elles ont un nombre d'habitants inférieur à celui de Montréal (1 960 000): Melbourne (138 000), Stockholm (901 000) et Philadelphie (1 560 000) (C40, 2018c). Dès lors, quels sont les facteurs permettant d'appréhender la participation différenciée des villes à l'échelle internationale? Quatre principaux facteurs ressortent dans la littérature.

D'abord, la vulnérabilité des municipalités face aux effets des changements climatiques peut motiver quelques-unes d'entre elles à participer au sein de réseaux (Lee, 2015: 63; Zahran et al., 2008: 548). À ce sujet, les régions urbaines ne subissent pas les mêmes conséquences du réchauffement climatique. Par exemple, avec la montée du niveau des océans, plusieurs villes côtières sont plus à risque (Zahran et al., 2008: 548). En ce sens, à la différence de certaines métropoles membres de C40, telles que Nairobi (Kenya), Quito (Équateur), Addis-Abeba

(Éthiopie), Johannesburg (Afrique du Sud) et Santiago (Chili), les trois villes canadiennes mentionnées précédemment sont situées aux abords de vastes cours d'eau, dont Montréal qui est localisée sur une île dans le fleuve Saint-Laurent. En 2017 et 2019, comme plusieurs autres municipalités au Québec, la Ville de Montréal a d'ailleurs subi des dommages importants occasionnés par une crue printanière anormale. Les autorités locales se trouvent confrontées à de nombreux risques (sécheresse, inondation, vague de chaleur, qualité de l'air, accès à l'eau, etc.) prenant des formes multiples dont la sévérité varie. Cela complexifie toute comparaison de la participation des différentes régions urbaines.

Un deuxième facteur pouvant justifier l'adhésion à de telles organisations est la capacité des villes à pouvoir prendre en charge de nouvelles responsabilités (Gore et Robinson, 2005: 108; Hawkins et al., 2016: 1909; Zahran et al., 2008: 549). Selon Christopher D. Gore et Pamela J. Robinson (2005: 108-109), les municipalités qui n'ont pas les ressources financières ou organisationnelles participent moins à l'échelle internationale. En ce qui a trait à ces dernières, les administrations locales n'ont pas toujours les connaissances techniques requises pour appréhender la complexité des enjeux environnementaux (Gore et Robinson, 2005: 108). Il faut aussi prendre en considération les contraintes constitutionnelles. Au Canada, les autorités locales sont largement dépendantes des revenus provenant de l'impôt foncier. L'adhésion ne constitue donc pas toujours une priorité pour certaines villes, car celle-ci ne s'inscrit pas dans leur champ de compétences traditionnelles (Deangelo et Harvey, 1998). Dès lors, comparativement aux petites municipalités, les *global cities* ont souvent les capacités nécessaires pour adhérer aux organisations transnationales municipales. Cela dit, la notion de capacité ne permet pas d'expliquer à elle seule pourquoi Montréal a choisi de se joindre à C40 après d'autres membres de ce réseau, compte tenu du fait que la métropole québécoise détient davantage de ressources financières. Par exemple, le

budget de la Ville de Vancouver (1,264 milliards de dollars en 2016) (Ville de Vancouver, 2016: 8) représente seulement une fraction de celui de Montréal (5,061 milliards de dollars en 2016) (Ville de Montréal, 2016b: 5).

Le niveau de connectivité (« global-cityness ») des villes constitue un troisième élément soulevé dans la littérature (Lee, 2015: 64). Puisque les *global cities* entretiennent déjà des liens entre elles à l'international, grâce notamment au développement des moyens de communication et de transport, il est plus probable que celles-ci participent à des organisations transnationales municipales. Autrement dit, le degré d'intégration à l'économie mondiale (aéroport international, port, présence d'organisations internationales, etc.) peut exercer une influence sur les stratégies internationales d'une ville (Lee, 2015: 32). Or, à l'instar des deux facteurs soulevés précédemment, la connectivité n'apporte pas d'éléments permettant d'appréhender l'ordre d'adhésion à C40. Selon le *Global City Index* de A.T. Kearny (2017: 11) qui regroupe cinq variables, à savoir les activités économiques, le capital humain, les informations échangées, les expériences culturelles et l'engagement politique d'une ville, Montréal se situe au 27^{ème} rang du classement des *global cities* en 2017. En revanche, d'autres membres de C40, tels que Vancouver (35^{ème}), Stockholm (39^{ème}), Rio de Janeiro (52^{ème}), Le Cap (69^{ème}) et Addis-Abeba (96^{ème}) occupent des positions moins avantageuses. Parallèlement, s'inscrivant dans un même ordre d'idées que la conception hiérarchique des villes mondiales de John Friedman (1986), le *Globalization and World Cities Research Network* (GaWC) de l'Université de Loughborough qualifie Montréal de *global city* de troisième niveau, tandis que plusieurs autres villes qui se sont jointes à C40 avant la métropole québécoise se situent au quatrième niveau, comme Vancouver, Philadelphie, Le Cap, New Delhi, Auckland, Oslo, Lisbonne et Hanoi (Klein, 2011: 51).

Ces trois éléments (vulnérabilité, capacité et connectivité) ne permettent pas à eux seuls d'expliquer pourquoi Montréal a envoyé une demande d'adhésion officielle à C40 en 2015 et pas antérieurement. En ce sens, plusieurs auteurs (Acuto, 2013; Gore et Robinson, 2005; Lee, 2015; Lefèvre et d'Albergo, 2007) soulèvent l'importance du maire dans le choix d'une ville à participer au sein d'un réseau. Selon Taedong Lee (2015: 97), il y a notamment deux façons dont le maire peut exercer une influence sur les priorités de sa ville, soit en définissant l'agenda politique, soit en attribuant les ressources nécessaires pour atteindre ses objectifs. Au sujet de la première, l'agenda politique municipal reflète les priorités des élus locaux et couvre généralement les besoins en infrastructure, en logement, en transport, etc. (Johnson et al., 2015: 8). Puisque les ressources financières des municipalités canadiennes sont dépendantes en grande partie à l'impôt foncier, ces dernières agissent sur un nombre limité de dossiers. C'est ainsi que les décideurs politiques locaux privilégient surtout les questions liées à leur champ de compétences traditionnelles. Au Canada, le budget des grandes villes n'est donc pas représentatif des nombreux défis contemporains auxquels elles sont confrontées (réchauffement climatique, inégalités économiques, terrorisme, services sociaux, etc.). Les enjeux environnementaux sont souvent placés en bas de l'agenda politique, surtout le choix de participer à un réseau international municipal quelconque (Johnson et al., 2015: 8). Cela dit, le maire peut jouer le rôle d'entrepreneur politique, à savoir qu'il exerce une certaine influence sur l'agenda politique en accordant une attention particulière à un enjeu spécifique (Lee, 2015: 96). Selon Daniel Henstra (2010: 251), compte tenu du fait que les maires siègent sur plusieurs comités et commissions, ils ont davantage l'opportunité d'avancer leur proposition politique.

En ce qui a trait à la deuxième manière dont le maire influence les priorités de sa ville, il peut agir sur l'allocation des différentes ressources pour atteindre ses objectifs. Analysant le

leadership du maire de Londres, David Sweeting (2002: 13) prétend que ces élus ont accès à diverses ressources informelles (légitimité, autorité, capital social, etc.) et formelles (contrôle sur les politiques et sur le budget, patronage, etc.) afin d'exercer leur pouvoir politique. Dans leur article, Vincent Béal et Gilles Pinson (2014) affirment que la fragmentation de la société urbaine, la diminution du taux de participation aux élections municipales et l'émergence d'enjeux transnationaux complexes incitent le maire à chercher sa légitimité (« output-oriented legitimacy») d'une autre façon. C'est ainsi que certains maires adoptent une stratégie internationale basée sur la construction de coalitions dans le but d'échanger et de s'approprier des outils permettant de répondre aux besoins de sa ville sur le long terme (Béal et Pinson, 2014). Malgré tout, en étudiant le processus de mise à l'agenda, nous pouvons analyser les moyens à la disposition du maire, et ça pour deux raisons. Cet acteur utilise les différentes ressources à sa disposition pour placer un item dont il appuie ou propose sur l'agenda décisionnel. Par la suite, la façon dont le problème est défini et les priorités avancées par cet élu vont affecter les moyens avancés pour mettre en application la proposition défendue.

L'importance de l'implication du maire dans la mise à l'agenda de l'adhésion de sa ville à une organisation transnationale municipale nous semble ainsi être une variable pertinente pour appréhender le cas à l'étude, soit le choix des autorités montréalaises de formuler une demande officielle d'adhésion à C40 en novembre 2015 (voir Annexe 1). Lorsqu'on observe les deux autres métropoles canadiennes mentionnées précédemment, l'ancien maire de Toronto, David Miller, a joué un rôle important dans la création de C40, ainsi que dans l'intégration de sa ville à cette dernière (Bouteligier, 2014a: 90; C40, 2017). Il a d'ailleurs occupé la présidence de ce réseau de 2008 à 2010. Quant à Vancouver, le maire Gregor Robertson est élu en 2009 avec une plateforme environnementale forte, notamment avec l'objectif que sa ville soit la plus verte au monde d'ici

2020 (Jones, 2013: 982). Il a su jumeler dans ses actions les intérêts économiques aux besoins écologiques. C'est dans ce contexte que Vancouver est devenue membre de C40 en 2012. Dans le cas de Montréal, avant l'arrivée au pouvoir de Denis Coderre en novembre 2013, la situation politique de Montréal peut être qualifiée de « troublante », caractérisée entre autres par des cas de corruption et de collusion. L'attention des décideurs étant ainsi orientée davantage vers des enjeux politiques internes et locaux, les dossiers environnementaux, ainsi que ceux liés aux relations internationales, prennent une place secondaire dans les priorités des élus. Dès lors, ce contexte particulier nous pousse à nous intéresser au rôle du maire Coderre dans le processus de mise à l'agenda décisionnel de l'adhésion de sa ville à C40.

2. Question de recherche

En considération de ce qui précède, la littérature soulève l'importance de l'implication du maire dans le processus de mise à l'agenda de la participation de sa municipalité à un réseau international. Cependant, même si cet acteur détient plusieurs pouvoirs au niveau local, peu est connu sur son rôle dans l'émergence d'une telle option sur l'agenda décisionnel. Ainsi, dans ce travail de recherche, nous tenterons de répondre à la question suivante: **comment le maire de Montréal, Denis Coderre, a-t-il influencé le processus de mise à l'agenda décisionnel de l'adhésion de sa ville à l'organisation C40 Cities Climate Leadership Group en 2015?**

Afin de répondre à cette question, nous allons présenter le cadre théorique guidant notre recherche, soit le modèle d'analyse du processus de mise à l'agenda proposé par John W. Kingdon (2003). La mise à l'agenda est d'abord située dans le processus d'adoption et d'exécution d'une politique publique. Par la suite, nous définissons l'étape de mise à l'agenda. Enfin, différents modèles d'analyse du phénomène à l'étude sont présentés dans le but de les différencier de celui élaboré par Kingdon (2003).

3. Cadre théorique: modèle d'*agenda setting* de John W. Kingdon

3.1. Politiques publiques

Depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, avec l'émergence de l'État-providence, l'État et ses différents paliers gouvernementaux occupent une place croissante dans différents secteurs de la société (économique, social, politique, environnemental, etc.) afin d'assurer une meilleure protection sociale et une redistribution de la richesse (Muller et Surel, 1998: 9). En ce sens, ils répondent aux nombreux enjeux sociétaux en adoptant un ensemble de politiques publiques. Cependant, même si une abondante littérature leur est consacrée, les chercheurs ne s'entendent pas sur une définition commune d'une politique publique, particulièrement au sujet de ses composantes analytiques.

Dans leur livre, Peter Knoepfel, Corinne Larrue, Frédéric Varone et Jean-François Savard (2015) présentent différentes définitions d'une politique publique développées au cours des quarante dernières années. À la lumière de leur enquête, ils proposent la conception suivante:

« un enchaînement de décisions ou d'activités, intentionnellement cohérentes, prises par différents acteurs, publics et parfois privés, dont les ressources, les attaches institutionnelles et les intérêts varient, en vue de résoudre de manière ciblée un problème défini politiquement comme collectif. Cet ensemble de décisions et d'activités donne lieu à des actes formalisés, de nature plus ou moins contraignante, visant à modifier le comportement de groupes sociaux supposés à l'origine du problème collectif à résoudre (groupes cibles), dans l'intérêt de groupes sociaux qui subissent les effets négatifs du problème en question (bénéficiaires finaux) » (Knoepfel et al., 2015: 42).

Cette interprétation présente certains points intéressants, dont le caractère collectif et public des problèmes devant être résolus par les divers acteurs. Toutefois, comparativement à Thomas Dye (1972) selon lequel « une politique publique est ce que les gouvernements choisissent de faire ou de ne pas faire » (Dye, 1972, cité dans Knoepfel et al., 2015: 41), l'absence d'action de la part des autorités publiques n'est pas prise en considération. Selon Patrick Hassenteufel (2011: 33-34), les « non-décisions » sont aussi importantes que les décisions prises. En fait, elles offrent des renseignements concernant les orientations des politiques et les relations de pouvoir liées au

processus de mise à l'agenda, d'adoption et de mise en œuvre des politiques publiques. Un problème peut être placé sur l'agenda public sans pour autant que le gouvernement agisse pour le solutionner. Il faut non seulement observer ce que le gouvernement choisit de faire pour répondre à un problème public, mais aussi son choix de ne pas intervenir d'une manière délibérée (Anderson, 2015: 106). Dans un même ordre d'idées, la définition de Knoepfel et ses collègues (2015) ne prend pas en considération le fait qu'une politique publique est souvent le résultat des « interventions d'une autorité investie de puissance publique et de légitimité gouvernementale » (Thoenig, 2010: 420). Autrement dit, la décision ou la non-décision d'adopter une politique publique revient aux autorités, et ça même si divers groupes peuvent exercer une pression sur le processus décisionnel.

James E. Anderson (2015: 7) propose ainsi une définition alternative qui est adoptée dans ce travail de recherche, à savoir qu'une politique publique se définit comme étant « a purposive course of action or inaction followed by an actor or set of actors [(governmental bodies and officials)] in dealing with a [collectif] problem or matter of concern ». Cette conception regroupe plusieurs éléments descriptifs et analytiques pertinents. D'abord, comme d'autres chercheurs l'ont soulevé (Knoepfel et al., 2015: 45-46; Thoenig, 2010: 423), une politique publique renvoie habituellement à un ensemble d'actions découlant de la décision prise par les autorités pour répondre aux orientations des décideurs. Ensuite Anderson (2015: 7) soutient que les politiques publiques se trouvent guidées par des objectifs spécifiques déterminés par les intervenants. Cela dit, ces objectifs peuvent être relativement ambigus dans le but de limiter leur contestation et le conflit. De plus, les actions gouvernementales sont suivies au fil du temps, c'est-à-dire qu'elles connaissent des périodes de réévaluation, d'adaptation, de changement, ou même d'abandonnement (Anderson, 2015: 7-8). Aussi, les politiques publiques sont formulées par les

« autorités du système politique », soit les différentes agences gouvernementales, les fonctionnaires, les élus, etc. (Anderson, 2015: 7). Autrement dit, les acteurs privés ont la possibilité d'exercer une influence sur le processus de formulation d'une politique publique (consultation, lobbying, représentation, etc.), mais l'acte final comme tel est la décision prise par les autorités publiques. Enfin, elles représentent une réponse formelle du gouvernement au sujet d'un problème qualifié de collectif et public.

Compte tenu du sens accordé au concept de politique publique, nous soutenons que le choix de la Ville de Montréal de participer au sein de l'organisation transnationale municipale C40 peut être conçu comme étant une politique publique. En fait, comme c'est souvent le cas pour d'autres villes choisissant d'adhérer à un réseau international¹, la décision prise par les autorités montréalaises est guidée par une volonté de répondre à un problème qualifié de public. Dans le cas à l'étude, comme nous allons le démontrer dans l'analyse et l'interprétation des données, les changements climatiques constituent l'enjeu auquel Montréal cherche à s'adapter et à solutionner. Un ensemble d'actions résultent de cette décision et de cette orientation, telles que prendre part aux différents forums organisés par C40, échanger et collaborer avec les membres de ce réseau, produire des plans d'action, ainsi que mesurer les émissions de GES de la Ville de Montréal. Les retombées peuvent être à la fois symboliques (pouvoir, valeurs, etc.) ou matérielles (technologiques, connaissances, etc.). Ce choix politique n'est pas sans coût ou critique, car il va souvent à l'encontre du rôle traditionnel des villes. Les conflits ne sont pas aussi présents que dans d'autres dossiers plutôt classiques du monde municipal, tels que les infrastructures, l'urbanisme, les finances, etc. Cela dit, la volonté d'assurer une présence à l'international fait l'objet de

¹ Outre les défis environnementaux, les réseaux transnationaux municipaux repérés par Acuto et Rayner (2016: 1154) cherchent à répondre à plusieurs autres enjeux, tels que les inégalités socioéconomiques, les conflits (paix), les questions liées au genre, etc.

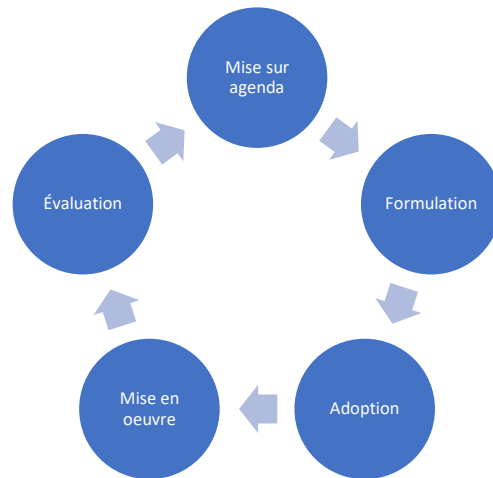
nombreux débats (coûts associés, pertinences, résultats, etc.). En somme, cette discussion nous pousse à soulever au moins trois questions, à savoir qui sont les acteurs ayant porté une telle proposition, quel problème veut-on résoudre et dans quel contexte? C'est pourquoi nous concentrons notre attention au début du cycle d'une politique publique, soit l'étape de la mise sur l'agenda.

Les politiques publiques représentent l'aboutissement d'un processus pouvant être composé de plusieurs étapes juxtaposées et entremêlées. Depuis l'émergence du concept de politique publique dans les années 1970, plusieurs modèles séquentiels ont été élaborés afin de faciliter l'opérationnalisation de celui-ci. Dans cette thèse, nous retenons celui proposé par James E. Anderson (1975), à savoir qu'il y a cinq séquences: la mise sur l'agenda de la politique publique, sa formulation, son adoption, sa mise en œuvre et son évaluation (voir Figure 1) (Anderson, 1975, cité dans Hassenteufel, 2011: 32). En ce qui a trait à la première partie, il correspond aux problèmes qualifiés de publics (collectif) attirant l'attention des autorités politico-administratives et qui sont placés sur l'agenda politique. Par la suite, une politique publique est formulée en élaborant une solution nouvelle ou en reprenant des éléments d'une proposition existante. Elle est ensuite adoptée (ou non) par les autorités publiques. Enfin, les effets et l'efficacité de la politique adoptée sont évalués afin de déterminer s'il est nécessaire d'apporter des changements (ou non), d'abandonner la mesure en question, etc.

Selon Hassenteufel (2011: 32), les modèles séquentiels reprennent pour la plupart cette structure, « à l'exception de la distinction formulation/adoption ». Ainsi, comparativement au schéma mis de l'avant par Peter Knoepfel et ses collègues (2015: 147), qui propose quatre phases du processus d'une politique publique (mise sur l'agenda, programmation, mise en œuvre et l'évaluation), Anderson (1975) fait une distinction entre l'étape de la formulation et celle de

l'adoption, puisqu'une solution peut être formulée sans pour autant qu'elle soit adoptée par les autorités publiques.

Figure 1- Cycle d'une politique publique de James E. Anderson (1975)



Le modèle d'analyse d'Anderson (1975) ne doit pas être considéré comme étant rigide où toutes les séquences sont présentes. Par exemple, l'étape de l'évaluation n'est pas systématiquement appliquée (Hassenteufel, 2011: 33). Parallèlement, une étape du cycle peut exercer une certaine influence sur les autres (Knoepfel et al., 2015: 149). La façon dont un problème public est défini lorsqu'il est placé sur l'agenda politique peut déterminer les solutions envisageables pour celui-ci. Dans un même ordre d'idées, présentant les limites des modèles séquentiels, Patrick Hassenteufel (2011: 35) explique que ces derniers ne prennent pas toujours en considération les dynamiques temporelles. Certains problèmes publics sont laissés sur l'agenda pendant longtemps avant même d'être traités. D'autres ne dépassent jamais la phase de la mise sur agenda, car les décideurs politiques accordent seulement une importance symbolique aux problèmes en question (Hassenteufel, 2011: 37-38).

Le modèle séquentiel a également ses avantages. Selon Pierre Muller et Yves Surel (1998: 29-30), celui-ci permet non seulement d'introduire de l'ordre dans un processus complexe, mais

aussi de faire une analyse sociologisée d'une partie du cycle. Cette dernière nous offre la possibilité d'appréhender les clivages, les jeux de pouvoir, les différents acteurs, etc. Cela dit, une approche segmentée permet d'éviter certains pièges mentionnés précédemment liés à la méthode séquentielle. Par exemple, elle cherche à isoler une partie du processus « du contenu de l'étape précédente » (Knoepfel et al., 2015: 157). Dès lors, nous allons concentrer notre analyse sur le processus de mise à l'agenda. Il nous renseigne à la fois sur les problèmes qui ont été pris en charge par les autorités publiques, les acteurs impliqués dans ce processus et leur influence, les solutions envisagées et le contexte politique.

3.2. Genèse des politiques publiques: mise à l'agenda

Afin d'être considérés par les décideurs, les problèmes publics doivent se retrouver sur l'agenda politique. Dès lors, celui-ci représente une barrière à l'entrée pour plusieurs enjeux qui tentent de devenir une politique publique (Lieberman, 2002: 445). Le concept d'agenda peut être défini comme étant un ensemble d'enjeux dont une attention considérable leur est accordée par des acteurs à l'intérieur et à l'extérieur du gouvernement à un moment donné de façon hiérarchique (Dearing et Rogers, 1996: 2; Kingdon, 2003: 3). Au sujet de l'agenda politique, la définition proposée par Roger W. Cobb et Charles D. Elder (1972: 14) est souvent citée dans la littérature en administration publique: « a set of concrete, specific items scheduled for active and serious consideration by a particular institutional decision-making body ». Ce dernier énoncé présente un élément très important, à savoir que les problèmes publics doivent se retrouver sur l'« agenda institutionnel » pour être traités par les décideurs politiques. Dans leur livre, Cobb et Elder (1972: 14) font la distinction entre l'agenda systémique, c'est-à-dire tous les enjeux suscitant l'intérêt du public situés dans la juridiction et le champ de compétences des autorités politiques, et l'agenda institutionnel, à savoir les problèmes pris en charge par le gouvernement (Anderson, 2015: 96-97).

Selon Kingdon (2003: 4), il faut aussi différencier l'agenda gouvernemental (ou agenda institutionnel) de l'agenda décisionnel. Ce dernier regroupe les dossiers qui sont inscrits sur l'agenda institutionnel et sur lesquels les autorités politiques s'appêtent à prendre une décision formelle. Cette distinction permet de prendre en considération la priorisation de certains problèmes considérés par les autorités politiques. Pour l'instant, compte tenu des propos de Cobb et Elder (1972), nous devons diriger notre attention vers les problèmes qui réussissent à s'inscrire à l'agenda institutionnel.

Il faut faire la distinction entre les problèmes publics et privés pour déterminer les dossiers qui sont recevables par les acteurs gouvernementaux. Selon Hassenteufel (2011: 43-45), les problèmes ne sont pas foncièrement publics, car il n'existe pas de seuil objectif permettant de justifier qu'ils représentent une menace pour la collectivité. Dès lors, d'un point de vue constructiviste, les problèmes deviennent publics lorsqu'ils sont construits socialement comme tel grâce à « un travail d'étiquetage », à savoir que ceux-ci nécessitent une réponse collective afin de les résoudre (Garraud, 1990: 22; Hassenteufel, 2011: 45). Les problèmes sont publics lorsqu'ils font « appel à une intervention d'autorités publiques » (Hassenteufel, 2011: 43). Pour leur part, les problèmes privés peuvent plutôt être réglés par des actions individuelles.

La construction des problèmes, selon Anderson (2015: 92), est un processus qui peut partir du bas vers le haut, c'est-à-dire des acteurs non gouvernementaux vers les autorités publiques. L'inverse s'applique aussi. Les acteurs étatiques peuvent aussi définir un problème afin d'atteindre des objectifs fixés. En caractérisant le terrorisme de menace à la sécurité nationale et en supposant la présence d'armes de destruction massive, l'administration Bush a pu légitimer l'intervention militaire américaine dans le Moyen-Orient et la hausse des mesures de sécurité interne après les événements tragiques de 2001.

Seulement un nombre restreint de problèmes peut être pris en charge par les décideurs politiques (Cobb et Elder, 1972: 20). Les ressources matérielles et organisationnelles du gouvernement étant limitées, les divers acteurs publics traitent seulement une fraction des demandes soumises (Knoepfel et al., 2015: 185). Parallèlement, Anderson (2015: 95) soutient que les problèmes compétitionnent pour l'attention restreinte des autorités politiques, car elles ont seulement un temps limité pour traiter un ensemble de dossiers. Par exemple, aux États-Unis, puisque les élections au Congrès sont bisannuelles, les représentants peuvent seulement répondre à une petite quantité de demandes. Outre les facteurs « objectifs » avancés par Peter Knoepfel et ses collègues (2015: 170) favorisant la prise en charge d'un problème quelconque par les divers acteurs gouvernementaux, tels que l'intensité du problème, l'étendue des effets du problème, la nouveauté de ce dernier et l'urgence de la situation, comment peut-on expliquer que certains problèmes atteignent l'agenda institutionnel et pas d'autres?

3.3. Modèles de mise à l'agenda

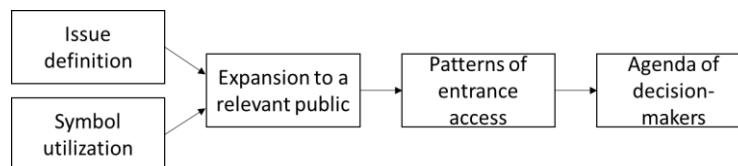
Dans la précédente section, nous avons constaté que les problèmes doivent être « construits » comme étant publics afin d'attirer l'attention des autorités politiques à leur égard. Parallèlement, pour des raisons diverses, seulement un nombre limité de problèmes peuvent être considérés par les décideurs. Dès lors, l'analyse du processus de mise à l'agenda cherche à comprendre pourquoi certains enjeux sont mis sur l'agenda politique et pas d'autres. Plusieurs modèles ont été élaborés depuis les années 1970 pour appréhender ce processus. Ils se distinguent notamment au niveau de la rationalité attribuée aux choix et aux comportements des acteurs participants, ainsi qu'à la structure du modèle (linéaire versus aléatoire) (Belhadj, 2016: 174). Dans les lignes qui suivent, nous allons présenter différents modèles d'analyse pour démontrer comment celui proposé par John W. Kingdon (2003) se différencie.

3.3.1. Expansion de l'audience et accès à l'agenda

Roger W. Cobb et Charles D. Elder (1971) présentent pour la première fois le concept d'agenda en portant un jugement critique sur la position d'Elmer E. Schattschneider (1975) à l'égard de la perspective pluraliste de la démocratie selon laquelle le système politique est caractérisé par la participation populaire (Zahariadis, 2016: 4). Schattschneider (1975) soutient que seulement une quantité limitée de personnes ont accès au processus décisionnel. Quant à eux, Cobb et Elder (1971: 900) affirment que cette vision élitiste de la démocratie « fails to specify the points in the system at which the masses may participate in the shaping and determination of major policy issues and the conditions under which they may do so ». Dès lors, dans leur livre intitulé *Participation in American Politics* (1972), ces auteurs présentent le premier modèle d'« agenda-building » dans le but d'expliquer comment les différents groupes peuvent placer un problème sur l'agenda institutionnel.

Leur schéma d'analyse regroupe cinq composantes: « issue definition » (définition du problème), « symbol utilization » (l'utilisation de symboles), « expansion to a relevant public » (expansion du problème à un public pertinent), « patterns of entrance access » (les méthodes d'accès à l'agenda) et « agenda of decision-makers » (l'agenda des décideurs politiques) (voir Figure 2) (Cobb et Elder, 1972: 151, traduction libre).

Figure 2- Modèle de Cobb et Elder (1972: 151)



En ce qui a trait aux deux premiers éléments, soit la définition d'un problème et l'utilisation de symboles, Cobb et Elder (1972) expliquent que les groupes sont en conflit afin

d'élargir l'appui du public à leur cause. En fait, plus l'enjeu est visible à une plus grande audience, plus il y a de chance que celui-ci attire l'attention des décideurs politiques (Cobb et Elder, 1972: 110). D'une part, la façon dont le problème est caractérisé peut avoir un impact sur le nombre de personnes pouvant se sentir interpellé par le débat. Notamment, cinq éléments sont liés à la description du problème pouvant avoir un impact négatif ou positif sur le soutien du public à un enjeu quelconque, soit le degré de spécificité, l'importance sociale, la pertinence temporelle, le niveau de complexité et le degré de préséance (Cobb et Elder, 1972: 96-101). D'autre part, le type de langage employé et l'utilisation de certains symboles sont susceptibles d'exercer une influence sur l'étendue du public visé (Cobb et Elder, 1972: 130-131). Toutefois, les symboles ont des « limitations temporelles », c'est-à-dire que leur capacité d'attraction varie dans le temps (Cobb et Elder, 1972: 133, traduction libre).

Dépendamment de la façon dont le problème a été conceptualisé et transmis, différents groupes vont être interpellés. Chacun de ces derniers privilégie une méthode particulière d'accès à l'agenda. En ce sens, Cobb et Elder (1972: 152) présentent quatre types de groupe. D'abord, les « identification groups », soit les personnes entretenant des liens et dont les intérêts sont liés avec ceux des instigateurs du problème (Cobb et Elder, 1972: 105-106). Étant des groupes relativement restreints, un enjeu n'a pas beaucoup de chance d'attirer l'attention des décideurs politiques. Ainsi, ces individus vont faire usage de la force ou du moins menacer le recours à des actions violentes (Cobb et Elder, 1972: 153). Ensuite, les « attention groups », c'est-à-dire les groupes qui s'intéressent à des problèmes spécifiques (impôts, armes à feu, environnement, santé, etc.), représentent le début de l'expansion de l'audience d'un enjeu puisque les « identification groups » sont pratiquement tenus pour acquis (Cobb et Elder, 1972: 106). Au sujet des « attention groups », ils tentent d'atteindre l'agenda formel en attirant l'attention des autorités publiques grâce à des

menaces de sanctions, comme par leur comportement électoral (Cobb et Elder, 1972: 154-155). Par la suite, les « attentive groups » représentent la partie informée et intéressée de la population sur différents enjeux situés sur l'agenda systémique (Cobb et Elder, 1972: 106). Ils sont assez nombreux pour attirer l'attention du gouvernement, surtout grâce à des techniques de diffusion telles que l'utilisation des médias (Cobb et Elder, 1972: 156). Enfin, lorsque le problème est défini de façon extensive, il peut attirer l'intérêt de la population générale (« mass public »). Dès lors, Cobb et Elder (1972: 157) soutiennent que les autorités doivent prendre en considération le problème défendu, car certains peuvent chercher un appui plus étendu.

À la lumière de ce qui précède, le modèle proposé par Roger W. Cobb et Charles D. Elder (1972) expose un lien entre l'expansion de l'audience d'un problème et la mise à l'agenda institutionnel de celui-ci. Cette approche présente finalement une démarche plutôt rationnelle, à savoir que les différents groupes, dépendamment de la quantité de participants, peuvent adopter un ensemble de stratégies pour atteindre leur but, soit d'attirer l'attention des décideurs politiques à l'enjeu en question. Ils peuvent construire le problème d'une telle manière afin d'élargir le public ciblé et augmenter leurs chances de succès. Leur schéma d'analyse est plutôt linéaire dans le sens où il présente une suite logique d'actions menant à la mise à l'agenda d'un problème. Le livre de Cobb et Elder (1972) a exercé une influence certaine sur les modèles subséquemment développés.

3.3.2. Les initiateurs d'enjeux

À la suite de la publication de l'ouvrage de Cobb et Elder (1972), Roger W. Cobb, Jennie-Keith Ross et Marc Howard Ross (1976) présentent, dans leur article intitulé *Agenda Building as a Comparative Political Process*, trois modèles dans le but d'expliquer comment un problème passe de l'agenda systémique à l'agenda institutionnel. Ceux-ci sont tous caractérisés par quatre étapes que les problèmes doivent traverser: « initiation, specification, expansion, and entrance »

(initiation, spécification, expansion et entrée) (Cobb et al., 1976: 127). Chacun des modèles propose des acteurs et des stratégies différentes dans le but de placer un enjeu sur l'agenda politique.

En ce qui a trait au premier, le « outside initiative model » ou le modèle d'initiative externe, les enjeux sont d'abord articulés par des acteurs non gouvernementaux, puis étendus à l'agenda systémique et finalement à l'agenda institutionnel (Cobb et al., 1976: 127). En fait, afin d'attirer l'attention des décideurs politiques, les quatre groupes mentionnés précédemment par Cobb et Elder (1972) doivent être inclus dans le processus grâce à diverses techniques (définition de l'enjeu) et ressources (financières, matérielles et organisationnelles) (Cobb et al., 1976: 130).

Au sujet du deuxième, à savoir le modèle de mobilisation (« mobilization model »), l'initiative provient des acteurs gouvernementaux qui ont pour but de chercher le soutien du public, surtout des « attention groups » et des « attentive groups » (Cobb et al., 1976: 132-134). Par exemple, déclarant une « guerre contre la pauvreté », les autorités américaines ont dû informer la population afin d'avoir son appui (Cobb et al., 1976: 133). Ils adoptent les mêmes stratégies que celles adoptées dans le modèle précédent, sauf que les acteurs publics détiennent davantage de ressources.

D'après le troisième modèle avancé par ces auteurs, le « inside access model » ou le modèle d'initiative interne, l'enjeu est soulevé par des acteurs qui ont un accès privilégié aux décideurs politiques ou aux agents gouvernementaux (donateurs, groupes d'intérêts, etc.) (Cobb et al., 1976: 135). Ils ne cherchent pas l'appui de la population générale, misant plutôt sur leurs propres capacités afin de placer le problème sur l'agenda formel (Cobb et al., 1976: 128). Toutefois, ces

acteurs peuvent utiliser les « identification groups » et les « attention groups » pour exercer de la pression auprès des autorités politiques (Cobb et al., 1976: 136).

Ces trois perspectives démontrent que les initiatives proviennent non seulement du public, mais aussi des acteurs étatiques. De plus, s'inscrivant dans un même ordre d'idées que Cobb et Elder (1972), les individus sont présentés comme étant rationnels, puisqu'ils poursuivent des objectifs particuliers par l'entremise de diverses stratégies (Belhadj, 2016: 174). Les modèles d'analyse proposés s'avèrent plutôt linéaires compte tenu du fait qu'ils exposent des démarches où les actions se succèdent afin d'atteindre l'objectif désiré.

3.3.3. Les modèles de Garraud (1990)

Dans son article *Politiques nationales: élaboration de l'agenda*, Philippe Garraud (1990: 25-29) soutient que l'agenda politique est le produit d'anarchies organisées², à savoir qu'il reflète les multiples configurations possibles de ses composantes, telles que les problèmes, les solutions, le contexte, les acteurs et les alternatives. Dès lors, le processus de mise à l'agenda doit être perçu comme étant dynamique. Afin d'illustrer et comprendre ce dynamisme, il propose cinq modèles ciblant certains acteurs et variables sans pour autant viser l'exhaustivité.

D'après le premier modèle, le *modèle de la mobilisation*, les mouvements sociaux (groupes organisés) promeuvent et défendent leurs intérêts socioprofessionnels ou idéologiques auprès des autorités publiques (Garraud, 1990: 32). Cette perspective est caractérisée entre autres par la constitution d'une demande sociale, l'existence d'un conflit entre les groupes sociaux et le gouvernement, une volonté de mobiliser le public par la création d'événements (grèves, manifestations, etc.) et la médiatisation, l'utilisation de l'opinion publique, etc. (Garraud, 1990:

² Garraud reprend cette notion notamment de Michael D. Cohen, James G. March et Johan P. Olsen (1972) dans leur article *A Garbage Can Model of Organizational Choice* où ils présentent le modèle décisionnel de la poubelle.

32) Ainsi, leurs revendications atteignent l'agenda politique par un élargissement du conflit et une mobilisation importante du public.

Les démarches entreprises par les organisations politiques dans une perspective de rentabilité politique sont prises en considération dans le deuxième modèle, le *modèle de l'« offre » politique* (Garraud, 1990: 33). La compétition pousse ces acteurs à se positionner sur des enjeux qualifiés de programmatiques afin de réaliser des gains électoraux. À la différence du premier modèle, les propositions découlent ainsi des acteurs politiques plutôt que d'une demande sociale. Afin de renforcer leurs appuis, la médiatisation est favorisée puisqu'ils détiennent un accès privilégié à cette courroie de transmission.

À la différence des auteurs (Cobb et al., 1976) mentionnés précédemment, le *modèle de la médiatisation* développé par Garraud (1990: 34) décrit le rôle autonome des médias, à savoir qu'ils ont leur propre agenda guidé par des intérêts professionnels et économiques. Les médias ont la capacité de générer des problèmes et de les mettre sur l'agenda relativement rapidement (Garraud, 1990: 34-35). À cet égard, Frank R. Baumgartner et Bryan D. Jones (2009: 103) soutiennent que les médias constituent une source majeure d'instabilité de l'agenda politique, étant donné qu'ils peuvent diriger l'attention d'une partie importante de la population vers un enjeu particulier et influencer le ton d'une histoire (positif ou négatif).

Contrairement aux trois premières approches où les acteurs privilégient des stratégies qualifiées par Garraud (1990: 36) de « bruyantes », à savoir qu'ils invitent à des initiatives voulant attirer l'attention de différents acteurs, surtout celle du public, les deux prochains modèles sont plutôt « silencieux ». Les actions entreprises par les autorités publiques sont prises en considération grâce au quatrième modèle, le *modèle de l'anticipation*. De façon similaire au *modèle d'initiative interne* élaboré par Cobb, Ross et Ross (1976), les acteurs gouvernementaux

ne cherchent pas à attirer l'attention du public et misent surtout sur leurs « capacités d'expertises propres aux ministères » (Garraud, 1990: 37). Les problèmes mobilisés ont une moins grande visibilité sociale. Donc, ils génèrent peu de controverses ou de conflits.

Enfin, le *modèle de l'action* « corporatiste silencieux » inclut les groupes d'individus qui ont un accès privilégié aux autorités publiques voulant obtenir « des avantages matériels ou symboliques », comme les firmes de lobbying (Garraud, 1990: 37-38). Ils favorisent surtout des actions directes auprès des décideurs dans le but d'attirer leur attention au sujet d'un problème particulier. Alors que les enjeux avancés sont souvent caractérisés par une demande sociale importante, ces personnes cherchent souvent à restreindre le conflit.

Ces modèles présentent certains éléments mentionnés précédemment, surtout par rapport à la participation d'acteurs publics et étatiques. À l'instar des autres auteurs, Garraud propose des modèles selon lesquels les comportements des individus peuvent être qualifiés de rationnels, puisqu'ils choisissent les stratégies appropriées pour atteindre leurs objectifs. En réalité, ces modèles se retrouvent parfois combinés (Garraud, 1990: 39), car comme Kingdon (2003: 73) l'a souligné dans son livre, les origines d'une idée, d'une proposition ou d'une action sont souvent multiples. Similairement aux modèles précédemment étudiés, l'influence des facteurs contextuels et temporels n'est pas prise en considération dans ces démarches. Baumgartner et Jones (2009) tentent d'apporter une réponse à cette critique grâce à leur modèle d'équilibre ponctué.

3.3.4. Modèle d'équilibre ponctué

Remettant en question l'approche incrémentale du processus de mise à l'agenda selon laquelle les politiques adoptées constituent des petits ajustements sans grand bouleversement, Frank R. Baumgartner et Bryan D. Jones (2009 [1993]) présentent le modèle d'équilibre ponctué (« punctuated equilibrium model ») dans leur livre intitulé *Agendas and Instability in American*

Politics. Ces auteurs soutiennent que l'agenda public est caractérisé par de longues périodes de stabilité perturbées par des moments d'activités frénétiques. En étudiant le système politique américain, ils affirment que ce dernier regroupe une multitude de sous-systèmes politiques (« policy subsystems ») (le Sénat, le Congrès et ses comités, les villes, les États, les différents tribunaux, les agences et départements du gouvernement fédéral, etc.) où une certaine compréhension des différents problèmes publics est privilégiée. Ces instances politiques (« policy venues ») constituent des monopoles politiques (« policy monopolies »), soit des arrangements institutionnels favorisant et renforçant une image particulière d'un problème (Baumgartner et Jones, 2009: 6). La création de ces dernières génère une certaine stabilité de l'agenda public, puisque les dispositifs institutionnels de ces sous-systèmes (règles, structures, etc.) avantagent les intérêts des individus partageant une image similaire du problème en question, limitant ainsi la participation au processus de mise à l'agenda de personnes d'opinions contrastées et celles qui ne se sentent pas concernées par l'enjeu défini comme tel (Baumgartner et Jones, 2009: 15-16).

Cependant, Baumgartner et Jones (2009) soutiennent que ces monopoles politiques peuvent être « renversés » occasionnant un changement rapide de l'agenda public. Deux stratégies sont à la disposition des entrepreneurs politiques afin de placer leur proposition de politique publique sur l'agenda. D'une part, ils peuvent présenter une image (définition) alternative du problème public pour élargir le débat et mobiliser des individus initialement exclus du processus. D'autre part, ces acteurs trouvent et créent des institutions politiques (« policy venues ») qui sont plus favorables à leur conception de l'enjeu. Ces actions sont complémentaires, car elles se renforcent mutuellement. Par exemple, présentant le cas de l'énergie nucléaire aux États-Unis, ces auteurs démontrent que l'image positive liée au nucléaire a changé rapidement vers la fin des années 1960. Étant présenté comme une menace à la santé publique, de nouvelles institutions (des

comités au Congrès, des agences fédérales, des villes etc.) ont émergé pour réglementer cette industrie. L'émergence de ces dernières a renforcé le changement d'image et elles ont contribué à accroître l'attention accordée à ce dossier. Dès lors, les années 1970 sont caractérisées par une destruction rapide du monopole politique de l'énergie nucléaire et par l'émergence de nouvelles institutions garantes d'une conception particulière du problème (Baumgartner et Jones, 2009: 59). Ces transformations apportent des changements institutionnels à long terme et favorisent une certaine tranquillité au niveau de l'agenda public.

Reprenant plusieurs éléments des modèles théoriques mentionnés précédemment, dont certains de John W. Kingdon (2003) présentés ultérieurement, Baumgartner et Jones (2009) proposent une conception rationnelle de l'acteur politique. En fait, les entrepreneurs politiques peuvent non seulement discerner les moments opportuns d'agir (fenêtre d'opportunité), mais aussi de choisir les instances politiques (« venue shopping ») favorables à leur conceptualisation du problème et d'élargir leur soutien afin de placer leur proposition de politiques publiques sur l'agenda politique (Baumgartner et Jones, 2009: 199 et 237). Ces personnes sont ainsi qualifiées par ces auteurs de « strategically minded political actors » (Baumgartner et Jones, 2009: 36).

3.4. Modèle de Kingdon

Dans ce travail de recherche, nous adoptons plutôt le modèle proposé par John W. Kingdon (2003) dans son livre *Agendas, Alternatives, and Public Policies*. Les perspectives précédemment présentées partagent une vision rationnelle du processus de mise à l'agenda selon laquelle le succès d'une telle opération est surtout lié aux actions et stratégies adoptées par les divers acteurs. Pour sa part, Kingdon (2003) présente une approche différente selon laquelle la mise à l'agenda décisionnel d'un problème dépend d'un ensemble de facteurs combinés à un moment particulier. Plus spécifiquement, cet auteur tente d'apporter une réponse à la question suivante: « what makes

people in and around government attend, at any given time, to some subjects and not to others? » (Kingdon, 2003: 1).

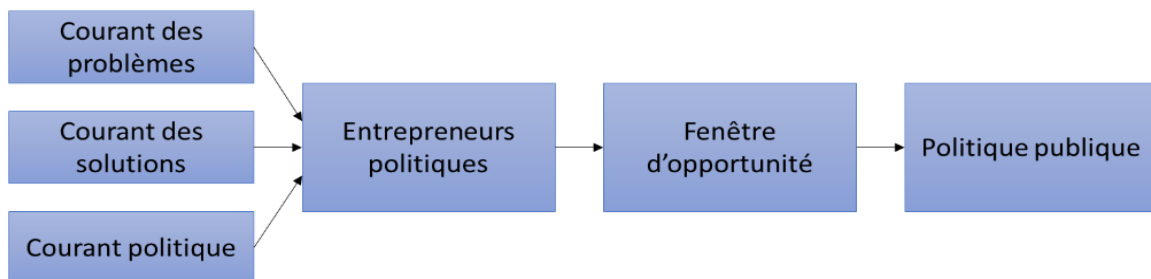
S’inspirant de l’article de Micheal D. Cohen, James G. March et Johan P. Olsen (1972: 2-3), intitulé *A Garbage Can Model of Organizational Choice*, dans lequel les auteurs présentent le « garbage can model » (modèle de la poubelle), à savoir qu’une décision est le résultat d’une interaction entre plusieurs courants (les problèmes, les solutions, les participants et les opportunités) relativement indépendants les uns des autres et du système, Kingdon présente une version adaptée à la mise à l’agenda plutôt qu’à la décision. D’après celle-ci, trois courants indépendants³ (problèmes, solutions et politique) sont regroupés grâce au travail d’entrepreneurs politiques à des moments opportuns (fenêtres d’opportunités) afin de répondre à un enjeu particulier en plaçant une proposition sur l’agenda décisionnel pour ensuite devenir une politique publique (Figure 3). Cherchant à étendre la recherche de Kingdon, Nikoloas Zahariadis (2007: 84) estime que les trois courants doivent quand même être regroupés dans des situations où il y a un exécutif fort (comme c’est souvent le cas dans les métropoles canadiennes) ou encore une discipline partisane.

Comparativement aux autres modèles présentés, Kingdon propose donc un schéma d’analyse qui se distancie de l’approche linéaire intégrant plutôt des variables aléatoires. En fait, comme nous le verrons dans les sections qui suivent, un ensemble de facteurs peuvent intervenir tout au long du processus à l’étude exerçant une influence pour favoriser ou défavoriser les chances qu’une proposition soit placée sur l’agenda décisionnel. De plus, cet auteur se distingue des autres puisqu’il soutient que les solutions peuvent aussi être placées sur l’agenda décisionnel puisqu’elles

³ Selon Zahariadis (2007: 81), les courants ne sont pas complètement indépendants l’un de l’autre. Ils ont chacun leurs propres règles et flux, mais interagissent lorsque la fenêtre d’opportunité ouvre.

bénéficient d'un égal au courant des problèmes (Kingdon, 2003: 86; Zahariadis, 2007: 75). Cet aspect fondamental est discuté en détail dans la section sur le courant des solutions. Dans les lignes qui suivent, nous allons présenter les trois courants du modèle de Kingdon, le rôle des entrepreneurs politiques, ainsi que la fenêtre d'opportunité.

Figure 3- Modèle de Kingdon (2003)



3.4.1. Courant des problèmes

Au sujet du premier courant, comme nous l'avons mentionné précédemment, les problèmes doivent être qualifiés de publics afin d'attirer l'attention des décideurs. Il y a notamment quatre éléments qui favorisent la prise en charge d'un enjeu par les acteurs politiques, soit l'existence d'indicateurs (surveillance routinière, des études, etc.) présentant l'ampleur et la transformation du problème, des événements marquants qui attirent l'attention du public et du « feedback » par rapport à un programme existant (Kingdon, 2003). Toutefois, ceux-ci ne peuvent pas à eux seuls pousser les autorités publiques à les traiter. Par exemple, l'importance des indicateurs dépend de l'interprétation qu'on y en fait. Dès lors, Kingdon soutient que des entrepreneurs politiques, c'est-à-dire « those willing to make investments of their resources [(time, energy, money and their reputation)] in return for future policies which they approve », focalisent l'attention sur un problème particulier (Kingdon, 2003: 115). Ces individus mettent en lumière certains indicateurs, évoquent leurs expériences personnelles, privilégient une conception particulière d'un problème

(valeurs avancées, comparaisons effectuées avec d'autres situations ou entités, catégories désignées) et ils fournissent du « feed-back » par rapport à des actions précédemment entreprises.

3.4.2. Courant des solutions

D'après ce deuxième courant, des solutions sont constamment générées par des communautés de spécialistes composées entre autres par des chercheurs, des groupes d'intérêts, des agents internes de planification et d'évaluation, etc. Plusieurs propositions regroupant d'anciennes suggestions se trouvent aussi reformulées afin de pouvoir répondre aux besoins des décideurs politiques. Alors que certaines idées prospèrent, d'autres reçoivent une attention moindre. Le succès de ces dernières dépend de deux facteurs. D'une part, elles doivent répondre à quelques critères, comme leur faisabilité technique, les valeurs et les idéologies adoptées par les spécialistes, ainsi que la prise en considération de futures contraintes (Kingdon, 2003: 131-138). D'autre part, ces propositions passent au travers d'un processus de « softening up », selon lequel des entrepreneurs politiques ayant choisi de défendre une solution particulière font la promotion de cette dernière auprès de la population générale et des autorités gouvernementales afin de leur familiariser à une telle option (Kingdon, 2003: 127-128). L'objectif ici est de préparer le terrain en cas où il y a une fenêtre d'opportunité qui s'ouvre.

Un problème a davantage de chance d'être placé sur l'agenda institutionnel lorsqu'une solution y est attachée (Kingdon, 2003: 142-143). Toutefois, l'inverse est vrai aussi, c'est-à-dire qu'il est plus probable qu'une solution se situe sur l'agenda décisionnel quand on la lie à un problème quelconque. À cet égard, comme nous l'avons mentionné précédemment, contrairement aux autres modèles d'analyses du processus de mise à l'agenda, Kingdon (2003: 174) affirme qu'un entrepreneur politique peut aussi chercher à faire avancer une solution: « If politicians adopt a given theme for their administration or start casting about for proposals that will serve their

reelection or other purposes, they reach into the policy stream for proposals ». Dès lors, ces acteurs ne visent pas seulement à résoudre des problèmes publics, mais ils sont parfois des avocats d'une solution cherchant à l'attacher à un enjeu (Kingdon, 2003: 123).

3.4.3. Courant politique

Adoptant la définition suivante de la politique, à savoir « any activity related to the authoritative allocation of values, or to the distribution of benefits and costs », Kingdon (2003: 145) affirme que le courant politique exerce une influence importante sur l'allocation de l'attention des autorités publiques. Il y a trois ensembles de phénomènes pouvant affecter le processus de mise à l'agenda d'un problème.

D'abord, l'humeur nationale change de temps en autres, à savoir que l'opinion d'une partie importante de la population peut privilégier certaines orientations politiques à un moment donné et pas à un autre. Par conséquent, les décideurs doivent prendre en considération ces changements lorsqu'ils choisissent des solutions afin de limiter les conflits. Ensuite, les forces politiques organisées, comme les groupes d'intérêts, peuvent choisir de soutenir ou de rejeter une proposition gouvernementale (Kingdon, 2003: 151). Les acteurs politiques sont parfois obligés de reculer face à certains mouvements d'opposition, surtout quand ils prennent en considération les coûts de tels affrontements. Enfin, des événements au sein même du gouvernement ont un impact sur l'agenda politique. D'une part, des changements au niveau des acteurs surviennent, soit par des élections ou par rapport à la position que ceux-ci occupent à l'intérieur de l'administration (Kingdon, 2003: 153). L'arrivée de nouveaux élus porteurs de différentes idées et valeurs peut occasionner une priorisation de dossiers auparavant relégués aux oubliettes. D'autre part, la transformation des limites juridiques du champ d'action des divers décideurs a un impact sur les problèmes et les

solutions pouvant être considérées. Par exemple, la modification du mandat d'un ministère est susceptible d'avoir une incidence sur les enjeux qu'il peut traiter.

À la lumière de ce qui précède, lorsque le climat politique est favorable au consensus, caractérisé notamment par l'ouverture d'une fenêtre d'opportunité, plusieurs acteurs sont incités à collaborer puisqu'ils ont peur de ne pas pouvoir bénéficier des gains résultant de l'adoption d'une résolution quelconque (Kingdon, 2003: 161). En somme, le contexte politique exerce une pression (positive ou négative) sur le processus de mise à l'agenda décisionnel d'un problème ou d'une solution.

3.4.4. Entrepreneurs politiques

Ces trois courants sont regroupés à un moment opportun grâce à l'effort d'entrepreneurs politiques. Ces derniers établissent des liens entre les solutions disponibles et les problèmes émergeant dans un contexte politique favorable. Selon Kingdon (2003: 182), sans le travail de ces personnes, il est fort probable que ces trois courants ne puissent pas être réunis. Ils effectuent de telles actions pour trois raisons, soit des intérêts personnels (gains électoraux, protections des acquis politiques, etc.), afin de promouvoir leurs valeurs ou parce que ce jeu politique est intéressant pour eux (Kingdon, 2003: 123). Ces acteurs se distinguent par quelques-unes de leurs qualités, comme leur capacité de rejoindre une partie importante de la population ou de se faire entendre par la communauté politique (accès), leur niveau de connectivité, leurs compétences en négociation, ainsi que leur persistance (Kingdon, 2003: 180-181). À cela, Zahariadis (2007: 78) ajoute les ressources à la disposition de ces acteurs, surtout leur temps et leur énergie qu'ils peuvent consacrer à jumeler les trois courants. Ces entrepreneurs passent une partie importante de leur temps à préparer le terrain et attendre pour l'ouverture d'une fenêtre d'opportunité afin de réunir les courants pour avoir une chance de placer un item sur l'agenda public.

Dans la majorité des cas, on peut toujours identifier une ou plusieurs personnes qui ont joué un rôle essentiel dans la mise à l'agenda d'un problème ou d'une solution (Kingdon, 2003: 180). Ayant analysé le système politique fédéral aux États-Unis, Kingdon (2003) estime que le président est l'acteur⁴ pouvant avoir la plus grande incidence sur l'agenda politique compte tenu de ses nombreuses ressources politiques, organisationnelles et financières. Selon Mark Schneider et Paul Teske (1992: 741), les entrepreneurs politiques agissant au niveau local sont principalement « high-level unelected leaders, such as city managers; elected politicians, such as mayors or members of city councils; leaders of established interest groups; or creators of new groups »⁵. Pour leur part, Xinsheng Liu et ses collègues (2010: 78) concluent, après avoir réalisé plus de 270 entrevues auprès de différents acteurs dans trois villes américaines, à l'instar de Kingdon (2003), que les groupes d'intérêts semblent exercer une forte influence sur l'agenda politique. En revanche, contrairement à Kingdon (2003), ces auteurs estiment que les experts jouent un rôle moins important dans le processus de mise à l'agenda d'une proposition à l'échelle municipale (Liu et al., 2010: 79). Puisque les citoyens ont davantage accès aux élus locaux comparativement à ceux siégeant au niveau national, ils sont plus influents que les experts.

3.4.5. Fenêtre d'opportunité

Une fenêtre d'opportunité représente un moment important du processus de mise à l'agenda d'un problème public ou d'une solution. Elle peut ouvrir de façon prévisible et imprévisible, mais seulement pour de courte durée (Kingdon, 2003: 165-166). Alors que la vie politique est caractérisée par des cycles réguliers (budgets, rapports, allocutions, etc.) créant une certaine

⁴ Dans son livre, Kingdon (2003) présente l'influence de différents acteurs œuvrant à l'intérieur et à l'extérieur du gouvernement, tels que les bureaucrates, les membres du Sénat et du Congrès, les groupes d'intérêts, les médias, les partis politiques, etc. Alors qu'ils n'ont pas tous la même capacité d'agir sur l'agenda politique, certains d'entre eux ont plutôt un impact sur le courant des solutions ou celui des problèmes.

⁵ Dans son article, Henstra (2010: 250-251) reprend cette liste d'acteurs et explique leur influence sur l'agenda politique lorsqu'il étudie le développement d'un plan d'urgence par la Ville de Sarnia en Ontario (Canada).

routine (Howlett, 1998), il y a aussi des facteurs imprévus, comme des événements marquants ou l'émergence de nouveaux problèmes. Kingdon (2003: 168) prétend que des changements au niveau du courant des problèmes ou celui de la politique peuvent occasionner l'ouverture de la fenêtre d'opportunité. Cela dit, la combinaison des trois courants augmente significativement les chances qu'un item soit placé sur l'agenda décisionnel.

Lorsque le moment arrive, même si l'ouverture peut parfois être prévisible, les résultats sont imprévisibles, car les acteurs n'ont pas le contrôle sur l'ensemble des événements (Kingdon, 2003: 177-178). De plus, il peut y avoir des changements au niveau même des courants, à savoir que le contexte politique change, les solutions s'avèrent indisponibles, de nouveaux problèmes émergent, etc. La fenêtre d'opportunité peut ainsi se fermer en tout temps. Kingdon (2003: 169-170) présente quand même quelques facteurs pouvant expliquer sa fermeture: les participants pensent avoir résolu le problème en question, ces derniers ne réussissent pas à entreprendre les actions nécessaires, les événements responsables de l'ouverture de la fenêtre d'opportunité sont maintenant passés, il y a eu des changements par rapport aux acteurs participants et les solutions nécessaires pour résoudre le problème ne se trouvent plus à la disposition des entrepreneurs.

En somme, le modèle de Kingdon offre plusieurs avantages pour notre analyse. Il permet de prendre en considération non seulement la responsabilité des individus dans le processus de mise à l'agenda, mais également les facteurs systémiques. Par conséquent, nous pouvons appréhender le rôle du maire dans l'adhésion de sa ville à une organisation transnationale municipale, tout en étudiant le contexte politique (local, national et même international), les problèmes que la participation à un réseau tente de résoudre et la fenêtre d'opportunité, c'est-à-dire pourquoi cela s'est produit à ce moment-là et pas un autre. Ainsi, ce modèle nous offre un outil analytique pour non seulement saisir le rôle du maire de Montréal dans le processus, mais

aussi le contexte politique, les problèmes considérés par les autorités publiques, les solutions disponibles, etc. Par ailleurs, étant initialement conçue pour étudier la politique nationale américaine, une analyse municipale du processus de mise à l'agenda par l'entremise de ce modèle va nous permettre d'identifier certaines particularités pouvant y apporter une contribution théorique. Puisque ce modèle demeure rarement utilisé à l'échelle municipale (Eissler et al., 2016; Liu et al., 2010), surtout au sujet des villes canadiennes (Henstra, 2010), il va être intéressant de voir sa mise en application dans le contexte canadien. En fait, chaque pays présente des spécificités, qu'elles soient de nature constitutionnelle ou socioculturelle.

4. Hypothèse de recherche

Compte tenu de notre question de recherche et du modèle théorique privilégié dans cette étude, nous avançons l'hypothèse selon laquelle Denis Coderre a influencé le processus de mise à l'agenda de l'adhésion de sa ville à C40 en jouant le rôle d'entrepreneur politique. D'après ce dernier, cet élu consacre ses différentes ressources (temps, argent, réputation, énergie, etc.) afin d'attacher sa proposition de politique publique (solution), soit la participation de sa ville à l'organisation *C40 Cities Climate Leadership Group*, à un ou des problèmes publics. Il fait la promotion de cette relation auprès du public et des décideurs politiques en attendant l'ouverture d'une fenêtre d'opportunité, soit un moment opportun où le climat politique est favorable à une telle politique. Ainsi, la mise à l'agenda de l'adhésion de Montréal à C40 est le résultat des efforts entrepris par l'entrepreneur politique, dans ce cas-ci, le maire Denis Coderre.

5. Méthodologie

Dans ce travail de recherche, notre méthodologie est celle d'une étude de cas, soit le processus de mise à l'agenda décisionnel de l'adhésion de la Ville de Montréal à C40 en 2015. D'après Simon N. Roy (2016: 199), une étude de cas « [...] consiste à enquêter sur un phénomène, un évènement, une organisation ou un groupe d'individus bien délimité, afin d'en tirer une description précise et une interprétation qui dépasse ses bornes ». Plusieurs forces sont associées à cette approche, dont sa forte validité interne, à savoir que « la description et l'explication du phénomène représentent bien la réalité observée » (Gagnon, 2005: 29), sa capacité d'appréhender des événements difficilement mesurables et la prise en considération du contexte historique, politique, économique, environnemental, etc. (Roy, 2016: 201-202)

Nous adoptons une démarche plutôt qualitative avec une petite composante quantitative pour analyser le cas à l'étude et corroborer notre hypothèse de recherche. Deux méthodes de collecte de données sont privilégiées dans le but de limiter les biais liés à chacune d'entre elles (Roy, 2016: 213). La triangulation de multiples sources de données permet de vérifier les résultats et augmenter la validité interne, ainsi que la validité de construit (comparabilité des cas) (Gagnon, 2005: 35; Yin, 2014: 120-121). Dès lors, nous avons réalisé une analyse de contenus et des entrevues semi-dirigées.

En ce qui a trait à la première méthode retenue, afin d'appréhender l'influence des acteurs participant dans le processus de mise à l'agenda décisionnel, la solution avancée par les intervenants (adhésion à C40), le ou les problèmes dont les autorités publiques cherchent à résoudre, le contexte politique et la fenêtre d'opportunité, plusieurs types de contenus documentaires sont examinés: médiatiques, écrits et auditifs (Leray et Bourgeois, 2016: 433-437). Ceux-ci nous permettent d'extraire le point de vue des différents acteurs impliqués directement et

indirectement dans la mise à l'agenda décisionnel de cette politique publique. Le corpus, c'est-à-dire l'ensemble des documents qui font l'objet d'une analyse (Leray et Bourgeois, 2016: 432), que nous avons étudié, est le suivant⁶: différents documents officiels de la Ville de Montréal (rapports, études, politiques, plans d'action, courriels, etc.); des documents de l'organisation C40 (vidéos, rapports, études, etc.); des documents du *Bureau des relations internationales* de la Ville de Montréal (courriels et rapports); des centaines de documents médiatiques (articles de presse, revues, communiqués de presse, etc.) provenant d'un peu partout à travers le monde, des vidéos de Denis Coderre (conférences, discours, entrevues, etc.); ainsi qu'un ensemble de documents provenant de différentes organisations (*Nations Unies*, ONG, communautés scientifiques, organisations internationales, etc.) sur les changements climatiques et la place des villes dans les relations internationales. La sélection des documents étudiés suit la règle de l'exhaustivité, à savoir qu'« il n'y a pas lieu de laisser un élément pour une raison quelconque non justifiable sur le plan de la rigueur » (Leray et Bourgeois, 2016: 438). Puisque ce matériel provient de sources différentes (à l'intérieur et à l'extérieur de l'administration municipale), la validité interne est ainsi renforcée (Gagnon, 2005: 31).

Au sujet du contenu médiatique analysé (écrit et audiovisuel), constituant une partie importante de nos données, il a été collecté par l'entremise de la base de données *Eureka*. Celle-ci regroupe des sources provenant d'un peu partout à travers le monde, dont l'ensemble des grandes sources médiatiques francophones du Canada (*Radio-Canada*, *Le Devoir*, *Le Droit*, *La Presse*, *Le*

⁶ De ce corpus général, seuls les documents médiatiques et audiovisuels (les conférences de Coderre) ont été analysés en détail par l'entremise du système informatique *NVivo*, et ça pour deux raisons. D'une part, ils nous offrent la possibilité d'appréhender le point de vue du maire sur les relations internationales et sur l'adhésion de Montréal à C40. D'autre part, la quantité de matériel à étudier nécessite un programme informatique pouvant faire le triage pour identifier les éléments pertinents à notre recherche. Les autres documents nous permettent surtout de nous familiariser avec le sujet en question.

Journal de Montréal, La Presse Canadienne, etc.)⁷. De plus, *Eureka* offre non seulement des articles de la presse (journaux, communiqués de presse, etc.), mais aussi des transcriptions de la télévision et de la radio (médias), ainsi que des informations provenant des médias sociaux (blogues, Twitter, Facebook, etc.). Deux types de recherches ont été réalisées afin d’inclure cette variété de sources, soit une sur les sources dites écrites (incluant les articles de presse, les communiqués de presse et les médias sociaux) et l’autre sur le contenu audiovisuel (les transcriptions) (voir Annexe 2)⁸. Un ensemble de mots clés nous a permis d’identifier les documents pertinents à notre enquête (voir Annexe 2). Parallèlement, cette recherche inclut seulement les documents publiés entre le 1er mai 2013 et le 31 décembre 2017. Cette période comprend le mandat du maire de Denis Coderre (novembre 2013 à novembre 2017), la campagne électorale de 2013 et les mois qui ont suivi sa défaite. Au total, 271 documents ont été sélectionnés, incluant 136 articles de presse, 99 communiqués de presse (principalement émises par la Ville de Montréal), trois extraits de magazines et de revues, deux billets de blogues (lettres ouvertes publiées par des maires, dont Denis Coderre) et 31 transcriptions (télévision, radio et webtélé). Compte tenu du fait que la politique municipale occupe une place moins importante dans les médias que les enjeux nationaux, les communiqués de presse⁹ constituent une partie importante de nos données. Ce type de document nous permet d’appréhender la façon dont la Ville de Montréal cadre la solution (participation à C40) et le ou les problèmes en question. Ces détails, ainsi que

⁷ Compte tenu du fait que ces sources médiatiques couvrent parfois la même histoire, des « doublons » apparaissent. Nous avons ainsi retenu les versions les plus récentes avec le nombre de mots le plus élevé. Parallèlement, plusieurs médias reprennent les écrits de *La Presse Canadienne*. De ce fait, la version originale publiée par *La Presse Canadienne* est privilégiée.

⁸ Les articles provenant de ces deux recherches ont été codés ensemble par l’entremise d’un même système de codage, car ils offrent des informations semblables.

⁹ Alors que les communiqués de presse écrite par la Ville de Montréal, plus spécifiquement par le Cabinet du maire, offrent un message pouvant être qualifié de « contrôlé », les propos du maire (citation) dans ces documents reflètent sa perspective identifiée dans d’autres types de contenu.

ceux mentionnés ultérieurement, visent à assurer une certaine transférabilité de nos résultats à un autre contexte similaire (Gagnon, 2012: 33).

Compte tenu de la quantité importante de documents médiatiques retenus, ceux-ci ont été analysés grâce à notre système de codage (voir Annexe 3) à l'aide du programme informatique *NVivo*. Après une première lecture des documents, nous avons constaté que la vaste majorité parle de Denis Coderre et de sa perspective entre autres sur la place de Montréal à l'international. Reflétant cette réalité, notre grille de codage cherche donc à appréhender la perception du maire Coderre comme entrepreneur politique de l'adhésion de sa ville à C40, mais aussi, plus largement, du rôle de Montréal et des villes en général sur la scène internationale, des problèmes auxquels la métropole québécoise est confrontée, des différentes organisations transnationales municipales auxquelles elle participe, ainsi que du contexte politique de la période en question. Ceci dit, nous avons également codé pour d'autres acteurs pouvant agir comme entrepreneur politique. Notre système de codage s'inspire des éléments des autres grilles élaborées par des chercheurs qui ont utilisé le modèle de Kingdon (2003) pour appréhender le processus de mise à l'agenda décisionnel (Jones et al., 2016; Liu et al., 2010). Il examine les trois courants (problèmes, politique et solutions) ainsi que les entrepreneurs politiques. La fenêtre d'opportunité est plutôt analysée à partir des données collectées dans la catégorie « contexte politique »¹⁰.

Outre le contenu médiatique, les conférences (vidéo) de Denis Coderre ont aussi été analysées à l'aide du système *NVivo*. Compte tenu de la quantité d'informations présentées lors de ces événements, ce logiciel nous permet d'organiser et de faire le triage des éléments pertinents.

¹⁰ Compte tenu du fait que la fenêtre d'opportunité représente souvent un changement dans le courant politique, nous avons cherché à identifier les changements politiques à l'international, au niveau national et à l'échelle locale pouvant motiver le maire Coderre à favoriser la mise à l'agenda décisionnel de l'adhésion de sa ville à C40 en 2015 et non à une année antérieure.

Nous avons utilisé une grille de codage similaire à celle mentionnée précédemment, tout en modifiant certains codes (fusionnés ou écartés) (voir Annexe 4). Puisque les discours portent sur des thématiques précises en lien avec les relations internationales et la place des villes dans celles-ci, ils nous offrent des renseignements détaillés sur la perspective du maire sur ces sujets sans intermédiaire (médias, cabinet du maire, etc.). La majorité des conférences sont organisées par le *Conseil des relations internationales de Montréal* (CORIM). D'autres s'avèrent tenues lors de sommets de *Metropolis* et de C40.

Le codage des données nous permet d'abord d'étudier la fréquence de l'apparition des différents codes dans le contenu analysé afin de saisir leur importance. Puisque certains codes reviennent plus souvent, comme celui « rôle des villes », des thèmes majeurs peuvent être identifiés. Ensuite, grâce au programme *NVivo*, nous pouvons étudier les relations entre les divers codes en comparant ceux qui se retrouvent dans la même référence (citation). Enfin, on peut prendre en considération les éléments contextuels liés aux codes et les intégrer dans notre analyse (Saldaña, 2016: 41). C'est pourquoi la méthode de codage qualifiée par Johnny Saldaña (2016: 105) d'« In Vivo » est adoptée dans le but d'identifier des citations littérales en lien avec notre grille de codage dans les divers documents et transcriptions. Ces citations nous permettent de situer les codes et les sous-codes utilisés.

Nous avons aussi réalisé des entrevues semi-dirigées. Au sujet de ces dernières, notre guide d'entrevue (voir Annexe 5) regroupe une douzaine de questions ouvertes accordant une plus grande liberté aux répondants afin qu'ils puissent développer leur pensée. Cette approche nous a offert la flexibilité nécessaire pour nous adapter aux connaissances et aux expériences différenciées des participants. S'inspirant du modèle de Kingdon (2003) et adoptant un langage plus familier pour faciliter la compréhension des questions des répondants, ces dernières cherchent

à collecter des données sur les éléments fondamentaux de la théorie. Les questions visent non seulement à comprendre le rôle du maire dans la mise à l'agenda décisionnel de l'adhésion de sa ville à C40, mais aussi à savoir s'il y a d'autres acteurs qui ont exercé une influence sur ce processus. Par exemple, la septième question cherche à appréhender l'importance des intervenants de l'organisation C40. Ces questions donnent ainsi l'opportunité aux répondants de présenter des explications rivales, augmentant la validité interne de notre démarche (Gagnon, 2005: 33). Parallèlement, elles nous permettent d'identifier le contexte politique et les problèmes dont la participation à cette organisation tente de solutionner.

Notre échantillon est non probabiliste, puisque nos répondants ont été sélectionnés par rapport à leur connaissance potentielle du cas à l'étude, soit le processus de mise à l'agenda décisionnel de la participation de Montréal à C40. De plus, l'échantillonnage en « boule de neige » a été privilégié, à savoir que nous partons d'un nombre limité de personnes occupant des fonctions importantes au sein de l'administration municipale. D'autres sont ajoutées selon la relation qu'elles entretiennent avec nos répondants initiaux (Beaud, 2016: 268). Nous avons ainsi posé la question suivante à nos participants initialement interviewés: « Selon vous, qui devrais-je rencontrer prochainement afin de comprendre le processus de mise à l'agenda décisionnel de l'adhésion de Montréal à C40? ». Les personnes mentionnées sont ensuite ajoutées à notre liste de candidats potentiels. Cette démarche est pertinente compte tenu du fait que le nombre de personnes ayant travaillé ou ayant des connaissances sur ce dossier est relativement limité.

Afin de préserver l'anonymat de nos répondants, nous ne dévoilerons pas leur identité ou leurs fonctions spécifiques. En tout, dix individus ont initialement été contactés par courriel pour

solliciter leur participation à un entretien¹¹. Deux ont accepté notre invitation. Par la suite, une troisième personne dont le nom a été évoqué lors d'une entrevue a répondu favorablement à notre demande. Ces répondants ont occupé une place majeure au sein de l'administration municipale de la période en question. Tandis que deux d'entre eux ont été des fonctionnaires haut placés, le troisième a siégé comme élu à la Ville de Montréal avec des responsabilités politiques importantes s'occupant de certains dossiers stratégiques. Selon Yves-Chantal Gagnon (2005: 32), la prise en considération des perspectives différenciées de multiples acteurs impliqués dans le processus à l'étude permet d'assurer que les données ne représentent pas seulement « une partie du phénomène, des participants ou des circonstances », assurant une meilleure validité interne.

Puisqu'il y a seulement trois entrevues, une analyse qualitative des données a été privilégiée. Les entrevues ont été transcrites et étudiées sous l'angle des éléments théoriques du modèle de Kingdon (2003). Grâce aux questions posées, nous pouvons identifier les problèmes dont Montréal a été confrontée en 2015, les avantages et inconvénients liés à l'adhésion à C40, le contexte politique, les acteurs impliqués dans le processus de mise à l'agenda, etc. Les résultats sont présentés et comparés avec les données ayant été codées. Les autres documents (rapports, études, etc.) nous offrent davantage de contexte sur les données recueillies.

¹¹ Le processus de sollicitation s'est déroulé entre le 1er septembre 2018 et le 31 décembre 2018.

6. Étude de cas: présentation de C40 et de la Ville de Montréal

Outre la situation paradoxale mentionnée dans l'introduction de cette recherche, la décision de la Ville de Montréal d'adhérer à l'organisation *C40 Cities Climate Leadership Group* semble être un cas pertinent pour appréhender le rôle du maire dans le processus de mise à l'agenda. En ce qui a trait à C40, même si elle est relativement nouvelle, celle-ci illustre plusieurs éléments clés d'une organisation transnationale municipale moderne dont l'objectif est de lutter contre les changements climatiques. De plus, les informations en lien avec ce regroupement de villes sont relativement accessibles grâce à leur site internet où nous pouvons retrouver différentes données, des documents audiovisuels, ainsi que des articles publiés par ce réseau. De plus, cette association de villes a été étudiée et utilisée comme étude de cas par de nombreux chercheurs (Acuto, 2010; Bouteligier, 2014a; Curtis, 2016b; Gordon, 2013; Gore et Robinson, 2009; Lee, 2015; Román, 2010) afin d'appréhender, entre autres, la place des villes dans les relations internationales. Pour sa part, la métropole québécoise est une *global city* parmi tant d'autres. Toutefois, le contexte politique, économique et environnemental précédant l'arrivée au pouvoir de Denis Coderre en tant que maire de Montréal en 2013 nous pousse à s'intéresser à l'influence de cet élu sur la mise à l'agenda de la participation de sa ville à une telle organisation.

Dans les lignes qui suivent, le réseau à l'étude est présenté afin de saisir ses particularités pouvant être utiles à l'analyse de nos données. Par la suite, nous discutons de la situation politique, économique et environnementale de la Ville de Montréal avant l'élection de Denis Coderre en 2013. Le contexte qui a précédé son arrivée au pouvoir semble avoir eu une incidence sur les décisions prises pendant son mandat, notamment en ce qui a trait aux enjeux priorités, sa vision internationale, etc. En somme, cette section cherche à situer le phénomène à l'étude.

6.1. C40 Cities Climate Leadership Group

Fondée en 2005 grâce notamment au travail du maire de Londres Ken Livingstone (C40, 2018d), l'organisation C40 poursuit principalement quatre objectifs généraux: favoriser le développement de liens entre les diverses autorités municipales, inspirer les membres à adopter certaines solutions grâce aux actions entreprises par les autres métropoles participantes, encourager l'échange de conseils (alimentés par des expériences) par rapport aux meilleures pratiques et politiques, ainsi qu'exercer une influence sur les politiques nationales et internationales sur la question environnementale (C40, 2018e: 2). Les trois premiers se manifestent au travers des différentes conférences bisannuelles et ateliers organisés par ce réseau dans le but d'encourager le partage d'informations pertinentes pour la réduction des GES et l'adaptation aux changements climatiques (Román, 2010: 75). Ce réseau permet donc aux membres d'éviter de « réinventer la roue », puisqu'ils peuvent se partager les meilleures pratiques déjà mises en place par un autre membre. Au sujet de la quatrième visée de C40, ce groupe effectue des représentations auprès de diverses instances et événements politiques dans le but de promouvoir la place des villes dans les discussions sur l'environnement, comme les sommets du G8, les *Conférences des Nations Unies sur l'environnement (Conférences des parties)*, etc. (Bouteligier, 2014: 35).

Le succès de C40 est surtout attribuable à ses membres et à sa structure. D'une part, comparativement à plusieurs autres réseaux, celui-ci se distingue entre autres choses par le nombre peu élevé d'adhérents et les caractéristiques associées à ces derniers. Alors que plusieurs organisations regroupent des centaines de villes, telles que l'*International Council for Local Environmental Initiatives* (ICLEI) qui a plus de 1 500 membres (ICLEI, 2018) et le groupe *Climate Alliance* avec près de 1 700 participantes (Climate Alliance, 2018), C40 réunit seulement 96 municipalités (C40, 2018c). À la différence des deux autres réseaux, C40 ne rassemble que des

global cities. Par conséquent, elles ont davantage de moyens pour participer activement au sein de l'organisation et de partager certaines ressources matérielles et immatérielles entre elles.

D'autre part, comme nous l'avons mentionné précédemment, C40 illustre la gouvernance à multiniveaux, à savoir qu'elle inclut non seulement des villes, mais aussi des entreprises privées, des organisations internationales, etc. Dès lors, ces acteurs offrent des ressources techniques et financières aux membres de ce réseau. Celles-ci facilitent le démarrage de plusieurs initiatives, à l'exemple de la création d'alliances d'approvisionnement dont le but est de diminuer les coûts associés à l'implantation des mesures d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques (Román 2010: 78). Ces relations accordent davantage de légitimité et de crédibilité à cette organisation. Dans l'analyse et l'interprétation des données, nous allons démontrer à quel point les acteurs participant au sein de C40 peuvent motiver une métropole à s'y joindre.

6.2. Ville de Montréal

La Ville de Montréal peut justement être caractérisée de ville mondiale. Au-delà des classements présentés plus haut, plusieurs facteurs peuvent justifier l'attribution du qualificatif *global city* à la métropole québécoise. D'abord, d'un point de vue économique, le PIB de l'île de Montréal (environ 118 milliards de dollars en 2013) est plus élevé que plusieurs provinces canadiennes (Saskatchewan, Manitoba, Nouveau-Brunswick, Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve-et-Labrador) (Ville de Montréal, 2015a: 1). Ensuite, la métropole québécoise est « connectée sur le monde », notamment grâce à l'*Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau* (15,52 millions de passagers en 2015) (Ville de Montréal, 2018) et le port de Montréal. Aussi, plus de 60 organisations internationales et non gouvernementales sont situées à Montréal, comme l'*Organisation de l'aviation civile internationale* et l'*Institut de Statistique de l'UNESCO* (Montréal International, 2018). La Ville de Montréal est aussi l'hôte de multiples

conférences. D'après l'*International Congress and Convention Association* (2017: 20-23), Montréal se situe au 27^{ème} rang des *global cities* en 2016 avec 76 conférences d'associations internationales, comparativement à d'autres métropoles canadiennes telles que Toronto au 36^{ème} rang (63 conférences) et Vancouver au 55^{ème} rang (47 conférences). Enfin, Montréal se trouve parmi les meilleures villes universitaires au monde. Nous y trouvons le plus important bassin d'étudiants universitaires en Amérique du Nord (4^{ème} au monde en 2017) et l'institution universitaire la plus prestigieuse au Canada (l'Université McGill) (Montréal International, 2017).

Toutefois, même si le fait d'être qualifiée de ville mondiale est important à notre analyse, c'est surtout le contexte politique, économique et environnemental de la métropole québécoise qui nous pousse à nous interroger sur l'importance du maire Denis Coderre dans le processus de mise à l'agenda de l'adhésion de sa ville à C40. En fait, avant son élection en novembre 2013, Montréal a connu certaines difficultés dans ces trois domaines.

Au sujet du contexte politique, deux éléments importants doivent être soulevés. D'une part, l'environnement politique de la Ville de Montréal peut être qualifié de complexe, à savoir que la gouvernance territoriale se caractérise par une multiplicité d'acteurs dont la juridiction est parfois superposée. En fait, au début des années 2000, la réforme municipale adoptée par le gouvernement du Québec de Lucien Bouchard a eu pour but de fusionner certaines municipalités à travers la province, dont celles sur l'île de Montréal pour ainsi créer la grande Ville de Montréal (Sancton, 2015: 163-164). Cette réforme visait à réduire l'écart socioéconomique entre les villes situées sur l'île et la banlieue de Montréal, puisque plusieurs familles choisissent d'habiter à l'extérieur de la ville-centre (Hamel, 2005: 152; Latendresse et Frohn, 2011: 94-95). Cela dit, comparativement à la fusion municipale torontoise à la fin des années 1990, les différents arrondissements montréalais ont pu préserver une certaine autonomie de la ville-centre, notamment par rapport aux services

offerts dans les quartiers (Sancton, 2015: 164). L'élection de Gérald Tremblay à la tête de Montréal en 2001 est venue accentuer ce phénomène de décentralisation (Sancton, 2015: 166). Ayant fait campagne en faveur de la défusion municipale, le Parti libéral du Québec de Jean Charest est élu en 2003. Il adopte le projet de loi 9 qui autorise la tenue de référendum permettant à certaines municipalités agglomérées montréalaises de quitter la nouvelle ville (Hamel, 2005: 154). Par conséquent, la Ville de Montréal passe de 27 à 19 arrondissements entre 2004 et 2006 (Latendresse et Frohn, 2011: 95).

Ainsi, on se retrouve avec une situation politique complexe où les nouvelles villes défusionnées ne sont pas complètement indépendantes de la ville-centre, car elles doivent partager certaines responsabilités avec cette dernière (Hamel, 2005: 154). De plus, créée en 2001, la *Communauté métropolitaine de Montréal* (CMM), regroupant 82 municipalités, assure la coordination de plusieurs activités affectant la région métropolitaine de Montréal, dont certains éléments de l'aménagement du territoire et les dossiers du transport collectif sont gérés par l'*Agence métropolitaine de transport* (aujourd'hui remplacée par le *Réseau des transports métropolitains* et l'*Agence régionale de transport*) (Latendresse et Frohn, 2011: 97). En somme, la réforme municipale du Québec, découlant d'une série de décisions politiques, a favorisé la création d'un environnement politique parfois difficile à déchiffrer et comprendre, dont les pouvoirs sont décentralisés.

D'autre part, pendant presque une décennie, de multiples scandales de corruption et de collusion secouent la Ville de Montréal, notamment par rapport aux liens étroits entre des compagnies du secteur de la construction, des élus et des employés municipaux. En fait, entre 2006 et 2013, quatre maires et cinq directeurs se sont succédés à la tête de la ville (Sancton, 2015: 272-273). Entre 2001 et 2012, Gérald Tremblay a su maintenir son pouvoir grâce, entre autres, à l'appui

des anciennes villes indépendantes, même en 2009 lorsqu'il a fait l'objet d'une enquête journalistique par rapport à certains contrats octroyés par la ville (Latendresse et Frohn, 2011: 108-110). Après avoir quitté ses fonctions en 2012, deux maires intérimaires ont pris la relève entre 2012 et 2013, dont Michael Applebaum qui a dû démissionner après son arrestation aux suites d'accusations pour « complot, fraude, corruption et abus de confiance » (Radio-Canada, 2013a). Compte tenu de ce qui précède, les questions de corruption et de collusion occupent une place importante dans la campagne électorale municipale de 2013. Pour sa part, Denis Coderre propose la création d'un poste d'inspecteur général pour lutter contre la corruption, chose qui devient réalité dès la première année de son mandat (Maisonneuve, 2013).

En ce qui a trait au contexte économique, depuis les années 1980, la Ville de Toronto est devenue la première métropole en importance au Canada, et ce, au détriment de Montréal. Plusieurs facteurs interreliés expliquent cette transformation au niveau de la hiérarchie urbaine canadienne. Au Québec, les années 1960 sont caractérisées par l'interventionnisme du gouvernement provincial, favorisant l'émancipation économique des francophones. Dès lors, avec la création de sociétés d'État et les investissements massifs en éducation, une nouvelle bourgeoisie francophone émerge dans l'économie québécoise et montréalaise longtemps dominée (proportionnellement) par les anglophones (Linteau et al., 1989: 559). La montée au pouvoir du Parti Québécois en 1976 s'inscrit justement dans cette transformation sociétale. En 1977, il adopte le projet de loi 101 selon lequel le français devient la langue officielle du Québec obligeant dorénavant les jeunes immigrants à fréquenter des établissements scolaires francophones (Linteau et al., 1989: 729). Ces changements ont eu deux grandes conséquences pour l'économie du Québec et celle de Montréal. Alors qu'un nombre important d'anglophones choisissent de quitter la métropole québécoise pour s'installer à Toronto dans les années 1970 (Shearmur et Rantisi, 2011:

174), les immigrants entrant au Canada préfèrent plutôt habiter à Toronto ou dans d'autres villes canadiennes puisqu'ils peuvent intégrer le marché de l'emploi plus facilement (Guay et Hamel, 2014: 335). En ce sens, le pôle financier du Canada passe de Montréal à Toronto, marqué notamment par le déplacement de la Bourse. Cette perte de suprématie sur l'économie canadienne affecte la trajectoire économique de la Ville de Montréal pour les décennies ultérieures, à savoir que cette dernière doit maintenant se comparer à sa voisine ontarienne (Shearmur et Rantisi, 2011: 198).

La métropole québécoise demeure tout de même un centre économique important au Canada. En fait, même si elle connaît certaines difficultés dans les années 1980, de nouveaux secteurs se sont développés à Montréal, tels que ceux de l'aérospatial, l'aéronautique, la pharmacie, les télécommunications, l'informatique, etc. (Guay et Hamel, 2014: 339) Cela dit, comme d'autres régions métropolitaines semblables, l'économie montréalaise est actuellement affectée par le processus de métropolisation selon lequel certaines industries choisissent de se localiser dans des pôles situés à l'extérieur de l'île de Montréal offrant des avantages comparatifs (Shearmur et Rantisi, 2011: 187; Veltz, 2014). Par conséquent, les autorités montréalaises doivent non seulement compétitionner pour des investissements étrangers avec plusieurs métropoles canadiennes comme Toronto, mais aussi avec certaines municipalités avoisinantes. À cela s'ajoute une concurrence féroce entre les régions urbaines à travers le monde pour attirer des capitaux et des travailleurs qualifiés.

Enfin, la métropole québécoise se trouve confrontée à de nombreux défis environnementaux. Depuis le début des années 2000, la Ville de Montréal priorise de plus en plus ces enjeux. Étant l'hôte de plusieurs conférences et sommets internationaux sur le climat, Montréal a adopté divers plans et stratégies de développement durable au fil des années. Toutefois, selon

Raphaël Fischler et Jeanne M. Wolfe (2013: 532), la mise en œuvre des principes de développement durable est plutôt lente dans la région métropolitaine. Deux facteurs, économique et politique, peuvent expliquer cette situation. D'une part, dépendante de l'impôt foncier, la métropole québécoise n'a pas toujours les moyens de ses ambitions (Fischler et Wolfe, 2013: 533). En fait, les villes canadiennes dépendent largement des subventions gouvernementales pour effectuer de grands projets pouvant réduire les émissions de GES. D'autre part, comme nous l'avons mentionné précédemment, la fragmentation de la gouvernance métropolitaine complexifie la mise en œuvre de certaines décisions. Parallèlement, le processus de métropolisation favorise l'accentuation des compétitions intermunicipales pour attirer les investissements privés et le déplacement des résidents vers la banlieue de Montréal (« banlieuerisation »), ce à quoi les fusions municipales devaient être une réponse (Fischler et Wolfe, 2013: 533; Simard, 2012). Ainsi, l'esprit collaboratif n'est pas toujours au rendez-vous puisque les objectifs des différentes municipalités peuvent varier. En ce sens, même si les émissions de GES de l'agglomération de Montréal ont diminué de 25% entre 1990 et 2013 (Service de l'environnement, 2016: 7), il est possible qu'une partie de cet abaissement soit liée au déplacement de certaines industries vers les villes situées à l'extérieur de l'île de Montréal.

À la lumière du contexte politique, économique et environnemental de la Ville de Montréal avant les élections municipales québécoises de 2013, Coderre est confronté à plusieurs défis dès son arrivée au pouvoir. Ce projet ne cherche pas à présenter un bilan du mandat du maire de Montréal. Notre approche vise plutôt à savoir comment l'adhésion de sa ville à l'organisation C40 apparaît sur l'agenda politique compte tenu de tous les problèmes mentionnés précédemment. Quel a été le rôle du maire Denis Coderre dans le processus de mise à l'agenda? À quels enjeux cette politique publique tente-t-elle de répondre? Pourquoi cette solution est-elle privilégiée? Pourquoi

en 2015? En somme, le cas à l'étude offre une opportunité intéressante d'appliquer le cadre théorique de Kingdon (2003) et de répondre à notre question de recherche qui est celle de qualifier l'influence du maire sur la mise à l'agenda de cette décision.

7. Analyse et interprétation des données

Dans la présente section, les données collectées par l'entremise de notre analyse de contenu et de nos entrevues semi-dirigées sont étudiées et interprétées en utilisant le cadre théorique proposé par John W. Kingdon (2003). Nous allons ainsi présenter à la fois les problèmes publics auxquels les autorités montréalaises tentent de résoudre, mais aussi la solution avancée, le contexte politique dans lequel cette dernière est privilégiée, l'entrepreneur politique regroupant les trois courants et la fenêtre d'opportunité.

7.1. Courant des problèmes: les changements climatiques

Étant donné le nombre considérable de problèmes pouvant être qualifiés de publics auxquels les villes se trouvent confrontées, seuls quelques-uns d'entre eux sont traités par les autorités municipales. Tel que mentionné précédemment, Kingdon (2003) estime que ces derniers attirent l'attention des décideurs politiques lorsque les indicateurs (études, rapports, statistiques, etc.) signalent un changement négatif du problème, des événements marquants surviennent illustrant la sévérité de l'enjeu ou quand ils reçoivent du « feedback » par rapport à un programme déjà mis en place. En ce qui a trait à la décision de la Ville de Montréal d'envoyer une demande officielle d'adhésion à C40 en novembre 2015, il semble que celle-ci ait pour but de répondre à un défi auquel toutes les villes sont confrontées, soit les changements climatiques. En fait, nos deux sources de données confirment que cet enjeu constitue le principal problème.

Lorsque nous avons demandé aux répondants d'identifier les problèmes auxquels l'adhésion de Montréal à C40 cherche à répondre, ils ont répondu unanimement par les changements climatiques. En fait, même si d'autres explications complémentaires ressortent, comme « le rôle des villes sur les enjeux mondiaux et sur la scène internationale » (participant 1) et « la réduction des gaz à effet de serre » (participant 3), la question des changements climatiques

s'avère une priorité à la fois pour la Ville de Montréal, mais surtout pour Denis Coderre. L'un de nos répondants propose l'explication suivante pour justifier la participation de Montréal à C40:

« [...] le changement climatique comme tel c'est un dossier très sérieux auquel il faut s'attaquer et le maire Coderre a décidé que justement il fallait que Montréal fasse sa part sur le dossier du changement climatique. Et faire sa part sur les changements climatiques ça veut dire agir à deux niveaux. Un, à Montréal même. [...] Mais deux, et ça c'est ma façon de le dire très souvent, même si on avait un record parfait, même si à Montréal on émettait aucun GES, on subirait les effets du changement climatique parce que les émissions viennent d'ailleurs. Alors, si on veut avoir un impact à Montréal, il faut travailler sur la scène internationale ». -Participant 1

De cet énoncé, il en ressort que pour le maire Coderre, la Ville de Montréal a la responsabilité d'agir à la fois localement, mais aussi à l'international afin d'avoir un effet agrégé par rapport à la crise environnementale. Elle doit chercher à intervenir dans sa propre juridiction pour diminuer les émissions de GES et favoriser une meilleure adaptation aux effets des changements climatiques. À cela s'ajoute une réelle volonté de collaborer et d'échanger avec d'autres villes à travers le monde dans le but d'adopter des solutions et des stratégies communes. Ce désir de coopération apparaît à plusieurs reprises dans les documents codés lorsque le maire explique l'importance des relations internationales et des organisations transnationales municipales (voir Tableau 3 et 4). Nous reviendrons sur cet élément ultérieurement dans ce chapitre.

Similairement aux entrevues, l'enjeu des changements climatiques constitue le code le plus repéré du contenu médiatique et des conférences (voir Tableau 1 et 2). Évidemment, d'autres problèmes sont soulevés, comme les GES, les défis en transport et la question du développement durable. Cela dit, ils renvoient dans la plupart des cas à la crise environnementale. Les deux premiers sont souvent mentionnés ensemble, c'est-à-dire que le code « transport » est évoqué pour parler des émissions de GES puisqu'il constitue la source la plus importante des GES émis à Montréal (42% des émissions) (Service de l'environnement, 2016: 7). Celui du « développement durable » se retrouve à maintes reprises avec le code « changements climatiques » dans les mêmes citations pour décrire les défis environnementaux auxquels Montréal et les villes en général se

trouvent confrontées. Par ailleurs au sujet de notre codage du contenu médiatique, le code « changements climatiques » entretient la plus forte relation avec celui de « C40 », à savoir qu'ils sont souvent cités ensemble (voir Tableau 3). Cela est entre autres dû au fait que ce réseau a pour but de lutter contre les changements climatiques.

Tableau 1. Codage du courant des problèmes (contenu médiatique)

Codes	Fichiers	Références
Changements climatiques	63	96
GES	37	56
Transport	29	48
Développement durable	28	42
Corruption, collusion et intégrité	19	27

Tableau 2. Codage du courant des problèmes (conférences)

Codes	Fichiers	Références
Changements climatiques	9	12
Développement durable	6	12
Transport	5	12
GES	4	8

Tableau 3. Codage du contenu médiatique: relation entre le code « C40 » et tous les autres

Codes	Fichiers	Références
Changements climatiques	20	24
GES	11	12
Échanger et collaborer	6	8
COP21 et Sommet des maires	7	7

Concernant les changements climatiques, Denis Coderre y fait référence à de nombreuses reprises lorsqu'il mentionne les effets de ce problème sur la Ville de Montréal et l'importance des villes pour trouver des solutions à cet enjeu environnemental:

« On sait que les villes sont à la fois les principales sources de gaz à effet de serre et les plus à risque face aux effets des changements climatiques, comme les vagues de chaleur ou un volume accru de précipitations. Tout en cherchant des solutions afin de réduire leurs émissions, les villes doivent mettre en place des mesures pour qu'elles s'adaptent aux changements climatiques. » (Ville de Montréal, 2015b)

« Les changements climatiques ont un impact certain sur nos bâtiments, nos infrastructures, notre population, nos milieux naturels et nos activités socioéconomiques. » (Ville de Montréal, 2015c)

Ces affirmations démontrent qu'il reconnaît l'importance des effets des changements climatiques pour Montréal et les villes en générales. Dans le premier *Plan d'adaptation aux changements climatiques de l'agglomération de Montréal (2015-2020)* adopté par l'administration Coderre et mentionné dans le document envoyé à C40 conjointement avec la demande officielle d'adhésion (voir Annexe 6), nombreuses conséquences pour la métropole québécoise sont présentées de façon détaillée. La hausse des températures moyennes qui a pour effet notamment de réduire la durée de la saison hivernale et d'augmenter la quantité d'insectes indésirables, l'augmentation du nombre d'événements de pluies abondantes, des vagues de chaleur plus fréquentes et intenses, ne sont que quelques exemples soulevés dans ce document (Ville de Montréal, 2017a). D'après ce plan, ce défi n'est pas nouveau¹², mais certains impacts semblent s'accroître au fil des années. Par exemple, en ce qui a trait à la hausse des températures, ces dernières ont augmenté d'environ 1°C entre les décennies 1970-1980 et 2000-2010, s'accroissant de manière plus prononcée dans les dernières années (Ville de Montréal, 2017a: 28).

Cela dit, aucun indicateur, événement marquant ou « feedback » ne semblent expliquer à eux seuls la prise en charge du dossier des changements climatiques par l'administration Coderre¹³. D'après le troisième participant à nos entrevues, ce problème n'a pas été « repriorisé » par le maire Coderre. Compte tenu du fait que la Ville de Montréal subit les nombreux effets de la crise environnementale depuis un certain nombre d'années, ce défi demeure un dossier prioritaire même

¹² Les données les plus récentes utilisées dans ce document remontent à 2013 et dressent un portrait de l'évolution des effets des changements climatiques depuis plusieurs décennies.

¹³ Ça ne veut pas dire qu'ils sont inexistant, car de nombreux indicateurs (qualité de l'air, température, précipitation, îlots de chaleur, canopée, niveau des eaux, etc.) démontrent l'importance du problème et plusieurs événements marquants survenus sur le territoire de la métropole québécoise ont attiré l'attention des décideurs politiques (l'apparition de l'agrile du frêne en 2011 ravageant la vaste majorité des frênes, les nombreuses canicules l'été, les inondations printanières, etc.). Toutefois, la récurrence de ceux-ci démontre que le problème est persistant. C'est pourquoi ce problème public est la disposition d'entrepreneur politique voulant attacher leur proposition de politique publique (solution) afin de placer cette dernière sur l'agenda décisionnel.

chez les administrations antérieures. Toutefois, décrit dans les sections ultérieures, le contexte politique qui a précédé l'élection de Coderre en 2013 s'avère caractérisé par d'autres problèmes d'ordre politique retenant l'attention de la classe politique montréalaise.

7.2. Courant des solutions: adhésion à C40

La solution étant connue dans le cas à l'étude, nous cherchons plutôt à expliquer pourquoi l'option de devenir membre du réseau C40 a été retenue par Montréal. Selon Kingdon (2003), une solution est retenue, entre autres, lorsque les contraintes associées sont minimales. En ce qui a trait à celles liées à la participation de la métropole québécoise à C40, une seule est identifiée lors de nos entrevues. En fait, contrairement à plusieurs autres regroupements de villes, ce réseau demande des comptes envers ses membres:

« Le C40 comme organisation exige que chacun de ses membres prenne des actions localement. C'est du très très très sérieux. Ils nous demandent nos plans de réduction, nos indicateurs, [...]. Ils veulent avoir des statistiques, quels programmes vous avez mis en place, etc. Alors, ça, dans ce sens-là, ce qui aurait pu nous ralentir c'est : « [...] ils nous en demandent bien trop, on ne sera jamais capable de livrer la marchandise sur tout ce qui nous demande » ». -Participant 1

Les villes membres doivent à la fois adopter des actions concrètes localement, mais aussi fournir de nombreuses informations à C40. De plus, plutôt que de favoriser une coopération volontaire, cette organisation s'attend à ce qu'elles participent activement. Certaines autorités locales peuvent donc hésiter à y adhérer face à ces engagements. Cela dit, d'après nos répondants, c'est surtout ce caractère exigeant de C40 qui permet à ce réseau de se distinguer des autres associations municipales et qui constitue plutôt un attrait pour les autorités montréalaises. Par ailleurs, aucun coût n'est associé à l'adhésion à C40, sauf pour les frais de déplacement. Selon Kingdon (2003: 105-106), les considérations budgétaires peuvent souvent agir comme promoteur ou limitation pour une proposition politique. Les contraintes étant peu nombreuses, cette option semble faisable.

Qualifié par l'un de nos répondants de « réseau contingenté », C40 a des critères d'adhésion qui désavantagent Montréal. Des facteurs démographiques et géographiques sont pris en considération lors du processus décisionnel. Afin de se distinguer des autres organisations transnationales municipales, C40 cherche d'abord à accueillir des villes d'importance mondiale situées aux quatre coins du globe. À cet égard, comparativement à d'autres *global cities*, Montréal n'est pas celle ayant la plus grande population. De plus, d'après l'un de nos participants, C40 tente ensuite d'accroître le nombre de villes membres à l'extérieur de l'Amérique du Nord et de l'Europe. C'est notamment pour ces raisons que le processus d'adhésion a pris un certain temps avant de se concrétiser en décembre 2016.

D'autres facteurs ont plutôt favorisé la candidature de Montréal, dont son adhésion à de multiples réseaux internationaux et son leadership (particulièrement celui du maire Coderre) par rapport aux enjeux environnementaux. Selon notre premier répondant, la participation de Montréal à de nombreuses organisations, comme *Metropolis*, *100 Resilient Cities* et ICLEI, favorise la diffusion des idées promues par C40:

« [...] notre adhésion, notre membership, la décision prise par le C40 de nous accepter comme membre, a bien sûr, tenu en compte le fait qu'on était déjà actif dans plusieurs réseaux. [...] si les autres réseaux de villes décident de s'engager dans le domaine du changement climatique, même s'ils ne sont pas même de C40, C40 est entrain totalement de remplir sa mission. » -Participant 1

C'est ainsi que C40 ne se retrouve pas dans une situation à somme nulle avec les autres réseaux municipaux, puisque ces derniers lui permettent d'atteindre ses propres objectifs.

Le réseautage de Montréal se combine au leadership de Coderre à l'international. Cela est soulevé dans les lettres d'appui à la candidature de Montréal soumises par quatre maires de grandes métropoles membres de C40 (Paris, Washington, Johannesburg et Séoul) (voir Annexe 7). Ils mentionnent entre autres les cibles environnementales « ambitieuses » de la Ville de Montréal, la

participation active du maire dans l'organisation *Metropolis* et le rôle qu'il prévoit jouer lors de la *Conférence de Paris sur les changements climatiques* (COP21).

Outre la faisabilité de cette solution, plusieurs avantages et bénéfices sont associés à l'adhésion de Montréal à l'organisation C40, favorisant sa recevabilité. Grâce aux entrevues, nous avons pu en identifier trois. D'abord, l'une des ambitions annoncées de ce réseau est celle de favoriser le « networking international », c'est-à-dire de permettre aux villes d'échanger et de collaborer entre elles. Denis Coderre adhère à ce désir en cherchant à apprendre des meilleures pratiques déjà mises à l'épreuve par d'autres municipalités tout en faisant la promotion des actions entreprises par la Ville de Montréal pour lutter contre les changements climatiques:

« What C40 has evolved to be an organization that enables the mayors of the world's greatest cities to inspire each other to new heights in terms of action on climate change through sharing the best practices, so copying great ideas from each other, but also understanding what hasn't worked and therefore reducing transaction costs, reducing the price of failure as well as making it much easier to be successful. » (Coderre, 2015a)

« Because it's just one assembly. We are all talking together all the time. There are no more boundaries, so when there is an issue, we call each other, we help each other and we focus together. [...] to have C40 and all those other cities mixed together it means that now we have a formidable war room to fight against climate change. » (Coderre, 2015a)

Le concept de « war room », mentionné à plusieurs reprises par Coderre, illustre sa volonté de créer une force politique commune dans le but de lutter contre les changements climatiques et de favoriser une place grandissante des villes sur la scène internationale. Ce dernier élément est davantage traité dans la section sur l'entrepreneur politique afin de présenter les intérêts du maire pour les relations internationales et les organisations transnationales municipales.

Par la suite, comme nous l'avons mentionné plus haut, C40 exerce une pression politique sur ses membres afin qu'ils agissent localement. Plus spécifiquement, ce réseau leur donne des objectifs précis et leur offre un accompagnement pour les atteindre:

« [...] C40 a des objectifs qui sont chiffrés. Alors, en ayant des objectifs qui sont chiffrés, en ayant l'obligation de faire des rapports annualisés [qui] nous amène à dire où on va. » -Participant 3

« Ils vont dire voici ce qui est à faire, voici ce que ça ressemble un tel plan, voici ce que vous devez compléter, pour être efficace en changement climatique ça vous prend des plans de réduction, des plans de résilience, etc. Donc, ils nous mettent certaines balises et paramètres et on bénéficie bien évidemment de l'aide des meilleures pratiques des autres villes. [...] Donc, il y a un phénomène de 'peer pressure' et de pression politique. » -Participant 1

Compte tenu de la complexité du défi climatique, les villes ne sont pas toujours outillées pour évaluer et réaliser un plan d'action efficace afin de répondre adéquatement à la crise environnementale. Parallèlement, admettons que les diverses municipalités adoptent différentes approches pour mesurer les GES émis sur leur territoire comme les sources prises en considération dans le calcul (équipement municipal, infrastructure municipale, secteur privé, transport, etc.). Cela peut avoir un impact sur la stratégie privilégiée par les autorités locales, car le problème est cerné différemment selon la ville en question. C'est ainsi que C40 offre justement les « balises » et les « paramètres », dont fait mention notre répondant, permettant aux membres d'avoir une vision commune de l'enjeu et un plan d'action similaire pour réduire leur émission de GES.

Troisièmement, C40 a de nombreuses ressources (financières, organisationnelles et politiques) à la disposition de ses membres. D'abord, compte tenu du fait que ce réseau travaille en collaboration avec le secteur privé et reçoit un soutien financier de ce dernier, il peut se permettre d'avoir une plus grande organisation pour venir en aide à ses membres, d'être actif tout au long de l'année grâce à divers sommets et ateliers, ainsi que de faire des représentations auprès d'acteurs à l'international (États, organisations internationales, etc.):

« [...] c'est toute une machine efficace. Vraiment, tant au niveau de l'organisation interne, la machine de relations publiques et de mobilisation politique c'est quelque chose. Alors, monter un sommet comme San Francisco, il y avait d'autres mondes. [...] Il faut être organisé en 'tabarouette'. [...] c'est une organisation qui fait du plaidoyer international, mobilisation politique des villes, [...] les États et tout [...]. » -Participant 1

À cela s'ajoutent les villes membres et les individus participant activement dans ce réseau, soit des acteurs bien connus du monde municipal:

« [...] de très gros noms de leadership, de villes et d'individus, [Michael] Bloomberg, qui est à l'origine déjà là, ensuite Anne Hidalgo, et puis après tu ajoutes d'autres grosses villes qui étaient déjà

là, comme Séoul, etc. Donc, le poids des individus et des villes à la tête du C40, juste ça, la crédibilité [...]. [...] Mais l'ensemble des ressources financières à la disposition de C40 et la qualité des gens qui sont dans l'organisation, dans le secrétariat, tu mets ces deux affaires-là ensemble pis avec le leadership politique qu'il a, tu te retrouves avec une opération gagnante. » -Participant 1

La crédibilité résultant de la place qu'occupent ces acteurs au sein de cette organisation renforce à la fois le pouvoir politique de C40 sur la scène internationale, son attractivité et sa capacité à exercer une pression sur ses membres afin d'atteindre certains objectifs. Autrement dit, les acteurs qui forment ce réseau constituent une ressource politique en soi.

À la lumière de ce qui précède, l'adhésion de la Ville de Montréal à C40 semble non seulement être une solution réalisable sur le plan technique et financier, mais elle offre aussi plusieurs avantages et bénéfices permettant aux autorités montréalaises de répondre à la crise environnementale. Puisque cette solution existe concrètement depuis 2005, l'année de la création de C40, il faut ainsi analyser le contexte politique de la période à l'étude et le rôle de l'entrepreneur politique dans le but de comprendre pourquoi une telle option a été privilégiée en 2015 par Montréal.

7.3. Courant politique: nouveau élu à la tête de Montréal

Au sujet du climat politique, comme nous l'avons mentionné précédemment, Kingdon (2003) soutient que plusieurs éléments (humeur nationale, forces politiques organisées, changement au niveau des acteurs ou de leur champ juridique, etc.) peuvent avoir un effet sur l'intérêt et la réception des autorités envers une proposition quelconque. D'après les données recueillies, c'est surtout l'arrivée d'un nouvel acteur politique à la Ville de Montréal qui a créé une conjoncture favorable à l'adhésion de la métropole québécoise à C40. Plus spécifiquement, avec l'élection de Denis Coderre comme maire de Montréal en novembre 2013, il y a eu une priorisation des questions environnementales et des relations internationales. Cela est corroboré par nos trois

répondants qui attribuent unanimement l'adhésion de Montréal à C40 en 2015 à l'arrivée au pouvoir de Coderre en 2013.

Avant l'élection de Coderre, des enjeux de corruption, de collusion et d'intégrité ont marqué le climat politique montréalais. Dès lors, les questions environnementales ont occupé une place secondaire dans la liste des priorités des élus municipaux:

« C'était un tout autre contexte. Il n'y avait pas cette sensibilité de la part de monsieur Applebaum et par après ç'a été monsieur Blanchard. [...] Le contexte a fait en sorte que c'était centré sur des enjeux politiques, des enjeux d'octroi de contrats et tout ça. L'environnement ne se situait pas. Il n'y avait pas du tout la même importance compte tenu du contexte politique. [...] Alors, c'est vraiment avec l'arrivée du maire Coderre, le contexte y prêtait, les enjeux d'éthique, les enjeux de contrats, ont été un peu mis derrière nous que la question de l'environnement puis trouver une plus grande place et priorisation. [...] Et la grande force du maire Coderre est aussi d'avoir compris que les villes étaient des acteurs urbains très très très importants. » -Participant 3

La crise politique étant relativement apaisée par l'entremise de différentes mesures adoptées par l'administration Coderre, dont la création du poste d'inspecteur général de la Ville de Montréal, le dossier environnemental se voit accorder un intérêt renouvelé. Selon l'un de nos participants, cet enjeu s'avère privilégié dès le début du mandat de Coderre:

« Donc, lui très tôt il a décidé de prioriser. Je ne dis pas que c'était le seul dossier. Il était préoccupé par les infrastructures. Il était préoccupé par le vivre ensemble, mais clairement, les enjeux environnementaux, passant par le reboisement, passant par toute la question des changements climatiques, passant par la question de la réduction des GES, ces enjeux ont été très tôt identifiés comme une priorité pour le maire Coderre. » -Participant 3

Cette priorisation des enjeux environnementaux se manifeste notamment à travers des initiatives entreprises dès son arrivée au pouvoir, comme la plantation d'arbres pour remédier au problème des îlots de chaleur et des insectes indésirables surgissant au Québec, deux défis liés au réchauffement climatique:

« Il me dit que pour lui, ça va être un dossier très important [(environnement et parcs)] et avant même que le budget de l'administration soit adopté, lui et le directeur général de la ville lui avaient donné une réserve de 10 millions pour prioriser des choses et il avait choisi de mettre, si je me rappelle bien, 1 million pour les arbres, parce que le premier défi environnemental auquel on a été confronté c'est le reboisement, parce que la Ville de Montréal avait un retard disons par rapport à ce que se faisait dans d'autres grandes villes au niveau de la plantation d'arbres et notre administration a été confrontée à tout le phénomène de l'agile du frêne. » -Participant 3

D'après ce même participant, d'autres actions ont été posées en début de mandat, telles que la réalisation d'inventaires sur la consommation d'énergie et les émissions de GES, ainsi que des investissements dans le transport collectif. En ce qui a trait au transport, comme nous l'avons mentionné précédemment, celui-ci est identifié à plusieurs reprises dans le codage compte tenu des GES émis par ce secteur (voir Tableau 1).

Le dossier des relations internationales a lui aussi été soulevé au rang des priorités des autorités montréalaises avec l'arrivée au pouvoir de Coderre. Selon le codage et les entrevues, les prédécesseurs du maire ont accordé moins d'importance aux questions des relations internationales, se concentrant plutôt sur les enjeux locaux. À la différence de l'opposition officielle au conseil municipal qui émet de nombreuses critiques à l'égard de Coderre pour ses multiples déplacements à l'étranger, Michel Leblanc, président et chef de la direction de la *Chambre de commerce du Montréal métropolitain* (2009 à aujourd'hui), expliquant la différence entre Coderre et l'ancien maire Gérald Tremblay (2001-2012), salue plutôt les efforts du premier:

« Le maire Gérald Tremblay avait bien réalisé quelques missions économiques à l'étranger, particulièrement dans son dernier mandat entre 2010 et 2012, mais le maire Coderre se démarque [...]. Ce qui caractérise plus le maire Coderre, [...] c'est l'ambition pour la ville. Le maire Tremblay était moins un promoteur ambitieux de Montréal, il ne cherchait pas nécessairement à positionner Montréal comme le maire Coderre, qui fait la promotion de sa ville, de sa métropole. Il le fait sans aucune retenue, sans aucune gêne. » (Chapdelaine, 2016)

Pendant les élections municipales québécoises de 2013, contrairement aux autres candidats à la mairie de Montréal, Denis Coderre a démontré une volonté claire de s'appropriier le dossier des relations internationales et de jouer un plus grand rôle sur la scène internationale. Lors d'un débat organisé par le CORIM, Denis Coderre a présenté sa vision des responsabilités du maire et celles de la Ville de Montréal à l'étranger:

« Il faut commencer à penser grand. Il faut commencer à s'assumer comme une vraie métropole. S'assumer comme une vraie métropole, c'est d'envoyer un vrai leadership politique. Le leadership politique [il n'est] pas compliqué, après le 4 novembre prochain, le maire de Montréal sera responsable du dossier international. Il est le fer de lance. On a un rôle institutionnel à jouer et il est le rassembleur.

Il est le catalyseur. [...] On a un rôle politique important à jouer parce qu'on définit plus le monde en continent et en pays, on les définit à partir des villes. [...] Il faut maintenir le statut de Montréal comme ville coopérante, ce n'est pas juste une question d'investissements, c'est aussi une question de responsabilité sociale [...]. [...] Il faut aussi rejoindre le cercle des grandes métropoles à travers le monde. » (Coderre, 2013)

En examinant de façon plus détaillée la perspective du maire sur les relations internationales dans la prochaine section, nous proposons d'analyser certains éléments du précédent énoncé afin de saisir sa conception du dossier international ultérieure à son élection. Ceux-ci vont se retrouver à plusieurs reprises dans ses discours tout au long de son mandat. D'abord, selon Coderre, le monde ne se définit plus seulement en termes d'États ou de régions, mais aussi par les villes. Les autorités locales ont un rôle à jouer sur la scène mondiale, car elles subissent les effets négatifs de plusieurs enjeux transnationaux, comme le terrorisme, l'immigration et les changements climatiques. Le maire emploie ainsi la notion de « diplomatie urbaine » pour qualifier cette façon de concevoir l'ordre mondial où les villes réalisent aussi des missions à l'étranger, soit sous forme de relations bilatérales ou multilatérales:

« C'est pour ça qu'on a mis de l'avant une diplomatie urbaine. C'est un nouvel agenda. C'est une nouvelle façon de faire où on envoie comme message, que de toute façon, l'ensemble des enjeux de quelques politiques nationales que ça soit se retrouve au niveau du gouvernement de proximité que constitue les villes. Donc, nécessairement on a besoin de se parler et on peut développer, à cause de notre proximité, des solutions beaucoup plus pragmatiques pour arriver à des résultats probants. » (Coderre, 2017a)

Le code « rôle des villes » est d'ailleurs celui qui ressort le plus de notre codage pour comprendre l'intérêt du maire pour les relations internationales (voir Tableau 4 et 5).

Ensuite, Coderre soutient que Montréal a « une responsabilité sociale » d'agir à l'international du fait qu'elle est une « ville coopérante ». Sans pour autant clarifier cette affirmation, cela présente une vision plutôt normative du rôle que doit jouer la métropole québécoise à l'étranger. L'organisation du *Sommet vivre-ensemble* en 2015 à Montréal, à la suite des attentats à *Charlie Hebdo* à Paris, constitue un exemple notable de ce désir de coopérer avec

d'autres villes sur la scène mondiale. Le forum a eu pour objectif de discuter des défis liés à l'intégration et la radicalisation dans les régions urbaines. L'annonce de cette réunion coïncide d'ailleurs avec une visite officielle du maire à Paris afin de démontrer sa solidarité avec les Français après les actes terroristes (Rioux, 2015). Cette volonté de collaborer avec ses homologues municipaux à l'international renvoie également à ses ambitions d'échanger et de travailler avec les différentes villes au sein des organisations transnationales municipales. Le code « échanger et collaborer » est d'ailleurs le deuxième facteur le plus identifié dans notre codage, expliquant l'intérêt du maire pour ces réseaux (voir Annexe 4 et 5)

De plus, l'énoncé en question présente la vision différenciée du maire en ce qui concerne le rôle d'une métropole. En qualifiant Montréal de métropole, au sens politique du terme, plus spécifiquement de « métropole internationale » (Ville de Montréal, 2014a), il estime que sa ville doit avoir une présence sur la scène mondiale et démontrer un leadership sur certains dossiers particuliers tels que les changements climatiques. Dans notre analyse des documents médiatiques, les codes « leadership de Montréal » et « métropole » se situent en troisième et sixième place parmi les facteurs identifiés par le codage pour appréhender la perspective du maire des relations internationales (voir Tableau 4). En 2014, avant d'entamer une visite officielle au Japon, Coderre révèle justement sa compréhension des responsabilités associées à une métropole dans cette déclaration:

« À titre de métropole internationale, Montréal doit bâtir de solides relations avec les autres métropoles du monde, afin d'échanger sur nos défis communs et nos expertises propres. Ainsi, nous pouvons tirer parti des meilleures pratiques développées ailleurs, faire la promotion de Montréal à l'étranger, et tenter d'attirer des investissements créateurs d'emplois. » (Ville de Montréal, 2014a)

De cet énoncé, un thème soulevé plus haut ressurgit, soit l'importance pour Montréal d'établir des relations avec d'autres métropoles à l'étranger dans le but d'échanger et collaborer sur des dossiers qui les affectent tous.

Enfin, le maire Coderre souhaite que Montréal « rejoigne le cercle des grandes villes ». De ce fait, il sous-entend qu'elle a perdu sa place parmi ces dernières au cours des années précédant son élection. Selon lui, sa ville doit devenir « incontournable » et agir comme une « plaque tournante ». Grâce à ses nombreux avantages, telles qu'être une métropole francophone en Amérique du Nord, avoir une grande population étudiante universitaire et la présence de plusieurs ambassades et organisations internationales sur son territoire (dont certains de l'ONU), le maire estime qu'il est temps que Montréal occupe une place grandissante sur la scène mondiale. Identifié dans l'analyse du contenu médiatique, le code « incontournable » se trouve souvent mentionné par Coderre pendant sa mandature (16 citations dans 11 documents), révélant ses ambitions pour la métropole québécoise à l'étranger (voir Tableau 4). Dans la section suivante, nous allons voir que le code « promouvoir et faire rayonner Montréal » est également soulevé à de nombreuses reprises par le maire Coderre dans le contenu médiatique.

Son élection annonce la concrétisation de cette volonté de jouer un plus grand rôle sur la scène internationale. L'un des participants à nos entrevues explique l'impact qu'a eu Coderre sur la priorisation de la question internationale:

« [...] il y a eu quelques années, on va dire ça ici, difficile à Montréal. Pas que Montréal n'a jamais été sur la scène internationale. Il y a eu d'autres maires dans le passé qui ont eu une certaine présence, de un et de deux, la présence de Montréal à l'international ne dépend pas que du maire et de l'administration. [...] Mais ceci étant, il n'y a aucun doute, dans l'esprit de personne, avec l'arrivée du maire Denis Coderre, ça a donné une poussée, une impulsion à la présence internationale, aux connexions internationales de Montréal. Ça, c'est très clair. Le maire Coderre l'a fait de façon très volontaire et très claire. » -Participant 1

Cette « impulsion » se manifeste entre autres à travers un ensemble de mesures phares adoptées au début de son mandat, telles que la création du *Bureau des relations internationales de la Ville de Montréal* (2014), l'embauche de l'ancien ambassadeur du Canada (2015), Henri-Paul Normandin, comme directeur de ce bureau, devenir le président du réseau transnational municipal *Metropolis* (2015), ainsi que l'organisation et la réception de différents sommets internationaux à

Montréal (le *Sommet du vivre-ensemble*, la conférence thématique d'*Habitat III*, le *XII^e Congrès Metropolis*, l'*Assemblée annuelle de l'Association des Maires francophones*, etc.). De plus, comme nous l'avons mentionné précédemment, le maire Coderre a entrepris plusieurs déplacements à l'étranger tout au long de son mandat, dont les raisons sont multiples: créer des liens d'affaires, encourager la coopération entre les villes, participer à des sommets, etc. Outre l'adhésion à C40, la Ville de Montréal s'est notamment jointe aux groupes *Compact of Mayors* (2015) et *100 Resilient Cities* (la *Fondation Rockefeller*) (2015), deux réseaux qui cherchent à apporter des solutions aux défis environnementaux.

Tout compte fait, l'élection de Denis Coderre à la tête de la Ville de Montréal en novembre 2013 a créé un climat politique où les questions liées à l'environnement et aux relations internationales ont pu prendre une place grandissante au sein des priorités des autorités municipales. Alors que le problème des changements climatiques attire davantage l'attention des décideurs politiques et des fonctionnaires municipaux, l'adhésion à C40 semble de plus en plus être une option réalisable et envisagée compte tenu du fait qu'elle s'inscrive dans les ambitions internationales du maire. Ceci étant dit, les trois courants analysés jusqu'à présent doivent être réunis par un ou des entrepreneurs politiques afin d'augmenter les chances qu'une proposition soit élevée à l'agenda décisionnel. Dans la section suivante, nous présentons l'importance du maire de Montréal comme entrepreneur politique dans le processus de mise à l'agenda de l'adhésion de sa ville à C40 en 2015.

7.4. Entrepreneur politique: le maire de Montréal

Lorsque l'intérêt du public et l'attention politique sont peu élevés pour un enjeu quelconque, comme c'est le cas pour les questions liées aux relations internationales d'une ville, Henstra (2010: 249) estime qu'un changement politique important nécessite habituellement qu'un

ou des individus tirent profit d'une fenêtre d'opportunité pour regrouper les trois courants mentionnés précédemment. Alors que plusieurs individus sont intervenus dans le processus d'adhésion de la Ville de Montréal à C40 en 2015, le maire Coderre semble avoir agi comme entrepreneur politique. Les répondants de nos entrevues affirment unanimement que cette proposition découle d'une décision politique de Denis Coderre et de ses efforts entrepris à deux niveaux, soit à l'interne de l'administration municipale et à l'international auprès des acteurs stratégiques de C40. Dans cette section, nous allons d'abord présenter les actions du maire ayant favorisé la mise à l'agenda décisionnel de l'option en question. Par la suite, les qualités du maire sont analysées afin de comprendre comment son influence sur l'agenda décisionnel s'est avérée aussi importante. Finalement, sa compréhension des relations internationales est étudiée en profondeur dans le but de saisir son intérêt pour C40, les relations internationales et l'enjeu des changements climatiques.

Chercher l'origine d'une proposition politique s'avère normalement difficile. En fait, non seulement il y a une multiplicité d'acteurs pouvant appuyer ou proposer une idée, mais celle-ci peut disparaître pour un certain temps et revenir par la suite. Dans le cas à l'étude, tous nos répondants affirment avoir entendu parler de C40 initialement en 2015. Plus spécifiquement, l'un d'entre eux (participant 2) soutient que C40 est ressortie dans une conversation en début 2015 en préparation au congrès mondial de l'ICLEI en avril à Séoul. Pendant cet événement, des ateliers ont été organisés par l'organisation C40. En cherchant à rencontrer les acteurs clés pendant ce temps, Coderre rentre en contact avec Mark Watts (rencontre prévue avant l'arrivée à Séoul), directeur de C40, où ils discutent de la possibilité de l'adhésion de Montréal à ce réseau. Après le congrès, compte tenu du contexte international, Coderre privilégie cette option et débute les démarches politico-administratives:

« [...] on est revenu de Séoul en se disant: donc, [...] il y avait la COP 21, mais il y avait aussi le Sommet de Paris. Donc, nous on s'enignait dans cette direction-là. Donc, pour nous, c'était l'occasion de joindre C40 dans cette espèce de logique en fait qui faisait que Montréal joignait C40, qu'on participait au Sommet des villes à Paris avec Annie Hidalgo en marge de la COP 21 en décembre 2015. »
-Participant 2

Ce que cet énoncé montre, c'est que la situation internationale semble avoir influencé le processus de mise à l'agenda décisionnel, motivant Coderre à agir plus rapidement dans le but de soumettre la candidature officielle avant la COP21 et le *Sommet des maires*. Nous allons revenir sur l'importance du climat politique mondial dans la section suivante de notre analyse.

Le processus d'adhésion à C40 semble avoir été double. D'une part, des démarches plutôt administratives ont été entamées et « pilotées » par Coderre afin d'envoyer une demande officielle à l'organisation en question. À cet égard, la collaboration entre plusieurs acteurs au sein de la Ville de Montréal, dont l'équipe politique du maire, le Bureau des relations internationales de Montréal et le Service de l'environnement de Montréal, s'est avérée nécessaire pour étudier la faisabilité de cette option, recueillir des lettres de soutien à la candidature de Montréal, appuyer le maire dans ses déplacements à l'international, etc. D'après nos répondants, Coderre a assuré le suivi des activités tout au long du processus : « on en parlait régulièrement: 'qui est le prochain qu'on appelle, qu'est-ce qu'on fait, où est-ce que le dossier est rendu', etc. » (participant 1).

D'autre part, Coderre a effectué des démarches qualifiées de politiques sur la scène internationale dans le but de promouvoir et soutenir la candidature de Montréal à C40. Les différentes relations (bilatérales et multilatérales) développées et entretenues à l'international par le maire ont d'abord facilité les actions administratives en favorisant la reconnaissance de Montréal à l'étranger:

« [...] quand on va en déplacement bilatéral ou multilatéral, on établit des liens, on renforce des liens personnels, ce qui fait qu'à partir de Montréal par la suite, si on veut appeler un maire ou si le conseiller du maire veut appeler le conseiller de l'autre maire, c'est beaucoup plus facile parce que les relations sont déjà établies. [...] Bref, quand on faisait nos démarches, on n'était pas des 'nobody' qui arrivaient de nulle part là. Montréal arrivait et le monde nous connaissait déjà. » - Participant 1

De plus, comme nous l'avons mentionné précédemment, puisque Montréal ne répond pas à certains critères d'adhésion de C40, dont celui de la population, le leadership politique démontré notamment par Coderre à l'étranger par rapport aux enjeux environnementaux compense ce souci. En fait, les nombreux déplacements réalisés attestent de sa volonté et de sa détermination à jouer un plus grand rôle à l'international. Dès lors, dans le cas à l'étude, l'entrepreneur politique agit non seulement au niveau local, mais aussi sur la scène mondiale afin de promouvoir sa proposition.

En rappelant les propos de Kingdon (2003) par rapport aux caractères associés aux entrepreneurs politiques (influence sociale et politique, niveau de connectivité, capacité à négocier, persistance, etc.), certaines qualités sont attribuables à Denis Coderre. Elles peuvent expliquer à la fois son intérêt pour cette proposition et sa capacité à attirer de l'attention envers celle-ci. Dans un premier temps, avant d'occuper la fonction de maire, Coderre a siégé à la Chambre des communes au Parlement fédéral pendant 16 ans, occupant des postes clés comme secrétaire d'État aux Sports amateurs, ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, ainsi que ministre responsable de la Francophonie. Ses expériences professionnelles et politiques lui ont permis de saisir l'importance des relations internationales. Selon Dominique Anglade, ancienne PDG de *Montréal International*:

« Les 16 ans qu'il a passés au gouvernement fédéral font qu'il a une très bonne connaissance au niveau des affaires internationales. Par ailleurs, c'est un homme qui est capable de parler à un chef d'État comme il est capable de parler à n'importe qui dans la rue » (Cameron, 2015a).

Cette stature de « chef d'État » découle justement de sa maturité politique et se manifeste à travers ses nombreux déplacements à l'international. Certains médias l'ont d'ailleurs qualifié de « premier ministre de Montréal » lors d'une rencontre officielle avec le Président de la France, François Hollande (Cameron, 2015a; Rioux, 2015; Robitaille, 2015). En étant le premier représentant de sa ville, cette qualité lui permet de hausser sa ville parmi les grandes métropoles, car il occupe une présence accrue sur la scène mondiale.

Son expérience au sein du gouvernement fédéral canadien lui a poussé à reconnaître l'importance du rôle des villes à l'international:

« [...] venant du réseau international, ayant eu la Francophonie, ayant été ministre de l'Immigration, il comprenait bien que le fédéral spontanément n'aurait pas créé un espace pour les villes. Alors, lui son génie propre ça été d'axer sur la scène internationale et de pas attendre nécessairement après le fédéral. Il comprenait bien que les grands enjeux de sécurité publique, des enjeux du vivre ensemble, les grands enjeux du transport, les grands enjeux de l'immigration, ça avait beau relever du fédéral, en partie c'était les villes qui y étaient, quand il y avait des difficultés, quand il y avait des événements [...]. [...] Donc, son passage au fédéral l'avait porté à comprendre l'importance des relations internationales. Et, sa fonction de maire l'a amené à comprendre c'est quoi la diplomatie urbaine. » -Participant 3

En s'occupant de grands dossiers comme l'immigration, la francophonie et les sports, il comprend comment les relations internationales peuvent constituer un outil pour les métropoles. Par exemple, après les attentats de Paris de 2015, l'organisation du *Sommet vivre ensemble* et la création de l'*Observatoire international des maires sur le vivre ensemble* illustrent à la fois ses habiletés diplomatiques, sa sensibilité pour les questions d'immigration et sa compréhension de l'importance de la collaboration entre les villes pour trouver des solutions à des défis transnationaux communs.

Dans un deuxième temps, la nature même du poste de maire de la métropole québécoise accorde une influence politique et sociale à Denis Coderre. Ce dernier exerce un certain contrôle sur un ensemble d'aspects de la vie politique municipale lui permettant d'influer l'agenda décisionnel. En fait, comme nous l'avons mentionné précédemment, il est susceptible d'avoir un impact sur la distribution des ressources (organisationnelles, financières, politiques, etc.), les priorités politiques et administratives de la ville, l'organisation municipale (départements, personnels, etc.), etc. De plus, puisque Coderre s'est présenté aux élections municipales de 2013 comme leader du parti politique *Équipe Denis Coderre*, il peut compter sur l'appui des membres élus (28 sur 65 sièges) de son parti au conseil de la Ville de Montréal. L'un de nos participants

explique d'ailleurs que l'adhésion d'une ville à une organisation transnationale municipale dépend souvent de la volonté politique du maire:

« C'est sûr que le maire a joué un rôle clé. C'est sûr que lui dans ses approches a joué un rôle qui était très clé. Je veux dire, ultimement, c'est souvent comme ça qu'on peut mesurer la volonté d'une ville de joindre un réseau ou de faire un projet c'est quand la politique porte le projet. » - Participant 2

Cette influence est d'ailleurs renforcée par son niveau de connectivité à l'international et sa notoriété à Montréal. Au sujet du premier, attribuable entre autres à son réseautage sur la scène mondiale, Coderre a pu développer des liens privilégiés avec plusieurs acteurs et organisations stratégiques. Ces connaissances ajoutent à l'influence du maire à l'étranger puisqu'elles peuvent le soutenir dans ses différentes démarches. Par exemple, en ce qui a trait au processus d'adhésion à C40, la participation de Montréal à divers réseaux clés (*Association internationale des maires francophones, Métropolis, 100 Resilient Cities, ICLEI, Compact of Mayors*, etc.) et les relations établies avec d'autres maires de grandes villes membres de C40 (Paris, Séoul, Washington (District de Columbia), Chicago, New York, Johannesburg, etc.) ont favorisé sa candidature.

Parallèlement, le maire a joui d'une importante notoriété pendant son mandat dû à sa présence médiatique et son passé politique au fédéral. En fait, Coderre se retrouve à de multiples reprises à la une des différents journaux en se positionnant ouvertement sur certains grands enjeux nationaux et locaux. À la différence de plusieurs autres maires de grandes villes canadiennes, il s'est insurgé publiquement contre des décisions politiques remarquables du fédéral, tels que la décision prise par la société d'État *Postes Canada* de mettre fin à la distribution à domicile du courriel dans les régions urbaines au Canada (Radio-Canada, 2015a) et la construction du projet d'oléoduc *Énergie Est* (Coderre, 2016). En ce qui a trait au deuxième cas, face aux risques environnementaux, le maire Coderre, avec le soutien de tous les membres de la *Communauté métropolitaine de Montréal*, s'est exprimé à de nombreuses reprises en défaveur au projet de

pipeline proposé par l'entreprise *TransCanada* dont la concrétisation s'avère souhaitée par le gouvernement fédéral. Au niveau local, Coderre sait capter l'attention médiatique en saisissant chaque opportunité pour faire connaître son discours et sa position. Par exemple, en 2015, la Ville de Montréal a déversé des milliards de litres d'eaux usées dans le fleuve Saint-Laurent afin d'effectuer des travaux de mise à niveau d'un intercepteur d'égouts (Radio-Canada, 2015b). Devenant la cible de nombreuses critiques, Coderre défend la nécessité du projet en descendant dans l'intercepteur afin de témoigner de l'importance des travaux.

D'après ce qui précède, Denis Coderre possède une expérience professionnelle et politique lui permettant à la fois d'appréhender l'importance des relations internationales pour les métropoles et de maîtriser l'appareil diplomatique. Son temps passé à Ottawa, combiné avec le poste dont il occupe, son niveau de connectivité et sa notoriété, ont une incidence sur sa capacité à faire avancer une proposition et de la mettre sur l'agenda décisionnel. Cela dit, les entrepreneurs politiques agissent souvent selon leurs intérêts, leurs valeurs ou pour des gains quelconques. Dans les lignes qui suivent, revenant sur des composants soulevés précédemment, nous cherchons à saisir sa conception des relations internationales afin de comprendre son intérêt pour celles-ci.

Dans le codage du contenu médiatique et des conférences, plusieurs éléments mentionnés par Coderre nous permettent d'appréhender sa perspective des relations internationales (voir Tableau 4 et 5). Compte tenu du fait qu'ils interagissent entre eux, trois tendances s'en dégagent.

Tableau 4. Codage de l'entrepreneur politique (contenu médiatique)

Codes	Fichiers	Références
Rôle des villes	66	80
Échanger et collaborer	46	67
Leadership de Montréal	28	35
Diplomatie urbaine	28	34
Rôle de Montréal	23	28
Promouvoir et faire rayonner Montréal	20	28
Métropole	18	21
Incontournable	11	16

Tableau 5. Codage de l'entrepreneur politique (conférences)

Codes	Fichiers	Références
Échanger et collaborer	11	28
Solutions dans les villes*	7	17
Rôle et place des villes*	7	14
Glocalisation (think global, act local) **	10	13

* Dans le codage du contenu médiatique, ces deux codes (solutions dans les villes / rôle et place des villes) ont été codés ensemble par l'entremise du code « rôle des villes ».

** Dans le codage du contenu médiatique, le code « glocalisation (think global, act local) » s'inscrit dans le code « diplomatie urbaine ». Ce code a été isolé dans le codage des conférences puisque Coderre l'évoque sans pour autant mentionner directement la « diplomatie urbaine ».

D'abord, comme nous l'avons mentionné précédemment, le maire Coderre croit fortement que les villes, surtout les métropoles, ont un rôle à jouer à l'international. Sur les 24 éléments repérés dans notre codage des documents médiatiques, le code « rôle des villes » revient le plus souvent (80 fois dans 66 documents). La notion de « diplomatie urbaine » est d'ailleurs utilisée par le maire pour qualifier les actions entreprises par les villes à l'étranger. Généralement, Coderre évoque les défis auxquels les municipalités sont confrontées (changements climatiques, l'immigration, urbanisation croissante de la population mondiale, etc.) pour légitimer leur présence sur la scène mondiale:

« Aujourd'hui, on ne définit plus le monde en termes de pays ou de continents, mais en termes de villes. Et lorsqu'on sait que dans 20 ans plus de 70 % de la population mondiale va se retrouver dans les villes, l'ensemble des défis comme le transport, l'aménagement du territoire, le développement durable, économique et social va passer par les villes. » (Radio-Canada, 2015c)

« Tous les problèmes de l'heure doivent passer par un gouvernement de proximité [...]. Une métropole qui se respecte se doit d'avoir une stratégie internationale parce qu'on est dans le village global en ce moment. Il n'y a plus de frontières. » (Cameron, 2015b)

Dans le deuxième énoncé ci-dessus, l'utilisation du terme « village global » par Coderre afin de justifier l'importance pour une métropole d'avoir une stratégie internationale démontre sa compréhension des relations entre les villes à l'international. Étant donné que les enjeux transnationaux ne reconnaissent pas les frontières et que les urbains occupent une part croissante de la population mondiale, les régions urbaines constituent des lieux stratégiques pour trouver des solutions à de nombreux problèmes. Dans le codage des conférences, le code « solutions dans les villes »¹⁴ est le deuxième plus fréquemment mentionné (voir Tableau 5). À cet égard, il est intéressant de mentionner que le code « rôle des villes » entretient une forte relation avec celui des « changements climatiques » dans le codage du contenu médiatique¹⁵ (voir Tableau 6). Les autorités peuvent agir localement pour répondre au problème des changements climatiques. Cela dit, les métropoles doivent collaborer à l'international afin d'avoir un effet agrégé, et ça, vu qu'elles se situent dans un « village global ». Supposons hypothétiquement que Montréal réussisse à éliminer complètement ses émissions de GES, mais que New York en produise davantage, les émissions globales demeurent relativement les mêmes et la métropole québécoise va continuer à subir les effets négatifs des changements climatiques. La notion de « village global » avancée par Coderre renvoie finalement à une perspective selon laquelle les régions urbaines sont

¹⁴ Dans le codage du contenu médiatique, le code « solution dans les villes » se retrouve dans le code « rôle des villes », car le maire justifie souvent le rôle des villes à l'international en affirmant que les solutions pour répondre à de nombreux enjeux transnationaux sont situées dans les régions urbaines. Pendant ses conférences, Coderre discute de ces solutions avec plus de précisions.

¹⁵ Puisque le nombre de conférences analysé est peu élevé, il est difficile d'étudier la force de la relation entre les codes dans le contenu des conférences. Par exemple, au sujet de la relation entre le code « rôle des villes » et les « changements climatiques », le rôle des villes est mentionné à deux reprises dans les mêmes citations que celles où le code « changements climatiques » se trouve mentionné.

interdépendantes. C'est donc dans leur intérêt de travailler ensemble afin de développer des solutions et des stratégies innovantes.

**Tableau 6. Relation entre le rôle des villes et le courant des problèmes
(codage du contenu médiatique)**

Codes	Fichiers	Références
Changements climatiques	21	23
Développement durable	11	11
GES	7	7
Transport	3	3

Ensuite, le concept de « village global » s'inscrit dans la vision normative du maire de la place des villes sur la scène internationale telle que mentionnée précédemment. D'après celle-ci, la coopération entre les métropoles semble être une valeur importante pour le maire notamment en ce qui a trait au problème des changements climatiques. Le code « échanger et collaborer » est d'ailleurs le deuxième élément le plus repéré dans le contenu médiatique et le premier parmi ceux identifiés dans les conférences (voir Tableau 4 et 5). Selon Coderre, les relations internationales offrent à Montréal l'opportunité d'échanger et de collaborer avec d'autres villes sur des enjeux communs (Ville de Montréal, 2014a). Par exemple, en discutant des actions entreprises par la Ville de Montréal sur le plan environnemental dans le cadre du *XII^e Congrès mondial de Metropolis*, il soutient que Montréal s'est inspirée notamment de Copenhague, aussi membre de C40, pour accroître l'utilisation du vélo sur son territoire (Coderre, 2017b). L'extrait ci-dessous confirme que pour Coderre, les réseaux constituent un véhicule efficace offrant aux villes participantes l'opportunité d'atteindre des objectifs communs plus larges:

« J'estime qu'il est essentiel de créer des alliances solides avec plusieurs grandes villes et capitales du monde. L'avenir appartient aux métropoles et les villes doivent s'unir pour affronter les enjeux liés aux changements climatiques, au développement durable et à la prévention de la radicalisation. Il est important pour moi de promouvoir ce concept de diplomatie urbaine. Comme je le dis souvent: 'seuls nous avançons plus vite, mais ensemble nous avançons plus loin' » -Denis Coderre (Ville de Montréal, 2016c).

Enfin, les autres éléments importants identifiés dans les documents médiatiques (voir Tableau 4) en lien avec l'entrepreneur politique renvoient à la volonté du maire d'accroître l'influence de Montréal à l'international. Parmi les codes révélant la position de Coderre sur les relations internationales, ceux de « métropole », « rôle de Montréal », « leadership de Montréal », « incontournable » et « promouvoir et faire rayonner Montréal » illustrent sa volonté que Montréal occupe une place grandissante sur la scène mondiale. À cet égard, il semble établir une distinction entre les responsabilités d'une ville et celles d'une métropole. En présentant le bilan de sa première mandature à la *Chambre de commerce de Montréal*, le maire affirme qu'il y a eu « une prise de conscience collective des élus, des citoyens, des gouvernements, sur le rôle et les responsabilités d'une métropole » (Radio-Canada, 2017). Tel que mentionné dans une citation préalablement présentée, l'une de ses responsabilités pour une métropole, selon Coderre, est d'avoir une « stratégie internationale » (Cameron, 2015b).

En ce qui a trait au rôle de Montréal à l'étranger, Coderre souhaite que sa ville participe au sein de différents réseaux: « une part importante de notre rôle en tant que métropole réside dans nos actions à l'international et dans notre présence à l'intérieur des grands forums mondiaux » (Ville de Montréal, 2014b). Plus spécifiquement, la métropole québécoise doit occuper une fonction de leadership à l'international, surtout par rapport à la crise environnementale. Selon le maire, l'adhésion à C40 constitue justement un exemple de ce leadership:

« L'adhésion de Montréal à C40, l'organisation internationale des villes engagées dans la lutte aux changements climatiques, en décembre 2016 envoyait un signal fort du leadership de notre métropole dans la diplomatie urbaine et une reconnaissance de notre vision et de nos actions dans la lutte aux changements climatiques ». (Ville de Montréal, 2017b)

À cela s'ajoute le désir du maire que la Ville de Montréal redevienne incontournable. La réputation de Montréal ayant été entachée par de nombreux problèmes politiques dans le passé, Coderre dit vouloir rétablir celle-ci. Les relations internationales constituent donc, pour lui, un

outil permettant de changer les perceptions négatives (internes et externes) associées à la situation politique de sa métropole. Dès son arrivée en politique municipale, et ça pour le restant de son mandat, le maire affiche une volonté claire d’assumer un rôle important par rapport aux dossiers internationaux:

« Et je serai ce chef d’orchestre qui va permettre justement, pour qu’on puisse ensemble retrouver nos lettres de noblesse et s’assurer tant au niveau provincial, ou au niveau fédéral, à l’Assemblée nationale, ou sur la scène internationale, que Montréal redeviendra incontournable. » (Radio-Canada, 2013b)

L’ensemble des actions adoptées ou entreprises par Coderre mentionnées précédemment pour réorganiser les relations internationales de Montréal et accroître la présence de cette dernière sur la scène mondiale s’inscrivent justement dans ses ambitions transnationales. Ses nombreuses missions à l’étranger et sa participation au sein des différentes organisations transnationales municipales cherchent à accentuer le leadership de Montréal en contribuant à promouvoir et à faire rayonner de la métropole québécoise tout en changeant les perceptions envers celle-ci. Présentant les accomplissements de son mandat après sa défaite aux élections municipales de 2017, Coderre affirme que la Ville de Montréal est « redevenue pertinente », qu’elle « inspire » et qu’une « stabilité politique » s’est réinstallée grâce aux nombreux gestes posés par son administration à Montréal, mais particulièrement sur la scène mondiale (Labbé, 2017; Métro, 2017). Il consacre d’ailleurs une partie importante de son discours aux relations internationales.

En somme, à travers ses différentes démarches politiques à l’international et au niveau local, Denis Coderre a agi comme entrepreneur politique dans le processus de mise à l’agenda de l’adhésion de sa ville à l’organisation C40. Celles-ci ont été facilitées, entre autres, par ses qualités personnelles et professionnelles, lui offrant une expérience dans le domaine des relations internationales, ainsi que par son niveau de connectivité et sa notoriété. De plus, la participation de Montréal à C40 s’inscrit dans les valeurs et les intérêts de Coderre. Reconnaisant l’urgence

d'agir, il croit fermement à l'importance du rôle des villes sur la scène internationale dans le but de répondre à la crise environnementale. À cela, les réseaux transnationaux municipaux constituent, selon lui, un outil par excellence pour favoriser l'échange et la collaboration entre les autorités locales. Cela dit, compte tenu du fait que nous n'avons pas eu la chance d'interviewer le maire Coderre dans le cadre de cette recherche, l'analyse demeure partielle. Ainsi, d'autres facteurs (intérêts, valeurs, dimensions politiques internes, etc.) ayant possiblement contribué à motiver Coderre à privilégier une telle option politique ne sont pas traités ici. Malgré tout, une question demeure, à savoir pourquoi l'adhésion de Montréal à C40 est une possibilité envisageable et acceptée en 2015 et pas à un autre moment. Dans la dernière section de cette analyse, l'ouverture de la fenêtre d'opportunité est étudiée.

7.5. Fenêtre d'opportunité : le contexte international

Un climat politique favorable à la participation de Montréal sur la scène internationale émerge en 2013 avec l'élection de Denis Coderre. Tel que mentionné précédemment, avant même son élection, Coderre démontre une volonté claire de voir la métropole québécoise jouer un plus grand rôle à l'étranger, notamment par rapport aux enjeux environnementaux. Ce désir est aussi évident tout au long de son mandat. Dès lors, on peut dire qu'entre 2013 et 2017, le contexte politique montréalais est plutôt propice à une telle option. Toutefois, pourquoi a-t-il fallu attendre jusqu'en novembre 2015 pour qu'une demande officielle d'adhésion soit envoyée à C40? Selon Kingdon (2003: 168), l'ouverture d'une fenêtre d'opportunité est souvent déclenchée par un changement dans le courant politique ou par l'avènement d'un nouveau problème captant l'attention des décideurs politiques. La première option semble plus probable dans le cas à l'étude compte tenu du fait que le défi des changements climatiques n'est pas récent. En fait, même si ce dernier est davantage priorisé par l'administration Coderre, la Ville de Montréal subit ses effets depuis de

nombreuses années. Dans les lignes qui suivent, nous allons présenter les nouveautés dans le courant politique qui ont marqué l'année 2015 favorisant la recevabilité de cette proposition.

L'ouverture d'une fenêtre d'opportunité est souvent occasionnée par une juxtaposition de différents événements (changements) politiques. Alors que Kingdon (2003) s'intéresse davantage aux changements dans le courant politique au niveau fédéral des États-Unis, ceux-ci se sont plutôt produits à l'échelle internationale dans le cas à l'étude. En fait, sans pour autant oublier les transformations s'opérant au Canada, le contexte politique international semble avoir eu une grande incidence sur le processus de mise à l'agenda décisionnel de l'adhésion de Montréal à C40. Plus spécifiquement, deux événements ont particulièrement marqué cette période, soit l'élection d'Anne Hidalgo à la mairie de Paris en avril 2014 et la *Conférence de Paris sur les changements climatiques* (COP21) en décembre 2015 (incluant le Sommet des maires à Paris). Ils constituent, et de loin, les deux codes les plus identifiés dans le codage de contenu médiatique pouvant justifier la prise en considération d'une telle option politique à cette période (voir Tableau 7).

Tableau 7. Codage de la fenêtre d'opportunité (contenu médiatique)

Codes	Fichiers	Références
COP21 et Sommet des maires	48	87
Anne Hidalgo	41	82
Ban Ki-moon	11	19
Statut de métropole	10	18

Dans un premier temps, élue en début 2014, Anne Hidalgo entretient une « relation privilégiée » avec Denis Coderre (Melcher, 2015). Premier maire étranger à visiter la nouvelle mairesse de Paris, Coderre partage une vision commune avec son homologue français du rôle international des villes (Le Blanc, 2015). Pour Hidalgo, « les métropoles sont devenues des outils de centralité pour répondre aux défis de la planète » (AFP, 2015). De plus, une certaine solidarité se développe entre ces deux individus au début de leur mandat respectif. Celle-ci se manifeste

entre autres par l'organisation du *Sommet Vivre-ensemble* par la Ville de Montréal en réponse aux attentats terroristes à Paris. Cela est confirmé par l'un de nos participants qui soutiennent que les maires des deux plus grandes villes francophones ont entretenu « un très très bon courant de communication et de sympathie, [(...) voir] une filiale privilégiée de communication » (Participant 1).

Parallèlement, il faut souligner l'influence que détient la mairesse de Paris particulièrement en 2015. Alors que le gouvernement national français prépare la COP21 en décembre 2015, Hidalgo organise, avec le soutien de plusieurs autres grands acteurs internationaux et municipaux, un sommet au même moment. Celui-ci rassemble près de 1000 maires dans le but d'adopter une déclaration commune pour lutter contre les changements climatiques. Nous allons revenir sur l'importance de cet évènement ultérieurement dans ce travail. Pour l'instant, mentionnons qu'il peut être qualifié d'historique compte tenu de la volonté des villes participantes à prendre une place croissante dans le débat international sur les enjeux environnementaux. Lors de sa première visite officielle à Paris, Hidalgo assure Coderre qu'une place parmi les grandes métropoles lui sera réservée lors du sommet (Rioux, 2014). Cela dit, non seulement le maire de Montréal participe au sommet, mais il va soutenir Hidalgo dans ses démarches croyant fermement à son importance:

« Depuis le début, je soutiens mon amie Anne Hidalgo dans cette initiative de mobilisation des maires du monde sur la cause du climat. En tant qu'ambassadeur de Metropolis sur les changements climatiques, il est de mon devoir de m'impliquer et de mobiliser les maires des villes du monde. Les opportunités sont nombreuses pour inviter mes homologues canadiens, américains et étrangers à se joindre à cet important rassemblement de leaders et élus du monde et à joindre le réseau Compact of Mayors. "1.000 maires à Paris", c'est un symbole fort! » (Melcher, 2015)

Proposant un programme politique international similaire, ces deux élus peuvent compter sur un soutien mutuel leur permettant d'atteindre des objectifs communs. Cette collaboration est d'autant plus importante lorsque les idées présentées sont relativement nouvelles avançant une vision différenciée des relations internationales selon laquelle les villes agissent comme des

acteurs clés sur la scène mondiale. Dans les cas de l'adhésion de la Ville de Montréal à C40, tous les participants qui ont pris part à nos entrevues affirment qu'Anne Hidalgo a appuyé la candidature de la métropole québécoise. Selon l'un d'entre eux, « [...] sans la relation avec madame Hidalgo et tout son réseau international, on n'aurait pas adhéré à C40 » (participant 3). L'une des lettres d'appui à la participation de Montréal au sein de ce réseau provient d'ailleurs de la mairesse de Paris. Elle souligne dans celle-ci le leadership du maire Coderre sur l'enjeu des changements climatiques et fait mention de ses nombreux entretiens avec son homologue montréalais (voir Annexe 7). Membre influente de l'organisation C40, Anne Hidalgo occupe la présidence du réseau dès décembre 2016 lors du sommet à Mexico où l'adhésion de Montréal est officiellement confirmée (C40, 2016).

Dans un deuxième temps, outre la présence d'une figure politique influente à l'international avec laquelle Coderre peut collaborer et dont il peut compter sur le soutien, le *Sommet des maires* et la COP21 ont tous les deux exercé une influence sur le processus de mise à l'agenda décisionnel. Ces événements, organisés conjointement, constituent le deuxième code le plus identifié dans le codage du contenu médiatique et le premier parmi ceux en lien avec le contexte politique (voir Tableau 7). De plus, ce code entretient une relation importante (4^{ème} en importance) avec celui du C40 (contenu médiatique) (voir Tableau 3). Grâce au codage, nous avons pu appréhender l'importance qu'attribue Coderre à ces deux rencontres. Qualifiés d'« élément déclencheur » (Coderre, 2017a) et de « fer de lance » (Coderre, 2015b), Coderre affirme que COP21 et le Sommet des maires représentent une opportunité historique pour les villes de « jouer pleinement [leur] rôle » dans la « révolution climatique » (Coderre, 2015b). Plus largement, ces événements ont constitué une occasion pour démontrer « [...] la pertinence et l'importance du rôle des villes sur la scène internationale » (Coderre, 2015a). Dès lors, ces événements reflètent l'une des grandes

aspirations internationales du maire précédemment mentionnées, à savoir que les villes peuvent jouer un rôle plus grand sur la scène internationale.

Le *Sommet des maires* à Paris constitue un évènement pouvant être qualifié d'historique, compte tenu de la place occupée par les villes. Afin d'illustrer l'importance de cette rencontre, Coderre élabore sur l'évolution de la présence des autorités locales dans les forums internationaux sur les questions environnementales. À la différence de la *Conférence de Copenhague sur les changements climatiques* en 2009 où seule une vingtaine de maires se sont déplacés pour faire valoir leurs points de vue, COP21 se caractérise par la participation de plus de 1000 représentants locaux au *Sommet des maires* (Coderre, 2017c). Lors de ce sommet organisé dans le cadre de la COP21, les participants (maires, gouverneurs, présidents de régions, etc.) ont notamment adopté une déclaration officielle dans laquelle les engagements environnementaux sont présentés, tels que la réduction de leurs émissions annuelles de GES de 3,7 gigatonnes, une transition vers l'utilisation d'énergies 100% renouvelables et vers une diminution de 80% des GES émis d'ici 2050 (voir Annexe 8). De plus, ils font appel aux décideurs politiques de tous les paliers gouvernementaux pour contribuer à la lutte aux changements climatiques. Enfin, les participants acceptent de soutenir les ententes signées pendant la COP21 (Accord de Paris).

Nos entrevues indiquent que la COP21 a eu une incidence sur l'adhésion de Montréal à C40. En fait, parmi les participants, deux soutiennent que COP21 et le *Sommet des maires* représentent des moments marquants ayant poussé le maire à agir plus rapidement à l'égard du dépôt de la candidature de Montréal à C40. Au retour du congrès d'ICLEI à Séoul au début de 2015, l'un de nos participants explique qu'avec COP21 et le *Sommet des maires* dans la mire des autorités montréalaises, une « volonté interne » s'est manifestée pour que la demande officielle soit envoyée avant ces forums (participant 2). D'après notre troisième interviewé, Coderre a voulu utiliser ces

événements comme plateforme pour présenter les projets exemplaires de son administration en lien avec les enjeux environnementaux. Cela s'inscrit d'ailleurs dans son désir de promouvoir et faire rayonner la Ville de Montréal parmi les grandes métropoles internationales, ainsi que d'assumer un rôle de leadership.

Le contexte politique international a également été marqué par d'autres éléments ayant pu influencer le processus de mise à l'agenda décisionnel. Par exemple, à la tête de l'ONU, le Secrétaire général des Nations Unies pendant la période étudiée, son Excellence M. Ban Ki-moon, propose une perspective favorable à la place des autorités locales dans les débats internationaux, surtout par rapport à la crise environnementale. Lors d'une visite officielle à Montréal, le maire Coderre lui a décrit comme étant un « fervent défenseur du rôle des villes sur la scène internationale » (Ville de Montréal, 2016d). Pendant son deuxième mandat, il nomme l'ancien maire de New York, Michael Bloomberg, au poste nouvellement créé d'envoyé spécial des Nations Unies pour les villes et les changements climatiques. Le code « Ban Ki-moon » est d'ailleurs le troisième élément le plus identifié dans le codage du contenu médiatique portant sur le contexte politique (voir Tableau 7). Cela dit, les deux événements soulevés précédemment, soit l'arrivée au pouvoir d'Anne Hidalgo à Paris et la COP21 (incluant le *Sommet des maires*), semblent être plus significatifs compte tenu de leur forte présence dans le codage et dans les entrevues.

Au-delà du contexte politique international, certains événements se déroulent au niveau national. Alors qu'ils n'apparaissent pas avoir eu une aussi grande incidence sur le processus à l'étude que ceux soulevés plus haut, il est intéressant de mentionner deux d'entre eux afin d'appréhender les circonstances dans lesquelles une telle option s'avère privilégiée. D'une part, la victoire du parti libéral du Canada aux élections fédérales de 2015 crée un climat politique favorable à la priorisation des enjeux environnementaux. À la différence des conservateurs,

occupant le pouvoir depuis presque neuf ans, les Libéraux de Justin Trudeau ont misé entre autres sur la question environnementale pour remporter les élections. Lors d'une visite officielle au Canada en début 2016, son Excellence Ban Ki-moon affirme d'ailleurs que « le Canada est de retour » (Cameron et Léveillé, 2016). Coderre fait d'ailleurs référence à de nombreuses reprises à la transition qui s'opère dans la position du fédéral sur les défis environnementaux. Dans le contenu médiatique, notre codage parvient à identifier le code « fédéral sur l'environnement » onze fois dans huit différents documents.

D'autre part, depuis qu'il s'est présenté en politique municipale, Coderre milite pour la reconnaissance politique de la Ville de Montréal comme métropole du Québec. Ce désir se concrétise en 2017 avec l'adoption du projet de loi 121, *Loi augmentant l'autonomie et les pouvoirs de la Ville de Montréal, métropole du Québec*, par le gouvernement du Québec de Philippe Couillard (Assemblée nationale, 2017). Cette loi n'a aucune incidence sur les capacités de Montréal à agir à l'international, mais elle lui alloue des pouvoirs additionnels sur des enjeux plutôt locaux, tels que le stationnement, la gestion du territoire, etc. Toutefois, elle accorde à la métropole québécoise et à l'ensemble des municipalités du Québec une reconnaissance politique plus large. Selon la loi, elles passent de « créatures des provinces » à des « gouvernements de proximité » (Champagne, 2017). Ce désir d'être reconnu politiquement comme métropole à l'échelle provinciale s'inscrit possiblement dans ses aspirations internationales pour Montréal. D'après celles-ci, sa ville a une responsabilité différenciée sur la scène mondiale compte tenu du fait qu'elle est une métropole.

En somme, plusieurs changements politiques peuvent exercer une influence sur le processus de mise à l'agenda décisionnel à l'étude, mais certains d'entre eux semblent avoir une plus grande incidence sur le choix des autorités montréalaises d'envoyer une demande officielle d'adhésion en

2015. À la différence de la situation politique nationale, c'est plutôt ce qui s'est produit à l'international qui a favorisé l'ouverture de la fenêtre d'opportunité. L'élection d'Anne Hidalgo à la mairie de Paris et la *COP21* (incluant le *Sommet des maires*) se trouve parmi les éléments les plus repérés dans notre codage. Parallèlement, les participants de nos entrevues soulèvent le rôle central de ces événements pour justifier la décision prise par le maire de formuler une demande d'adhésion avant les forums internationaux de décembre 2015. Sans pour autant prétendre que ces deux facteurs expliquent à eux seuls l'ouverture de la fenêtre d'opportunité, ils nous permettent de comprendre pourquoi une telle option s'avère privilégiée en 2015. D'autres éléments ont probablement aussi influencé le processus, tels que la *Conférence d'Habitat III* en 2016¹⁶, la vision et le soutien de son Excellence Ban Ki-moon, l'élection de Justin Trudeau à Ottawa et le projet de loi 121 au Québec.

¹⁶ En 2016, le UN-Habitat a organisé la troisième *Conférence sur le logement et le développement urbain durable* à Quito. En préparation à cet événement, des rencontres préparatoires ont eu lieu, dont une à Montréal en 2015.

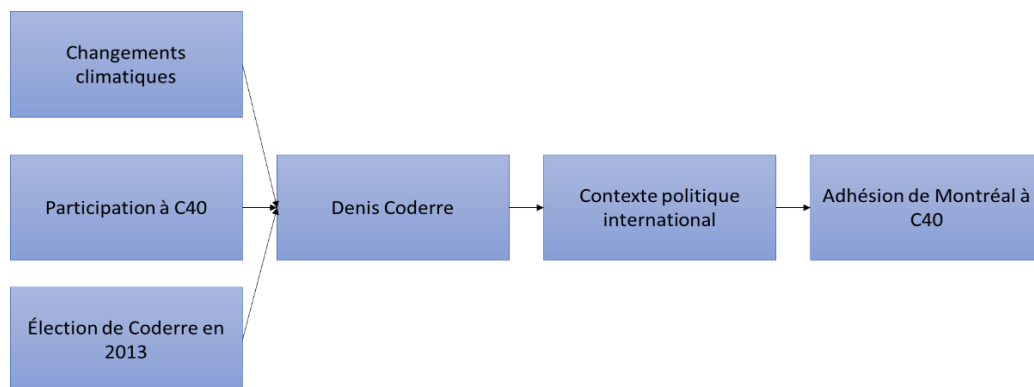
8. Conclusion

Le processus de mise à l'agenda de l'adhésion de la Ville de Montréal à C40, déconstruit plus haut, corrobore l'hypothèse avancée en réponse à notre question de recherche: comment le maire de Montréal, Denis Coderre, a-t-il influencé le processus de mise à l'agenda décisionnel de l'adhésion de sa ville à l'organisation *C40 Cities Climate Leadership Group* en 2015? Au début de ce travail, rappelons-le, nous proposons que le maire Coderre ait agi comme entrepreneur politique dans le but de placer sa proposition de politique publique, soit la participation de sa métropole au réseau C40, à l'agenda décisionnel. Par l'entremise d'entrevues et d'analyse de contenus codés, nous avons démontré qu'avec l'élection de Coderre en 2013, où un repositionnement de certains dossiers dans la liste des priorités des élus montréalais s'est opéré (les changements climatiques et les relations internationales), conjuguée avec un contexte politique international favorable, le nouveau maire de Montréal a pu attacher sa solution à un problème affectant la métropole québécoise depuis plusieurs années (voir Figure 4). La politique avancée, à savoir l'adhésion de sa ville à C40, s'inscrit dans sa perspective des relations internationales selon laquelle les métropoles ont une responsabilité particulière par rapport à la crise environnementale sur la scène mondiale. Parallèlement, la solution retenue s'accorde avec la volonté du maire que Montréal redevienne incontournable non seulement au niveau national, mais aussi à l'international. Cette organisation transnationale municipale offre, entre autres, à la deuxième ville en importance au Canada la possibilité de jouer un rôle de leadership sur le dossier des changements climatiques.

Rappelons que les résultats de cette recherche demeurent toutefois partiels. Puisqu'il nous a été impossible d'interviewer Denis Coderre ou des personnes travaillant pour C40, certains éléments peuvent échapper à notre analyse. D'autres facteurs ayant pu pousser le maire à soutenir et à placer cette proposition sur l'agenda décisionnel ne sont pas étudiés ici, tels que sa relation

avec les divers gouvernements, le carriérisme, l'influence de C40, etc. Les entrevues réalisées auprès d'acteurs clés œuvrant à la Ville de Montréal et notre codage des différents types de contenu nous ont quand même permis de saisir la perspective et les intérêts projetés par Coderre. Il serait alors pertinent de réaliser d'autres études sur des cas similaires, particulièrement sur des métropoles canadiennes, dans le but de corroborer les conclusions que nous avons présentées, à savoir que la mise à l'agenda décisionnel de l'adhésion d'une ville à un réseau transnational dépend largement du rôle entrepreneurial du maire.

Figure 4. Synthèse des résultats de recherche



Cela dit, notre analyse nous permet d'apporter au moins trois grandes contributions théoriques et empiriques à la recherche scientifique en science politique. Dans un premier temps, compte tenu du fait que le modèle d'analyse développé par Kingdon (2003) découle d'une étude du processus de mise à l'agenda au niveau du gouvernement fédéral aux États-Unis, certains auteurs (Eissler et al., 2016; Liu et al., 2010; Zahariadis, 2007) soutiennent que les recherches subséquentes utilisant ce schéma s'intéressent peu à l'échelle locale. Pourtant, la politique municipale a ses propres caractéristiques (acteurs, structure, compétences, etc.) lui permettant de se distinguer des autres niveaux d'analyse, notamment celui du national. Par exemple, Liu et ses collègues (2010) démontrent que les personnes exerçant la plus grande influence sur l'agenda décisionnel municipal

s'avèrent différentes de celles agissant au fédéral. D'après les cas que ces auteurs ont étudiés, les groupes d'intérêts, le gouvernement fédéral et celui des États exercent une influence importante sur le processus.

Puisque la structure politique et la répartition des responsabilités peuvent varier d'un pays à l'autre, le choix du cas étudié joue sur les résultats potentiels. Ayant choisi d'analyser une décision prise par une ville canadienne, nous pouvons corroborer l'une des conclusions présentées par Daniel Henstra (2010) selon laquelle le modèle de Kingdon (2003) s'applique au contexte politique municipal canadien. Comparativement à Henstra (2010) qui s'est plutôt intéressé à une municipalité ontarienne de petite taille (Sarnia), notre recherche porte sur la métropole québécoise où les compétences et les enjeux se différencient. Cela dit, comme dans le travail d'Henstra (2010), le gouvernement provincial et celui du Canada, ainsi que les groupes d'intérêts ne constituent pas des acteurs clés dans le processus de mise à l'agenda. En ce qui a trait au cas montréalais, cela peut s'expliquer, entre autres, par le fait que les différents gouvernements interviennent peu dans la politique étrangère des municipalités.

Considérant que le cadre théorique exposé par Kingdon demeure peu utilisé par les chercheurs pour appréhender les politiques étrangères des pays (Zahariadis, 2007), cette recherche démontre sa pertinence dans la compréhension des activités municipales à l'étranger. Ce travail illustre l'intérêt de prendre en considération le contexte politique international lorsqu'on analyse le processus de mise à l'agenda local. Alors que Liu et *al.* (2010) expliquent qu'il faut porter un regard à l'influence du fédéral et des États américains, nous soutenons qu'il faut aussi étudier ce qui se produit sur la scène mondiale pour mieux saisir la mise à l'agenda d'un problème public ou d'une solution. En ce qui a trait à l'adhésion de Montréal à C40, des événements à l'extérieur du Canada ont motivé les autorités montréalaises à privilégier cette option et d'agir plus rapidement

pour qu'elle se concrétise. De plus, en accordant une attention particulière à ce qui se manifeste à l'international, nous pouvons mieux appréhender les actions de l'entrepreneur politique. Dans le cas étudié, nous avons démontré que Denis Coderre a non seulement agi localement pour placer sa proposition sur l'agenda décisionnel, mais aussi à l'étranger afin de favoriser la candidature de sa métropole à C40. Sans ses nombreux déplacements et rencontres avec ses homologues municipaux à travers le monde, surtout ceux déjà membres de ce réseau, il est fort probable que sa demande soit déclinée. Nous démontrons ainsi que les actions menées par ces acteurs se déroulent à de multiples niveaux. Puisque la politique interne d'un État est parfois influencée par des événements externes, la situation politique internationale doit s'inclure dans toute analyse voulant étudier le processus de mise à l'agenda, et ça à tous les niveaux.

La troisième contribution de cette recherche s'avère plutôt empirique, à savoir l'importance du maire dans la participation de sa ville à une organisation transnationale municipale. Dans le processus d'adhésion de Montréal à C40, le rôle prépondérant de Denis Coderre révèle à quel point le maire peut être déterminant dans la décision de sa ville à rejoindre un réseau. Dès lors, afin de saisir les variations à long terme de l'engagement d'une municipalité au sein d'une association internationale (Bouteligier, 2014a: 124), nous croyons qu'il est pertinent d'étudier à l'avenir l'impact de l'arrivée d'un nouveau maire à la tête d'une ville sur l'implication de cette dernière. Sofie Bouteligier (2014a) y fait brièvement mention du cas torontois dans son livre. Après le départ du maire David Miller en 2010 et l'arrivée au pouvoir de Rob Ford, la Ville de Toronto n'est plus membre du comité d'organisation du C40.

Suite à sa défaite électorale en 2017, Coderre se trouve remplacé par Valérie Plante, cheffe du parti écologiste Projet Montréal. Depuis sa montée au pouvoir, elle continue de participer au sein de C40, notamment par rapport à l'initiative *Women4Climate*. Selon l'un des participants à

nos entrevues, « la mairesse a vraiment pris le bâton, [...] elle a pris le relais » (participant 1). Cela dit, sa formation politique étant critique à l'égard des nombreux déplacements réalisés par Coderre à l'étranger pendant sa mandature, Plante semble moins active sur la scène internationale comparativement à son prédécesseur. Parallèlement, à la différence de Coderre, elle cherche moins à occuper des positions clés (présidence) au sein d'organisations transnationales municipales et n'exprime pas publiquement un désir de vouloir accueillir ou organiser des congrès de quelconque réseau.

En conclusion, avec la sévérité de certains enjeux transnationaux combinée avec le blocage diplomatique entre des États cherchant à défendre leurs intérêts nationaux, l'émergence des villes dans les relations internationales offre aux chercheurs de nouvelles avenues de recherche pour appréhender la gouvernance globale. À cet égard, le champ d'études des politiques publiques nous donne des outils analytiques permettant d'analyser ce phénomène. Les maires se tournent dorénavant de plus en plus vers l'extérieur pour trouver des solutions à des défis complexes menaçant la qualité de vie de leurs citoyens. Reste à voir si le projet du « parlement mondial des maires » avancé par Benjamin R. Barber (2013) va se concrétiser.

Bibliographie

- ACUTO, Michele (2010). *Global Cities: Gorillas in Our Midst*. Alternatives, vol. 35, pp. 425-448.
- ACUTO, Michele (2013). *City Leadership in Global Governance*. Global Governance, vol. 19, pp. 481-498.
- ACUTO, Michele (2014). « An Urban Affair: How Mayors Shape Cities for World Politics », dans Simon Curtis (dir.) (2014). *The Power of Cities in International Relations*. New York, Routledge, pp. 68-88.
- ACUTO, Michele et RAYNER, Steve (2016). *City Networks: Breaking Gridlocks or Forging (New) Lock-ins?* International Affairs, vol. 92, n° 5, pp. 1147-1166.
- AFP (2015). *Réunion à Montréal des maires des métropoles sur le 'vivre ensemble'*. AFP Infos Françaises, le 11 juin 2015.
- ANDERSON, James E. (1975). « Public Policy-Making », cité dans HASSENTEUFEL, Patrick (2011). *Sociologie politique: l'action publique*. Paris, Armand Colin, 2ème édition, p. 32.
- ANDERSON, James E. (2015). *Public Policymaking. An Introduction*. Stanford, Cengage Learning, 8^{ème} édition.
- ASSEMBLÉE NATIONALE (2017). *Loi augmentant l'autonomie et les pouvoirs de la Ville de Montréal, métropole du Québec*. Assemblée nationale du Québec, Projet de loi n° 121, [En ligne], <http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=5&file=2017C16F.PDF>. (Consulté le 5 mai 2019).
- A.T. KEARNEY (2017). *Global Cities 2017: Leaders in a World of Disruptive Innovation*. A.T. Kearney, p. 13, [En ligne], <https://www.atkearney.com/global-cities/full-report>. (Consulté le 20 janvier 2018).
- BARBER, Benjamin R. (2013). *If Mayors Ruled the World: Dysfunctional Nations, Rising Cities*. New Haven et Londres, Yale University Press.
- BAUMGARTNER, Frank R. et JONES, Bryan D. (2009). *Agendas and Instability in American Politics*. Chicago, Presses universitaires de Chicago, 2^{ème} édition.
- BÉAL, Vincent et PINSON, Gilles (2014). *When Mayors Go Global: International Strategies, Urban Governance and Leadership*. International Journal of Urban and Regional Research, vol. 38, n° 1, pp. 302-317.
- BEAUD, Jean-Pierre (2016). « L'échantillonnage », dans GAUTHIER, Benoît et BOURGEOIS, Isabelle (dir.) (2016). *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données*. Québec, Presses de l'Université du Québec, 6e édition, pp. 251-286.
- BELHADJ, Sarah (2016). *La rationalité et l'analyse des politiques publiques*. The Algerian Journal of Political Studies, vol. 3, n° 6, pp. 173-182.

- BETSILL, Michele M. et BULKELEY, Harriet (2004). *Transnational Networks and Global Environmental Governance: The Cities for Climate Protection Program*. *International Studies Quarterly*, vol. 48, n° 2, pp. 471-493.
- BETSILL, Michele M. et BULKELEY, Harriet (2006). *Cities and the Multilevel Governance of Global Climate Change*. *Global Governance*, vol. 12, n° 2, pp. 141-159.
- BOUTELIGIER, Sofie (2014a). *Cities, Networks, and Global Environmental Governance. Space of Innovation, Places of Leadership*. New York, Routledge.
- BOUTELIGIER, Sofie (2014b). « A Network Urban World. Empowering Cities to Tackle Environmental Challenges », dans Simon Curtis (dir.) (2014). *The Power of Cities in International Relations*. New York, Routledge, pp. 57-68.
- BULKELEY, Harriet (2013). *Cities and Climate Change*. New York, Routledge.
- C40 (2016). *Anne Hidalgo, Maire de Paris, prendra la tête du C40 à Mexico, le 1^{er} décembre*. C40, [En ligne], https://c40-production-images.s3.amazonaws.com/press_releases/images/126_C40_sommet_-_Invit_press_1_.original.pdf?1478531573. (Consulté le 12 février 2019).
- C40 (2017). *David Miller Takes Key Leadership Post in C40 Cities Network*. C40 Cities Climate Leadership Group, [En ligne], http://www.c40.org/press_releases/david-miller-key-leadership-c40. (Consulté le 7 avril 2018).
- C40 (2018a). *About*. C40 Cities Climate Leadership Group, [En ligne], <http://www.c40.org/about>. (Consulté le 10 février 2018).
- C40 (2018b). *Our Partners & Funders*. C40 Cities Climate Leadership Group, [En ligne], <http://www.c40.org/partners>. (Consulté le 10 mars 2018).
- C40 (2018c). *Cities*. C40 Cities Climate Leadership Group, [En ligne], <http://www.c40.org/cities>. (Consulté le 10 avril 2018).
- C40 (2018d). *History of the C40*. C40 Cities Climate Leadership Group, [En ligne], <http://www.c40.org/history>. (Consulté le 6 mai 2018).
- C40 (2018e). *C40 Initiatives & Networks*. C40 Cities Climate Leadership Group, p. 8, [En ligne], https://c40-production-images.s3.amazonaws.com/fact_sheets/images/12_2016_Global_Initiatives_Factsheet.original.pdf?1464230837. (Consulté le 2 avril 2018).
- CAMERON, Daphné (2015a). « *Premier ministre* » de Montréal. La Presse +, le 3 août 2015.
- CAMERON, Daphné (2015b). *Denis Coderre, le maire globe-trotteur*. La Presse, le 3 août 2015.
- CAMERON, Daphné et LÉVEILLÉ, Jean-Thomas (2016). *Ban Ki-moon écorché le gouvernement Harper*. La Presse, le 13 février 2016.
- CHAMPAGNE, Sarah R. (2017). *À Paris comme à Montréal, des villes en quête de pouvoirs et de moyens*. LeDevoir, le 21 juin 2017.

CHAPDELAINE, Benoît (2016). *Les voyages du maire Coderre, éloges et critiques*. ICI Radio-Canada – Montréal, le 18 octobre 2016.

CHIASSON, Guy et MÉVELLEC, Anne (2014). *Les élections municipales québécoises de 2013: quelle spécificité québécoise?* Revue canadienne de recherche urbain, vol. 23, n° 2, pp. 9-17.

CLIMATE ALLIANCE (2018). *Municipalities*. Climate Alliance, [En ligne], <http://www.climatealliance.org/nc/municipalities/the-network.html>. (Consulté le 18 avril 2018).

COBB, Roger W. et ELDER, Charles D. (1971). *The Politics of Agenda-Building: An Alternative Perspective for Modern Democratic Theory*. The Journal of Politics, vol. 33, n° 4, pp. 892-915.

COBB, Roger W. et ELDER, Charles D. (1972). *Participation in American Politics. The Dynamics of Agenda-Building*. Boston, Allyn and Bacon, Inc.

COBB, Roger W., ROSS, Jennie-Keith et ROSS, Marc Howard (1976). *Agenda Building as a Comparative Political Process*. The American Political Science Review, vol. 70, n° 1, pp. 126-138.

COHEN, Michael D. et al. (1972). *A Garbage Can Model of Organizational Choice*. Administrative Science Quarterly, vol. 17, n° 1, pp. 1-25.

CURTIS, Simon (2014). « Introduction. Empowering Cities », dans Simon Curtis (dir.) (2014). *The Power of Cities in International Relations*. New York, Routledge, pp. 1-15.

CURTIS, Simon (2016a). *Global Cities and Global Order*. Oxford, Oxford University Press.

CURTIS, Simon (2016b). *Cities and Global Governance: State Failure or a New Global Order?* Millennium: Journal of International Studies, vol. 44, n° 3, pp. 455-477.

CODERRE, Denis (2013). *Montréal, métropole internationale bien positionnée pour l'avenir?* Conseil des relations internationales de Montréal, le 17 octobre 2013, [En ligne], <https://www.corim.qc.ca/fr/conference/233/17-octobre-2013-debat-mairie-de-montreal-2013>. (Consulté le 10 mars 2018).

CODERRE, Denis (2015a). *Le leadership des métropoles dans la lutte aux changements climatiques*. Conseil des relations internationales de Montréal, le 6 avril 2015, [En ligne], <https://www.corim.qc.ca/fr/conference/766/2017-04-06-mark-watts-denis-coderre-steven-guilbeault>. (Consulté le 15 mars 2018).

CODERRE, Denis (2015b). *Soirée 30^{ème} anniversaire du CORIM*. Conseil des relations internationales de Montréal, le 18 novembre 2015, [En ligne], <https://www.corim.qc.ca/fr/conference/703/2015-11-18-soiree-30e-anniversaire-du-corim>. (Consulté le 12 mars 2018).

CODERRE, Denis (2016). *Non au projet d'oléoduc Énergie Est*. La Presse +, le 25 janvier 2016.

CODERRE, Denis (2017a). *Un monde en évolution: Le nouveau leadership des métropoles*. Conseil des relations internationales de Montréal, le 20 juin 2017, [En ligne],

<http://metropolis2017.evenement.agencewebdiffusion.com/fr/un-monde-en-%C3%A9volution-le-nouveau-leadership-des-m%C3%A9tropoles>. (Consulté le 13 mars 2018).

CODERRE, Denis (2017b). *Ensemble pour une société plus durable: les villes qui façonnent l'avenir du monde*. Metropolis: XIIe Congrès mondial, le 22 juin 2017, [En ligne], <http://metropolis2017.evenement.agencewebdiffusion.com/fr/ensemble-pour-une-soci%C3%A9t%C3%A9-plus-durable-les-villes-qui-fa%C3%A7onnent-l%E2%80%99avenir-du-monde>. (Consulté le 20 mars 2018).

CODERRE, Denis (2017c). *Villes comme acteurs de changement et partenaires des gouvernements nationaux*. Metropolis: XIIe Congrès mondial, le 20 juin 2017, [En ligne], <http://metropolis2017.evenement.agencewebdiffusion.com/fr/villes-comme-acteurs-de-changement-et-partenaires-des-gouvernements-nationaux>. (Consulté le 21 mars 2018).

COHEN, Michael et al. (1972). *A Garbage Can Model of Organizational Choice*. *Administrative Science Quarterly*, vol. 17, n° 1, pp. 1-25.

DEANGELO, Benjamin J. et HARVEY, L. D. Danny (1998). *The Jurisdictional Framework for Municipal Action to Reduce Greenhouse Gas Emissions: Case Studies from Canada, the USA and Germany*. *Local Environment*, vol. 3, n° 2, pp. 111-136.

DEARING, James W. et ROGERS, Everett M. (1996). *Agenda-Setting*. California, SAGE Publications.

DODMAN, David (2009). *Blaming Cities for Climate Change? An Analysis of Urban Greenhouse Gas Emissions Inventories*. *Environment & Urbanization*, vol. 21, n° 1, pp. 185-201.

DYE, Thomas (1972). « Understanding Public Policy », cite dans KNOEPFEL, Peter et al. (2015). *Analyse et pilotage des politiques publiques: France, Suisse, Canada*. Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 41.

EIDELMAN, Gabriel et TAYLOR, Zack (2010). *Canadian Urban Politics: Another 'Black Hole'?* *Journal of Urban Affairs*, vol. 32, n° 3, pp. 305-320.

EISSLER, Rebecca et al. (2016). « Local Government Agenda Setting », dans ZAHARIADIS, Nikolaos (éd.) (2016). *Handbook of Public Policy Agenda Setting*. Northampton, Edward Elgar Publishing, pp. 297-313.

FISCHLER, Raphaël et WOLFE, Jeanne M. (2013). « Planning for Sustainable Development in Montreal: A Qualified Success », dans VOJNOVIC, Igor (éd.) (2013). *Urban Sustainability: A Global Perspective*. East Lansing, Michigan State University Press, pp. 531-560.

FRIEDMANN, John (1986). *The World City Hypothesis*. *Development and Change*, vol. 17, pp. 69-83.

GAGNON, Yves-Chantal (2005). *L'étude de cas comme méthode de recherche: guide de réalisation*. Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.

GARRAUD, Philippe (1990). *Politiques nationales: élaboration de l'agenda*. *L'Année sociologique*, vol. 40, pp. 17-41.

- GORDON, David J. (2013). *Between local innovation and global impact: cities, networks, and the governance of climate change*. Canadian Foreign Policy Journal, vol. 19, n° 3, pp. 288-307.
- GORDON, David J. (2016). *Lament for a network? Cities and networked climate governance in Canada*. Environment and Planning C: Government and Policy, vol. 34, pp. 529-545.
- GORE, Christopher D. (2010). *The Limits and Opportunities of Networks: Municipalities and Canadian Climate Change Policy*. Review of Policy Research, vol. 27, n° 1, pp. 27-46.
- GORE, Christopher D. et ROBINSON, Pamela (2005). *Barriers to Canadian Municipal Response to Climate Change*. Canadian Journal of Urban Research, vol. 14, n° 1, pp. 102-120.
- GORE, Christopher D. et ROBINSON, Pamela (2009). « Local Government Response to Climate Change: Our Last, Best Hope? », dans SELIN, Henrik et CANDEVEER, Stacy D. (2009). *Changing Climates in North American Politics: Institutions, Policymaking, and Multilevel Governance*. London, MIT Press, pp. 137-158.
- GUAY, Louis et HAMEL, Pierre (2014). « Urban Change and Policy Responses in Quebec », dans HILLER, Harry H. (éd.) (2014). *Urban Canada*. Don Mills, Oxford University Press, p. 322-344.
- HAMEL, Pierre (2005). « Municipal Reform in Quebec: The Trade-off Between Centralization and Decentralization », dans GARCEA, Joseph et LESAGE JR., Edward C. (2005). *Municipal Reform in Canada. Reconfiguration, Re-Empowerment, and Rebalancing*. Don Mills, Oxford University Press, pp. 149-173.
- HASSENTEUFEL, Patrick (2011). *Sociologie politique: l'action publique*. Paris, Armand Colin, 2^{ème} édition.
- HAWKINS, Christopher V. et al. (2016). *Making Meaningful Commitments: Accounting for Variation in Cities' Investments of Staff and Fiscal Resources to Sustainability*. Urban Studies, vol. 53, n° 9, pp. 1902-1924.
- HENSTRA, Daniel (2010). *Explaining Local Policy Choices: A Multiple Streams Analysis of Municipal Emergency Management*. Canadian Public Administration, vol. 53, n° 2, pp. 241-258.
- HOCHADEL, Amy M. (2018). *Local Leadership in a Global Era. Policy and Behavior Change in Cities*. Londres, Springer International Publishing.
- HOWLETT, Michael (1998). *Predictable and Unpredictable Policy Windows: Institutional and Exogenous Correlates of Canadian Federal Agenda-Setting*. Canadian Journal of Political Science, vol. XXXI, n° 3, pp. 495-524.
- ICCA (2017). *2016: ICCA Statistics Report. Country & City Rankings*. International Congress and Convention Association, p. 54, [En ligne], <https://www.iccaworld.org/dcps/doc.cfm?docid=2082>. (Consulté le 30 mars 2018).
- ICLEI (2018). *About. Who we are*. International Council for Local Environmental Initiatives, [En ligne], <http://www.iclei.org/about/who-is-iclei.html>. (Consulté le 3 avril 2018).

- JOHNSON, Craig et al. (2015). « Introduction. Urban Resilience, Low Carbon Governance and the Global Climate Regime », dans JOHNSON, Craig et al. (2015). *The Urban Climate Challenge. Rethinking the Role of Cities in the Global Climate Regime*. New York, Routledge, pp. 3-23.
- JONES, Michael D. et al. (2016). *A River Runs Through it: A Multiple Streams Meta-Review*. The Policy Studies Journal, vol. 44, n° 1, pp. 13-36.
- JONES, Stephen (2013). *Climate Change Policies of City Governments in Federal Systems: An Analysis of Vancouver, Melbourne and New York City*. Regional Studies, vol. 47, n° 6, pp. 974-992.
- KINGDON, John W. (2003). *Agendas, Alternatives, and Public Policies*. New York, HaperCollins College Publishers.
- KLEIN, Juan-Luis (2011). « La mondialisation. De l'État-nation à l'espace-monde », dans KLEIN, Juan-Luis et LASSERRE, Frédéric (dir.) (2011). *Le monde dans tous ses États*. Québec, Presses de l'Université du Québec, pp. 49-90.
- KNOEPFEL, Peter et al. (2015). *Analyse et pilotage des politiques publiques: France, Suisse, Canada*. Québec, Presses de l'Université du Québec.
- LABBÉ, Jérôme (2017). *Denis Coderre fait ses adieux aux Montréalais et offre son aide à Valérie Plante*. Radio-Canada, [En ligne], <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1066043/denis-coderre-maire-montreal-conference-presse-defaite>. (Consulté le 10 juin 2018).
- LATENDRESSE, Anne et FROHN, Winnie (2011). « Fracture urbaine, legs institutionnel et nouvelles façons de faire: trois mots clés d'une lecture des élections municipales à Montréal », dans BREUX, Sandra et BHERER, Laurence (2011). *Les élections municipales au Québec: enjeux et perspectives*. Québec, Presses de l'Université Laval, pp. 85-119.
- LE BLANC, Sylvio (2015). *Lettre ouverte lutte aux changements climatiques: il y a urgence*. Le Journal de Québec, le 4 décembre 2015.
- LEE, Taedong (2015). *Global Cities and Climate Change. The Translocal Relations of Environmental Governance*. New York, Routledge.
- LEFÈVRE, Christian et D'ALBERGO, Ernesto (2007). *Why cities are looking abroad and how they go about it*. Environment and Planning C: Government and Policy, vol. 25, pp. 317-326.
- LERAY, Christian et BOURGEOIS, Isabelle (2016). « L'analyse de contenu », dans GAUTHIER, Benoît et BOURGEOIS, Isabelle (dir.) (2016). *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données*. Québec, Presses de l'Université du Québec, 6e édition, pp. 427-453.
- LIEBERMAN, Joyce M. (2002). *Three Streams and Four Policy Entrepreneurs Converge. A Policy Window Opens*. Education and Urban Society, vol. 34, n° 4, pp. 438-450.
- LINTEAU, Paul-André et al. (1989). *Histoire du Québec contemporaine. Tome II-Le Québec depuis 1930*. Montréal, Boréal.

LIU, Xincheng et al. (2010). *Understanding Local Policymaking: Policy Elites' Perception of Local Agenda Setting and Alternative Policy Selection*. The Policy Studies Journal, vol. 38, n° 1, pp. 69-91.

LJUNGKVIST, Kristin (2014). « The Global City. From Strategic Site to Global Actor », dans Simon Curtis (dir.) (2014). *The Power of Cities in International Relations*. New York, Routledge, pp. 32-56.

MAISONNEUVE, Vincent (2013). *La solution Coderre pour vaincre la corruption*. Radio-Canada, [En ligne], <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/636265/inspecteur-general-verification-fait-inspecteur-general>. (Consulté le 20 avril 2018).

MELCHER, Robert (2015). *Denis Coderre, maire de Montréal: '1000 maire à Paris' pour le climat, c'est un symbole fort!* Le JDD (site web), le 28 novembre 2015.

MÉTRO (2017). « C'est sûr que vous allez me revoir » - Denis Coderre. Métro (Montréal), le 8 novembre 2017.

MÉVELLEC, Anne et al. (2017). De « créatures du gouvernement » à « gouvernements de proximité »: la trajectoire sinueuse des municipalités québécoises. *Revue française d'administration publique*, n° 162, pp. 339-352.

MONTRÉAL INTERNATIONAL (2017). *Montréal est sacrée meilleure ville étudiante au monde!* Montréal International, [En ligne], <http://www.montrealinternational.com/blogue/montreal-est-sacree-meilleure-ville-etudiante-au-monde/>. (Consulté le 4 avril 2018).

MONTRÉAL INTERNATIONAL (2018). *Organisations internationales*. Montréal International, [En ligne], <http://www.montrealinternational.com/organisations-internationales/>. (Consulté le 4 avril 2018).

MULLER, Pierre et SUREL, Yves (1998). *L'analyse des politiques publiques*. Paris, Montchrestien.

NATIONS UNIES (1987). *Report of the World Commission on Environment and Development: Our Common Future*. Nations Unies, p. 300, [En ligne], <http://www.un-documents.net/our-common-future.pdf>. (Consulté le 20 février 2018).

NATIONS UNIES (1992). *Agenda 21*. United Nations Division for Sustainable Development, [En ligne], <https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/Agenda21.pdf>. (Consulté le 20 février 2018).

NATIONS UNIES (2007). « City Planning Will Determine Pace of Global Warming », cite dans DODMAN, David (2009). *Blaming Cities for Climate Change? An Analysis of Urban Greenhouse Gas Emissions Inventories*. *Environment & Urbanization*, vol. 21, n° 1, pp. 185-201.

RADIO-CANADA (2013a). *Applebaum démissionne et clame son innocence*. Radio-Canada, [En ligne], <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/619311/michael-applebaum-demission-montreal>. (Consulté le 4 avril 2018).

- RADIO-CANADA (2013b). *Denis Coderre, 44e maire de Montréal*. Radio-Canada, [En ligne], <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/639889/coderre-avance-mairie-montreal>. (Consulté le 12 juillet 2018).
- RADIO-CANADA (2015a). *Coderre fait voler en éclats la dalle de Postes Canada*. Radio-Canada, [En ligne], <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/733849/postes-canada-coderre-dalle-beton-parc-nature-pierrefonds-urbanisme-elections>. (Consulté le 17 janvier 2019).
- RADIO-CANADA (2015b). *Déversement des eaux usées: tout baigne pour Coderre*. Radio-Canada, [En ligne], <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/749457/deversement-jour-2-deroulement-operations-coderre>. (Consulté le 18 janvier 2019).
- RADIO-CANADA (2015c). *De Washington à Hiroshima, des maires réunis à Montréal pour aborder le « vivre ensemble »*. Radio-Canada, le 3 juin 2015.
- RADIO-CANADA (2017). *Chambre de commerce de Montréal: Denis Coderre vante le bilan de son administration*. ICI Radio-Canada – Le Radiojournal, le 10 juin 2017.
- RIOUX, Christian (2014). *Premier contact entre deux maires « novices »*. Le Devoir, le 13 mai 2014.
- RIOUX, Christian (2015). *Le maire de Montréal à Paris – Coderre propose un sommet sur le ‘vivre ensemble’*. Le Devoir, le 3 février 2015.
- ROBITAILLE, Antoine (2015). *Coderre et Couillard à l’international – Dur contraste*. Le Devoir, le 4 février 2015.
- ROMÁN, Mikael (2010). *Governing from the Middle: the C40 Cities Leadership Group*. Corporate Governance: The International Journal of Business in Society, vol. 10, n° 1, pp. 73-84.
- ROY, Simon N. (2016). « L’étude de cas », dans GAUTHIER, Benoît et BOURGEOIS, Isabelle (dir.) (2016). *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données*. Québec, Presses de l’Université du Québec, 6^{ème} édition, pp. 195-221.
- SALDAÑA, Johnny (2016). *The Coding Manual for Qualitative Researchers*. Los Angeles, Sage Publications Inc., 3^{ème} édition.
- SANCTON, Andrew (2015). *Canadian Local Government. An Urban Perspective*. Don Mills, Oxford University Press.
- SASSEN, Saskia (2001). *The Global City: New York, London, Tokyo*. Princeton, Princeton University Press, 2^{ème} édition.
- SASSEN, Saskia (2002). *Locating Cities on Global Circuits*. Environment & Urbanization, vol. 14, n° 1, pp. 13-30.
- SASSEN, Saskia (2015). « Bringing Cities into the Global Climate Framework », dans JOHNSON, Craig et al. (2015). *The Urban Climate Challenge. Rethinking the Role of Cities in the Global Climate Regime*. New York, Routledge, pp. 24-36.

SCHATTSCHEIDER, Elmer E. (1975). *The Semisovereign People. A Realist's View of Democracy in America*. Boston, Wadsworth Publishing, p. 180.

SCHNEIDER, Mark et TESKE, Paul (1992). *Toward a Theory of the Political Entrepreneur: Evidence from Local Government*. *American Political Science Review*, vol. 86, n° 3, pp. 737-747.

SÉGUIN, Catherine (2016). « La recension des écrits et la recherche documentaire », dans GAUTHIER, Benoît et BOURGEOIS, Isabelle (dir.) (2016). *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données*. Québec, Presses de l'Université du Québec, 6ème édition, pp. 77-100.

SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT (2016). *Inventaire des émissions de gaz à effet de serre 2013-collectivité montréalaise*. Ville de Montréal, p. 100, [En ligne], http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ENVIRO_FR/MEDIA/DOCUMENTS/invent_ges_collectivite_2013_fr.PDF. (Consulté le 22 avril 2018).

SHEARMUR, Richard et RANTISI, Norma (éd.) (2011). « Montreal: Rising Again from the Same Ashes », dans BOURNE, Larry S. et al. (2011). *Canadian Urban Regions: Trajectories of Growth and Change*. Toronto, Oxford University Press, p. 173-201.

SIMARD, Martin (2012). *Urbain, rural et milieux transitionnels: les catégories géographiques de la ville diffuse*. *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 56, n° 157, pp. 109-124.

STATISTIQUE CANADA (2017). *Recensement de 2016: 150 ans d'urbanisation au Canada*. *Statistique Canada*, [En ligne], http://www.statcan.gc.ca/fra/rb/video/recensement2016_150ansdurbanisation. (Consulté le 11 mars 2018).

SWEETING, David (2002). *Leadership in Urban Governance: The Mayor of London*. *Local Government Studies*, vol. 28, n° 1, pp. 3-20.

TAVARES, Rodrigo (2016). *Paradiplomacy: Cities and States as Global Players*. New York, Oxford University Press, p. 272.

TAYLOR, Peter J. et DERUDDER, Ben (2016). *World City Network. A Global Urban Analysis*. New York, Routledge, 2ème édition.

THEONIG, Jean-Claude (2010). « Politique publique », dans BOUSSAGUET, Laurie et al. (2010). *Dictionnaire des politiques publiques*. Paris, Presses de Sciences Po, 3ème édition.

TOLY, Noah J. (2008). *Transnational Municipal Networks in Climate Politics: From Global Governance to Global Politics*. *Globalizations*, vol. 5, n° 3, pp. 341-356.

UN-HABITAT (2009). *Global Report on Human Settlements 2009: Planning Sustainable Cities*. United Nations Human Settlements Programme, p. 306, [En ligne], <https://unhabitat.org/books/global-report-on-human-settlements-2009-planning-sustainable-cities/>. (Consulté le 24 février 2018).

UN-HABITAT (2011). *Global Report on Human Settlements 2011: Cities and Climate Change*. United Nations Human Settlements Programme, p. 279, [En ligne], <https://unhabitat.org/books/cities-and-climate-change-global-report-on-human-settlements-2011/>. (Consulté le 12 mars 2018).

VELTZ, Pierre (2014). *Mondialisation, villes et territoires. L'économie d'archipel*. Paris, Presses universitaires de France, 2^{ème} édition.

VILLE DE MONTRÉAL (2014a). *Le maire de Montréal en mission officielle au Japon*. Ville de Montréal – Cabinet du maire et du comité exécutif, Canada NewsWire, le 31 juillet 2014.

VILLE DE MONTRÉAL (2014b). *Le maire de Montréal en mission en France et en Belgique*. Ville de Montréal – Cabinet du maire et du comité exécutif, Canada NewsWire, le 9 mai 2014.

VILLE DE MONTRÉAL (2015a). *Coup d'œil sur le produit intérieur brut. Agglomération de Montréal*. Ville de Montréal, p. 4, [En ligne], http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/MTL_STATS_FR/MEDIA/DOCUMENTS/FICHE%20PIB.PDF. (Consulté le 30 mars 2018).

VILLE DE MONTRÉAL (2015b). *Mission du maire de Montréal en Corée du Sud*. Ville de Montréal – Cabinet du maire et du comité exécutif, Canada NewsWire, le 4 avril 2015.

VILLE DE MONTRÉAL (2015c). *Une heure pour la Terre – La Ville de Montréal invite les Montréalais à éteindre leurs lumières le samedi 28 mars à 20h30*. Ville de Montréal – Cabinet du maire et du comité exécutif, Canada NewsWire, le 27 mars 2015.

VILLE DE MONTRÉAL (2016a). *Mission du maire à Mexico : Montréal rejoint C40, le réseau des villes avant-gardistes luttant contre les changements climatiques*. Ville de Montréal, [En ligne], http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=5798,42657625&_dad=portal&_schema=PORTAL&id=27815. (Consulté le 8 mars 2018).

VILLE DE MONTRÉAL (2016b). *Budget de fonctionnement en bref: 2016*. Ville de Montréal, p. 16, [En ligne], https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/service_fin_fr/media/documents/2016_budget_bref_fr.pdf. (Consulté le 6 avril 2018).

VILLE DE MONTRÉAL (2016c). *Franc succès de la mission européenne – Six villes en sept jours: le maire Coderre renforce les liens de Montréal avec les grandes villes d'Europe*. Ville de Montréal – Cabinet du maire et du comité exécutif, Canada NewsWire, le 3 mai 2016.

VILLE DE MONTRÉAL (2016d). *Le Secrétaire général des Nations Unies à Montréal – M. Ban Ki-moon en visite dans « la ville onusienne du Canada »*. Ville de Montréal – Cabinet du maire et du comité exécutif, Canada NewsWire, le 5 février 2016.

VILLE DE MONTRÉAL (2017a). *Plan d'adaptation aux changements climatiques de l'agglomération de Montréal 2015-2020 – Les constats (édition 2017)*. Service de l'environnement de la Ville de Montréal, p. 172, [En ligne], http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/enviro_fr/media/documents/paccam_2015-2020_lesconstats.pdf. (Consulté le 5 septembre 2018).

VILLE DE MONTRÉAL (2017b). *Diplomatie urbaine et lutte aux changements climatiques – Montréal accueille la délégation de C40 Cities Climate Leadership Group*. Ville de Montréal – Cabinet du maire et du comité exécutif, Canada NewsWire, le 6 avril 2017.

VILLE DE MONTRÉAL (2018). *Aéroport. Trafic à l'Aéroport Montréal-Trudeau, 2010-2015*. Ville de Montréal, [En ligne], http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=6897,82999602&_dad=portal&_schema=PORTAL. (Consulté le 2 avril 2018).

VILLE DE VANCOUVER (2016). *2016 Budget and Five-Year Financial Plan*. Ville de Vancouver, p. 348, [En ligne], <http://vancouver.ca/files/cov/vancouver-2016-budget.pdf>. (Consulté le 6 avril 2018).

YIN, Robert K. (2014). *Case Study Research. Design and Methods*. Los Angeles, Sage Publications Inc., 5^{ème} édition.

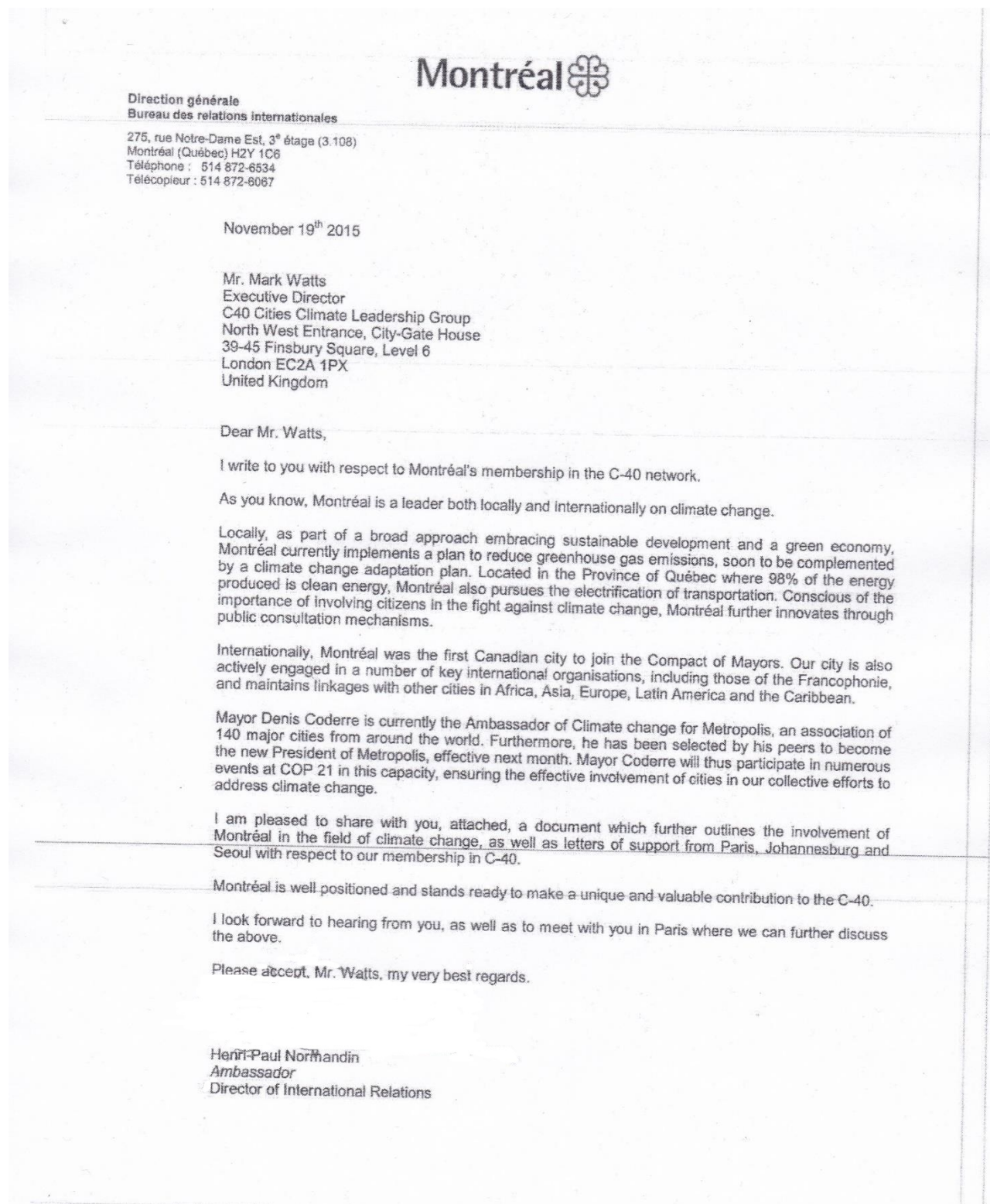
ZAHARIADIS, Nikolaos (2007). « The Multiple Streams Framework: Structure, Limitations, Prospects », dans SABATIER, Paul A. (2007). *Theories of the Policy Process*. Boulder, Westview Press, pp. 65-92.

ZAHARIADIS, Nikolaos (2016). « Setting the agenda on agenda setting: definitions, concepts, and controversies », dans ZAHARIADIS, Nikolaos (éd.) (2016). *Handbook of Public Policy Agenda Setting*. Northampton, Edward Elgar Publishing, pp. 1-22.

ZHRAN, Sammy et al. (2008). *Vulnerability and Capacity: Explaining Local Commitment to Climate-Change Policy*. Environment and Planning C: Government and Policy, vol. 26, pp. 544-562.

Annexe

Annexe 1 - Demande officielle d'adhésion de Montréal à C40



Annexe 2 – Recherche *Eureka*

Revue de la presse écrite (1 mai 2013 au 31 décembre 2017)		
Recherche	Mots clés	Résultats
1	C40 Cities Climate Leadership Group + C40 + Montréal + Montreal	81
2	C40 Cities Climate Leadership Group + C40 + Montréal + Bureau des relations internationales	3
3	Bureau des relations internationales + Henri-Paul Normandin + Montréal	14
4	Henri-Paul Normandin + C40	4
5	Henri-Paul Normandin + Denis Coderre	27
6	Denis Coderre + C40	87
7	Dominique Poirier + C40	0
8	Dominique Poirier + Ville de Montréal+ relations internationales	83
9	Denis Coderre + City diplomacy + Montreal	9
10	Howard Liebman + Montréal + Denis Coderre	14
11	Howard Liebman + C40	0
12	Denis Dolbec + C40	0
13	Denis Coderre + relations internationales + Montréal	909
14	Réal Ménard + C40	7
15	Denis Coderre + diplomatie	9
16	C40 + étranger	1086
17	C40 + Ville de Montréal	166
18	Ville de Montréal + changements climatiques + Denis Coderre	556
19	Montreal + Climate Change + Denis Coderre	535
20	Montréal + Métropolis + organisation + grandes villes	80
21	Denis Coderre + COP 21	89
22	100 resilient cities + Montréal + Denis Coderre	33
23	Denis Coderre + élections municipales + 2013 + priorité	92
24	ICLEI + Denis Coderre	35
25	Denis Coderre + Anne Hidalgo	433

Revue de la presse (radio et télévision) (1 mai 2013 au 31 décembre 2017)		
Recherche	Mots clés	Résultats
1	Denis Coderre + diplomatie	2
2	Denis Coderre + Bureau des relations internationale	1
3	Denis Coderre + Howard Liebman	0
4	Denis Coderre + Dominique Poirier	0
5	Denis Coderre + international	60
6	C40 Cities Climate Leadership Group + Montréal	0
7	Henri-Paul Normandin	2
8	Denis Coderre + Urban Diplomacy	0
9	C40 Cities Climate Leadership Group + Denis Coderre	0
10	Denis Coderre + Relations internationales	7
11	Denis Coderre + élections municipales	45
12	Denis Coderre + bilan	38
13	Denis Coderre + ambassadeur	7
14	Denis Coderre + discours	51
15	Denis Coderre + changements climatiques	21
16	Denis Coderre + climate change	35
17	Denis Coderre + Mexico	7
18	Réal Ménard + Montréal	26
19	Roger Lachance + Montréal	3
20	C40 Cities Climate Leadership Group	2
21	Mark Watts + Montréal	5
22	Mark Watts + Montreal	5
23	Denis Coderre + ville internationale	24
24	Denis Coderre + Priorité	25

Annexe 3 – Système de codage: contenu médiatique

Catégories	Codes	Sous-codes	Explications
Courant des problèmes	Problème(s) environnemental(aux)	Canopée	Ces codes sont pris en considération lorsque les acteurs ou documents les évoquent pour soulever un problème affectant la Ville de Montréal. Il n'est pas nécessaire que ces éléments entretiennent une relation avec le code C40.
		Changements climatiques	
		Développement durable	
		Énergie	
		GES	
		Matières résiduelles	
		Niveau des eaux	
		Qualité de l'air	
		Résilience	
		Santé publique	
		Sécheresse	
		Température	
		Tempêtes destructrices	
		Transport	
	Problème(s) économique(s)	Accueillir plus d'évènements	
		Attirer des organisations internationales	
		Attractivité et compétitivité économique	
		Création d'emplois	
		Développement économique et urbain	
		Échanges et relations économiques	
		Investissements	
		Ouvrir des portes	
		Productivité	
		Tourisme	
	Problème(s) politique(s)	Confiance et fierté	
		Corruption, collusion et intégrité	
		Prédécesseur(s)	
		Réputation et perception de Montréal	
Courant des solutions	C40		Lorsque des citations nous renseignent sur ces réseaux, surtout par rapport à leurs avantages, leur recours et leur fonctionnalité, elles sont codées.
	Réseaux internationaux	100 resilient cities	
		AIMF	
		Compact of mayors	
		ICLEI	
		Metropolis	
		Sommet Vivre-ensemble	
		World Tourism Cities Federation	
	Voyages ou rencontres		Tous les voyages ou déplacements réalisés par Coderre sont codés dans le

			but de comprendre, entre autres, les objectifs du maire pour ces activités à l'étranger.
Courant politique	375 ^e de Montréal		Ces éléments sont codés lorsqu'ils sont mentionnés par des acteurs ou par des documents pour souligner des changements (événements, individus, etc.) politiques entretenant un lien avec les relations internationales de la Ville de Montréal.
	Anne Hidalgo		
	Ban Ki-Moon		
	COP 21 et Sommet des maires à Paris		
	Élections de Denis Coderre		
	Habitat III		
	Relations avec Québec et Ottawa	Fédéral sur l'environnement	
		Mesures concertées	
		Québec sur l'environnement	
		Relations avec le Fédéral	
		Relations avec Québec	
Entrepreneurs politiques	Denis Coderre	Statut de métropole	Ces codes sont seulement pris en considération lorsqu'ils nous éclairent sur la perspective du maire Coderre sur les relations internationales des villes (notamment de Montréal).
		Ambassadeur	
		Appuyer et faciliter	
		Avantages de Montréal	
		Bénéfices	
		Diplomatie urbaine	
		Échanger ou collaborer	
		Expérience(s) personnelle(s) ou professionnelle(s)	
		Glocalisation	
		Incontournable	
		Influence de Montréal	
		Leadership de Montréal	
		Leadership des villes	
		Leadership du maire	
		Métropole	
		Montréal est de retour	
		Place de Montréal	
		Priorité et urgence	
		Promouvoir et faire rayonner Montréal	
		Réaffirmer et consolider des liens	
		Rôle de maire	
		Rôle de Montréal	
		Rôle des villes	
		Statute et qualité(s) de Coderre	
		Ville onusienne	
	Dominique Poirier		

	Henri-Paul Normandin		
	Howard Liebman		
	Justin Trudeau		
	Réal Ménard		
	Valérie Plante		
Autres	Critique(s)		Toutes les critiques à l'égard des activités internationales du maire Coderre et de la place de Montréal sur la scène mondiale.
Types de source	Article de presse		
	Communiqués de presse		
	Magazines et revues		
	Médias sociaux		
	Radio (presse)		
	Télévision (presse)		
	Webtélé (presse)		

Annexe 4 – Système de codage: conférences

Catégories	Codes	Sous-codes	Explications
Courant des problèmes	Économiques	Attirer des événements	Ces codes sont pris en considération lorsque les acteurs ou documents les évoquent pour soulever un problème affectant la Ville de Montréal. Il n'est pas nécessaire que ces éléments entretiennent une relation avec le code C40.
		Compétitivité	
		Investissements	
		Sièges sociaux	
	Environnement	Canopée	
		Changements climatiques	
		Développement durable	
		Énergie	
		GES	
		Matières résiduelles	
		Niveau et qualité des eaux	
		Qualité de vie	
		Sécheresse	
		Température	
		Transport	
	Politique	Confiance et fierté	
		Corruption, collusion et intégrité	
		Réputation et perception de Montréal	
Courant des solutions	C40		Lorsque des citations nous renseignent sur ces réseaux, surtout par rapport à leurs avantages, leur recours et leur fonctionnalité, elles sont codées.
	Réseaux internationaux	AIMF	
		Metropolis	
Courant politique	375 ^e de Montréal		Ces éléments sont codés lorsqu'ils sont mentionnés par des acteurs ou par des documents pour souligner des changements (événements, individus, etc.) politiques entretenant un lien avec les relations internationales de la Ville de Montréal.
	Anne Hidalgo		
	Ban Ki-moon		
	COP21 et Sommet des maires		
	Élection de Coderre		
	Habitat III		
	Relations avec Québec et Ottawa		
Entrepreneur politique	Denis Coderre	Diplomatie urbaine	Ces codes sont seulement pris en considération lorsqu'ils nous éclairent sur la perspective du maire
		Échanger et collaborer	
		Expérience personnelle ou professionnelle	
		Francophonie	

		Glocalisation (think global, act local)	Coderre sur les relations internationales des villes (notamment de Montréal).
		Importance des relations internationales	
		Incontournabilité	
		Leadership de Montréal	
		Leadership des villes	
		Leadership et rôle du maire de Montréal	
		Métropole et métropolisation	
		Montréal est de retour	
		Montréal, ville internationale	
		Place de Montréal	
		Power shift	
		Priorité et urgence	
		Promouvoir et faire rayonner Montréal	
		Rôle de Montréal	
		Rôle et place des villes	
		Solutions dans les villes	
		Stratégie	
		Village global	

Guide d’entrevue

En décembre 2016, la Ville de Montréal a annoncé son adhésion à l’organisation *C40 Cities Climate Leadership Group*, un réseau international regroupant différentes villes à travers le monde dans le but de solutionner le problème des changements climatiques. Dans ce travail de recherche, nous cherchons à comprendre le processus de mise à l’agenda de l’adhésion de Montréal à C40 en 2016.

1. Vous souvenez-vous de la première fois que vous avez entendue parler de C40?
2. Comment en avez-vous entendu parler?
 - a. Des agents à l’intérieur de l’administration publique? À l’extérieur de l’administration publique? Des politiciens? Des autres paliers gouvernementaux? Des rapports ou des études?
3. Que saviez-vous de cette organisation?
 - a. Son mandat? Sa structure? Ses membres? Son fonctionnement?
4. Pouvez-vous me raconter comment la ville est devenue membre?
 - a. Une chronologie aussi fine que possible de ce qui s’est passé.
5. Selon vous, pourquoi la Ville de Montréal est devenue membre de C40 et pas d’une autre organisation similaire?
 - a. Avantages? Réponds à quel(s) besoin(s)? Acceptabilité sociale et politique? Valeurs associées? Quelles contraintes? Faisabilité technique?
6. Quelles sont, selon vous, les raisons de cette adhésion?
 - a. Politique? Environnementale? Économique? Sociale? Culturelle?
 - b. À quels problèmes tente-t-on de résoudre? Pourquoi ces problèmes ont attiré l’attention des décideurs politiques?
7. Quelle a été l’influence des différents acteurs?
 - a. De vous? De vos collègues? Des différents services? Des politiciens? Du cabinet du maire? Du maire? D’acteurs externes de la ville (citoyens, d’autres paliers gouvernementaux, entreprises privées)?
8. Est-ce que C40 est venu faire des représentations? / Est-ce que la Ville de Montréal a envoyé une délégation?
 - a. Si oui, qui a fait partie de cette délégation?
9. Quels ont été, selon vous, les effets (bénéfiques ou non) de cette adhésion?
10. Quelle est la place de Montréal dans C40 depuis son adhésion en 2016?

11. Est-ce que le changement de maire en novembre 2017 a changé quelque chose?

a. Nouvelle(s) orientation(s)? Différente(s) implication(s)?

12. Selon vous, y a-t-il d'autres informations qui pourraient m'intéresser?

Annexe 6 – Document envoyé conjointement à la demande officielle d'adhésion à C40



Direction générale
Bureau des relations internationales

275, rue Notre-Dame Est, 3^e étage (3.108)
Montréal (Québec) H2Y 1C6
Téléphone : 514 872-6534
Télécopieur : 514 872-6067

Montréal's Membership in C40

Montréal, a French-speaking city, is an dynamic and cosmopolitan international metropolis. Montréal's residents, the second-most-populated city in Canada, are the most bilingual in North America. As a main gateway to the Americas, located at the crossroads of international trade, Montréal has continued to flourish despite global economic difficulties.

This Montréal reality allows us to increase cultural exchanges, inspires us to develop new partnership models and has given us our own linguistic and cultural identity. We are a cultural and design metropolis built on our creative innovators and ambassadors.

Montréal is deeply engaged as an international metropolis and is home to nearly 90 consular offices (second largest diplomatic presence in North America) and some 60 international organizations, among them the headquarters of the United Nations International Civil Aviation Organization (ICAO), the UNESCO Institute of Statistics and the World Anti-Doping Agency (WADA). Montreal is Canada's "United Nations" city, home to Canada's only UN body headquarters.

Montréal is home to the Convention on Biological Diversity Secretariat (CBD). As well, the city has been proud to be actively involved in the Advisory committee for the Global partnership of cities on local and sub-national biodiversity action, since its creation.

Sustainable development and the fight against climate change

Montrealers strongly support sustainable urban development. The Ville de Montréal is committed to becoming a sustainable metropolis and to shining as a leader on the local and international scenes. Its efforts aim not only to consolidate gains already acquired, but also to improve practices and to act promptly in response to sustainable-development challenges.

Montréal's 2010-2015 Sustainable Development Plan has five basic guidelines and covers such diverse and complex areas as urban resilience, culture, housing, greening and biodiversity, the fight against poverty, greenhouse-gas

(GHG) emissions reduction as well as the development of a sustainable economy. In addition, just last month (October 2015), Montreal hosted a preparatory conference to United Nations Habitat III on metropolitan policies and partnerships for sustainable development.

Montréal is a leader in the fight against climate change. To that end, it adopted a GHG emissions reduction plan in 2013, which targets reductions of 30% compared to 1990 levels. To lead by example, the city itself has adopted a plan to lower its own emissions.

Montréal is the largest city in the Province of Québec, and benefits from the Government of Québec's actions on sustainable development. A full 98% of the energy produced in Québec is clean energy: 96% comes from hydroelectricity and 2% from wind turbines and biomass. This is why any identified GHG reduction targets are qualified as progressive, and the Province of Québec and its municipalities must therefore be innovative and employ new methods of environmental impact mitigation.

Montréal stands apart from other large cities around the world in that its main challenge in reducing GHG emissions involves the transportation industry (responsible for 43% of GHG emission in Quebec). For this reason and for many others (improved air quality, reduced accidents and congestion, etc.), Montreal's Transportation Plan focuses its interventions on public and active transit as well as more appropriate use of the automobile, such as car pooling, car sharing and taxi.

Moreover, achieving this target particularly involves the electrification of transport: electrification of the public transit bus network of the Montreal Transit Corporation (STM), implementation of a network of charging stations (street electrification), electrification of part of the municipal vehicle fleet and implementation of a system of electric shared car services and this week's announcements of an electric taxi fleet for Montreal.

Montréal launches its first climate-change adaptation plan next week. Concerns relating to climate change are now integral components of the City's public policy process, such as Montreal's new land use plan, which incorporates heat-island reduction objectives.

Montreal is also working to implement the *Transition Montréal 21 Initiative*, as part of its new 2015-2017 Economic Action Plan. This initiative (TM21) is to concretely support the efforts of various public and private actors to contribute to the ecological transition of the Montreal economy. The first mission of this initiative is to participate in the design, start-up and incubation projects likely to support the transition to a greener economy and qualifying the resources available in the framework of public policy and the commitment of private donors.

Among its priorities, the TM21 Initiative specifically targets the transition in public and private modes of energy consumption. In short, the transition to clean or green energies that do not contribute to emissions of greenhouse gases - for example, as in the case of the electrification of Montreal public transit - to combine ecological transition and economic development.

Furthermore, the Mayor of Montreal, the Hon. Denis Coderre, is committed to including the public to take ownership of these initiatives, and a broad public consultation process on these issues is currently underway.

Another provincial initiative is the Québec cap-and-trade system for GHG emission allowances, commonly called the carbon market, who was officially launched on January 1, 2013. One year later, Québec officially linked its system with California's as part of the Western Climate Initiative, thereby becoming one of the pioneers of the largest carbon market in North America and the first to be operated by states/provinces from different countries.

Leadership and influence of the Mayor of Montréal on the international scene

The Mayor of Montreal, the Hon. Denis Coderre, is a strong supporter of sustainable development and the fight against climate change. In December 2014, the Mayor met United Nations Secretary-General Ban Ki-Moon in Chicago. The Secretary-General commended the Mayor for his initiatives and leadership in sustainable development, and invited him to join the Compact of Mayors.

Montreal acted immediately. Mayor Coderre took part in the ICLEI World Congress in Seoul in April 2015, which provided a great opportunity to share practices and expertise, and discuss challenges and issues related to sustainable development with our international partners. On this occasion, Montreal became the first Canadian city to join the Compact of Mayors. When announcing our commitment, the Mayor of Montreal said: *"I strongly believe that actions have to come from cities. We are the frontline when it comes to climate change. By joining the Compact of Mayors, Montreal makes the commitment with other leading cities worldwide to fight for cleaner air, a greener planet, a better sustainable future."*

Montréal also joined the international 100 Resilient Cities network. It is currently the only Canadian member city, and was chosen in recognition of its vision and commitment to preventing risks, including those related to climate change.

Montréal is also a leader and member in numerous international organizations including ICLEI – Local Governments for Sustainability, United Cities and Local Governments (UCLG), and the International Association of Francophone Mayors (AIMF). Montréal also holds the international presidency of Metropolis (as of

December, 2015), the World Association of the Major Metropolises, a leading international organization of cities and metropolitan regions with more than a million inhabitants. Earlier this year, Mayor Coderre was named Metropolis Ambassador for Climate Change, a role he will occupy at the upcoming COP21 Paris Summit.

In September 2016, Montréal will be the host of the Global Social Economy Forum - GSEF2016, an international association of local governments and civil society actors dedicated to the development of the social and solidarity economy (SSE). It is expected that more than 2,000 participants from local governments, SSE organizations, the private sector and civil society around the world will attend. The central theme of the meeting will be the collaboration between local governments and the social and solidarity economy in order to support the creation of quality jobs, equitable growth, the progress of participatory democracy and sustainable development.

Living Together, Security and Resilience

To bring leading mayors - from every continent - face to face to delve directly into the issues of social inclusion, cohabitation, prevention and security, in the wake of the first Paris attacks of January 2015, Mayor Coderre organized and hosted a first-of-its kind international summit of mayors in Montreal in June, 2015: the Living Together Summit, held at the headquarters of the United Nations International Civil Aviation Organization (ICAO) in Montreal. This is yet another example of the innovative, collaborative and international leadership of Montreal and Mayor Coderre on the global city stage.

The mayors of Paris, Washington, Beirut, Brussels, Geneva, Casablanca, Fez, Dakar, Hiroshima, Johannesburg and Miami, among others, attended and unanimously signed the resulting Montreal Declaration. This document, which is a world first for local governments, sets out the general principles and commitments of "living together" in cities and provides for the creation of the International Observatory of Mayors on Living Together.

Following this initiative, the Mayor of Montreal was invited by the US Department of State and the Institute for Strategic Dialogue (ISD) to be one of the five founding members of the Strong Cities Network (SCN), a new global initiative connecting cities and other local authorities to help protect communities by building resilience and strengthening social cohesion against violent extremism. The launch was held at the United Nations in New York on September 29, 2015.

On the road to COP21

As noted, Mayor Coderre is currently the Climate change Ambassador for Metropolis to the next UN Climate Change Conference (COP21) in Paris, as well as the body's new international President. The mandate of Montreal is to represent and advocate for the international climate change agenda, to underline the great challenges to and potential contributions of cities and metropolises around the world, as well as to raise awareness and encourage cities and metropolitan regions to commit to the mitigation and adaptation of climate change, to build sustainable and resilient cities.

In preparation for the meeting in Paris, the City of Montreal participated, in the Lyon Summit on Climate and Territories in July 2015, among other gatherings.

The City of Montreal will also be the host the 12th Metropolis Triennial World Congress in May 2017.

Positive impact of Montreal within the C40 network

Through Montreal's global chairmanship of the Metropolis Association of cities, as well as its leadership in the AIMF francophone cities network - which numbers more than 250 cities, and the frameworks of the Living Together Summit / International Observatory of Mayors on Living Together, Montréal maintains broad international relations as well as strategic close relations with over 40 French-speaking world cities, more than 30 of which are in Africa and Asia, areas of strategic importance to C40.

For all of the reasons above, the Ville de Montréal respectfully officially submits its candidacy to join the ranks of C40, with the attached supporting letters of the Mayors of Paris, Johannesburg and Seoul, with immediate effect.

Annexe 7 - Lettres de soutien à la candidature de Montréal à C40

La Maire de Paris

Paris, le 16 SEP. 2015

Monsieur le Directeur général,

En tant que membre de C40 Cities, c'est avec enthousiasme et conviction que Paris appuie la candidature de la Ville de Montréal, qui souhaite joindre les rangs de notre prestigieux réseau.

J'ai eu l'occasion de rencontrer l'honorable Denis CODERRE, Maire de Montréal, à plusieurs reprises et il ne fait aucun doute dans mon esprit que Montréal est en voie de devenir un acteur important de la lutte contre les changements climatiques.

Montréal est déjà membre de *ICLEI-Local Governments for Sustainability*, de *United Cities and Local Governments (UCLG)*, de *Compact of Mayors*, du *100 Resilient Cities network*, ainsi que de l'*Association internationale des Maires francophones*, dont je suis la présidente.

Le maire Denis CODERRE est également vice-président de Metropolis et sera son ambassadeur pour les changements climatiques lors des travaux de la COP 21 à Paris en décembre prochain.

Montréal accueillera par ailleurs le Forum mondial de l'Économie sociale et solidaire – GSEF2016 en septembre 2016, ainsi que le Congrès mondial de Metropolis en juin 2017.

Sous le *leadership* de monsieur CODERRE, et comme en fait foi la présentation envoyée à votre attention par la Ville de Montréal, la métropole s'est donné des cibles audacieuses de réduction des gaz à effet de serre et a créé et amorcé plusieurs initiatives vertes pour les atteindre. Montréal s'est aussi dotée d'un plan quinquennal de développement durable qui vise à améliorer ses actions dans plusieurs sphères de la vie urbaine. La métropole est également sur le point de rendre public son plan d'adaptation aux changements climatiques.

Enfin, j'estime que Montréal, avec son imposant réseau d'interlocuteurs internationaux, sera un atout majeur pour notre organisation.

Espérant que vous puissiez prendre en considération cette lettre de soutien, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur général, à l'assurance de ma considération distinguée.

Anne HIDALGO

Mark WATTS
Directeur general C40-Cities Climate Leadership Group



MURIEL BOWSER
MAYOR

September 10, 2015

Mr. Mark Watts
Executive Director
C40 Cities Climate Leadership Group
C40 Cities, North West Entrance
City Gate House
39-45 Finsbury Square, Level 6
London, EC2A 1PX
United Kingdom

Dear Mr. Watts:

As a member of C40 Cities, it is with enthusiasm and great conviction that Washington, D.C. supports the nomination of the City of Montréal to join the ranks of our prestigious network.

I have had the opportunity to meet with the Honorable Denis Coderre, Mayor of Montréal, on two occasions, including the Living Together Summit in Montréal last June. There is no doubt in my mind that Montréal is becoming an undisputed leader on the international scene, as well as an important player in the fight against climate change. In addition, Montréal is an active member of Local Governments (UCLG), the Compact of Mayors, the 100 Resilient Cities network, as well as the International Association of Francophone Mayors.

Mayor Coderre is also vice-president of Metropolis, for which he has been appointed ambassador for issues of climate change during the work of COP21 in Paris in December. Then in September 2016, Montréal will host the Global Social Economy Forum (GSEF) and in June 2017, will host the Metropolis Congress, underlining its significant role on the international stage among cities.

Under the leadership of Mayor Coderre, Montréal has set bold targets for reductions in greenhouse gases and has created and launched several green initiatives to achieve those goals. Montréal also has a five-year plan for sustainable development which aims to improve its performance in several spheres of urban life.

Finally, I think that Montréal, with its strong network of international partners, will be a major asset for our organization and is uniquely placed to embrace and advance our common objectives.

I hope you agree, as I do, that selecting Montréal will be a significant benefit to C40 Cities.

Sincerely,

Muriel Bowser
Mayor



CITY OF JOHANNESBURG METROPOLITAN MUNICIPALITY

Metropolitan Centre, 158 Civic Boulevard, Braamfontein
P O Box 1049, Johannesburg, 2000
Tel: +27 11 407 7557 Fax: +27 11 339 5704

Mr. Mark Watts
Executive Director
C40 Cities Climate Leadership Group
C40 Cities, North West Entrance
City Gate House
39-45 Finsbury Square, Level 6
London, EC2A 1PX
United Kingdom

Nomination of the City of Montreal – Letter of Support

Dear Mr. Watts,

As a member of the steering committee of C40 Cities, it is with enthusiasm and conviction that Johannesburg supports the nomination of the City of Montreal, to join the ranks of our prestigious network.

I have had the opportunity to meet with the Honourable Denis Coderre, Mayor of Montreal, on three occasions, including one at the World Congress of ICLEI in Seoul last April. There is no doubt in my mind that Montreal is becoming an undisputed leader on the international scene, as well as an important player in the fight against climate change. Montreal is a member of ICLEI-Local Governments for Sustainability, of United Cities and Local Governments (UCLG), the Compact of Mayors, the 100 Resilient Cities network, as well as the International Association of Francophone Mayors.

Mayor Denis Coderre is also vice-president of Metropolis, for which he has been appointed as ambassador for issues of climate change during the work of COP21 in Paris next December.

Montreal will also be hosting the Metropolis Congress in June 2017.

Under the leadership of Mr. Coderre and as mentioned in the written presentation sent to your attention by the City of Montreal, the metropolis has set itself bold targets for reductions in greenhouse gases, and has created and launched several green initiatives to achieve them. Montreal also has a five-year plan for sustainable development which aims to improve its performance in several spheres of urban life.

Finally, I think that Montreal, with its imposing network of international partners, will be a major asset for our organization and is uniquely placed to embrace and advance our common objectives.

The Executive Mayor

Hoping that you will carefully consider this letter of support, I request that you to please accept my sincere best wishes.

Kind Regards,

Cllr Parks Tau
Executive Mayor
City of Johannesburg
04 September 2015

The Executive Mayor



OFFICE OF THE MAYOR

Mr. Mark Watts
Executive Director
C40 Cities Climate Leadership Group
City Gate House
39-45 Finsbury Square, Level 6
London, EC2A 1PX, United Kingdom

September 3, 2015

RE: Nomination of the City of Montreal – Letter of Support

Dear Mr. Watts,

As a member of the steering committee of C40 Cities, it is with enthusiasm and conviction that Seoul supports the nomination of the City of Montréal, to join the ranks of our prestigious network.

I have had the opportunity to meet with the Honourable Denis Coderre, Mayor of Montréal, on two occasions, including one at the World Congress of ICLEI in Seoul last April. Mayor Coderre was among the 100 mayors who adopted the *Seoul Declaration for Sustainable Cities*. There is no doubt in my mind that Montréal is becoming an undisputed leader on the international scene, as well as an important player in the fight against climate change. Montréal is an active member of Local Governments (UCLG), the Compact of Mayors, the 100 Resilient Cities network, as well as the International Association of Francophone Mayors.

Mayor Denis Coderre is also vice-president of Metropolis, for which he has been appointed ambassador for issues of climate change during the work of COP21 in Paris next December.

Montréal will be hosting in September 2016, the Global Social Economy Forum (GSEF) which is so precious to us, in addition the Metropolis Congress in June 2017, underlining its significant role on the international scene among cities.

Under the leadership of Mayor Coderre and as mentioned in the written presentation sent to your attention by the City of Montréal, the metropolis has set itself bold targets for reductions in greenhouse gases, and has created and launched several green initiatives to achieve them. Montréal also has a five-year plan for sustainable development which aims to improve its performance in several spheres of urban life.

Finally, I think that Montréal, with its imposing network of international partners, will be a major asset for our organization and is uniquely placed to embrace and advance our common objectives.

Hoping that you will carefully consider this letter of support, I ask you to please accept my sincere best wishes.

Park, Won-soon
Mayor of Seoul

Seoul City Hall
110 Sejong-daero, Jung-gu, Seoul, Republic of Korea

Annexe 8 - Déclaration du Sommet des élus locaux pour le climat



**Sommet
des élus locaux
pour le climat**
4 DÉCEMBRE 2015 - PARIS

Déclaration de l'Hôtel de Ville de Paris Une contribution décisive à la COP21

Nous, élus locaux et régionaux des cinq continents, réunis à l'Hôtel de Ville de Paris ce vendredi 4 Décembre, réaffirmons notre engagement à lutter contre le dérèglement climatique.

Nous déclarons solennellement que le changement climatique est un défi commun. Faire progresser les solutions en faveur du Climat est une responsabilité partagée : c'est une question de droits, d'égalité et de justice sociale. Lutter de façon efficace à l'échelle mondiale contre le changement climatique constitue l'une des plus grandes opportunités économiques du 21^{ème} siècle. Cette action permettra également de protéger la santé publique et d'assurer un développement durable, attentif aux droits de l'Homme et à la condition féminine.

Nous sommes conscients que le changement climatique dû aux activités humaines a un impact sur la vie de millions de citoyens. Ses effets se feront ressentir pendant des dizaines d'années. Continuer sur la même trajectoire d'émissions de gaz à effet de serre aura des conséquences désastreuses pour nos enfants, pour l'environnement et pour la biodiversité. Agir pour le climat est la seule voie possible. Dès lors que les villes abritent la moitié de la population mondiale et génèrent les deux tiers des émissions mondiales de gaz à effet de serre, les élus locaux et régionaux ont un rôle essentiel à jouer pour garantir un avenir sobre en carbone.

Nous soussignés, Maires, Gouverneurs, Présidents de régions et autres responsables de pouvoirs locaux, nous engageons collectivement à :

- Promouvoir et dépasser, dans toute la mesure de notre autorité, les objectifs de l'Accord de Paris 2015 négocié lors la COP 21,
- Produire et mettre en œuvre des stratégies participatives de résilience et des plans d'action afin de s'adapter au nombre croissant de catastrophes liées aux changements climatiques d'ici à 2020,
- Réduire de 3,7 gigatonnes les émissions annuelles de gaz à effet de serre dans les zones urbaines d'ici 2030 (soit 30 % de la différence prévue entre les engagements nationaux actuels et les niveaux d'émissions recommandés par la communauté scientifique pour limiter le réchauffement à 2 degrés),
- Soutenir des objectifs ambitieux en faveur du Climat tels que la transition vers une énergie 100 % renouvelable sur nos territoires ou une réduction de 80 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2050,
- Nous engager dans des partenariats mutuels et avec les organisations internationales, les gouvernements nationaux, le secteur privé et la société civile pour développer la coopération, mettre en œuvre des programmes de renforcement des capacités, multiplier les solutions en faveur du Climat, élaborer des outils de mesure et promouvoir des mécanismes financiers innovants et les investissements verts.

Afin d'atteindre ces objectifs ambitieux, nous sommes prêts à soutenir l'« Engagement de Paris » présenté par la présidence de la COP21. Nous renforcerons les initiatives des réseaux de villes et de régions, en particulier la Convention des Maires, le Pacte des Maires, le Pacte des États fédérés et des Régions. Nous soutiendrons la plateforme NAZCA des Nations Unies ainsi que la Feuille de Route sur le Climat pour les Villes et Gouvernements Locaux, afin d'assurer la visibilité de ces initiatives. Nous reconnaissons également que nos collectivités ont besoin d'accéder plus facilement à la finance verte, de disposer d'une plus large autonomie budgétaire et d'une capacité réglementaire accrue afin d'amplifier leur action. Nous appelons à la responsabilisation de chaque niveau de gouvernement afin que chacun contribue au maximum de ses capacités à lutter contre le changement climatique.

Dans le cadre du Plan d'Action Lima Paris et en accord avec les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies, nous coordonnerons notre action pour le Climat, dans la perspective de la Conférence HABITAT III de 2016. Ensemble, nous nous unissons avec les organisations internationales, les gouvernements nationaux, le secteur privé et la société civile pour répondre au défi du changement climatique et protéger notre planète.

